

ÉCOLE DU LOUVRE

Anne Laffont de Colonges

La mallette pédagogique du Potager du Roi

*Processus de création d'un outil de médiation pour les
scolaires du cycle 1*

Mémoire de stage
(2ème année de 2^e cycle) en médiation
présenté sous la direction
M^{me} Frédérique Leseur

Membres du jury : M^{me} Leseur / M^{me} Sibillat / M^r Jacobsohn

Septembre 2019

Le contenu de ce mémoire est publié sous la licence *Creative Commons*
CC BY NC ND



SOMMAIRE :

Cahier des Clauses Administratives Technique Particulières.....	p4
Règlement de consultation.....	p24
Annexes du C.C.A.T.P.....	p36
Organigramme du service de l'accueil des publics, privatisation, événementiel et développement des publics.....	p61
Dossier d'origine chantier-école.....	p63
Programme d'enseignement de l'école maternelle.....	p88
Liste précise des objectifs de l'Education Nationale pour chaque classe de cycle 1.....	p109
Réunion avec Anthony Menut, étudiant-conférencier.....	p110
Réunion avec Marie Salvatge, étudiante-conférencière.....	p112
Réunion avec Dominique Gueugnon, Guide conférencière professionnelle.....	p113
Réunion téléphonique avec Martine Anstett, Guide conférencière professionnelle.....	p116
Réunion téléphonique avec TAM'S, Entreprise de conseils pour la création d'outils pédagogiques.....	p118
Réunion avec Christine Perney, Chargée de projets RMN.....	p123
Normes de sécurité concernant la mallette pédagogique et ses outils.....	p127
Activités à faire avant et/ou après la visite.....	p129
Activités à faire pendant la visite au Potager du Roi.....	p148
Les qualités esthétiques de la mallette pédagogique.....	p158
Fiche atelier : Promenade sensorielle.....	p159
Quelques réalisations d'ET COMPAGNIE.....	p162
Quelques réalisations d'OSEVIE.....	p164
Questionnaire actuel de satisfaction.....	p166



école
nationale
supérieure de
paysage
Versailles Marseille

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELECTUELLES

Marché à procédure adaptée (Au I de l'Article 28 et de l'Article 35 du décret n°2016-360 DU
25/03/2016 relatif aux marchés publics)

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES TECHNIQUES PARTICULIERES

(C.C.A.T.P.)

Marché N°2019.MAL.01.POT

Relatif

à

Marché de conception et de réalisation d'un outil pédagogique spécifique au Potager du Roi
destiné aux publics du premier cycle de l'Éducation nationale.

Marché N°2019.MAL.01.POT

*Cahier des clauses administratives et techniques particulières
Marché de conception et réalisation d'un outil pédagogique spécifique au Potager du Roi
destiné aux publics du premier cycle de l'Éducation nationale*

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHÉ – DISPOSITIONS GENERALES	3
1.1. Objet du marché	3
1.2. Dispositions générales	3
ARTICLE 2 – PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ	6
2.1. Pièces particulières	6
2.2. Pièces générales	6
ARTICLE 3 – CONTENU ET ETENDUE DE La PRESTATION	6
3.1. Définitions préalables	6
3.2. Publics-cibles	6
3.3. Livrables	8
3.4. Prérequis et préconisation pour la conception et à la réalisation de la mallette pédagogique	9
ARTICLE 5 – CONDITIONS D’EXECUTION DE LA MISSION	11
5.1. Conditions générales	11
5.2. Conditions particulières	11
5.3. Obligations du titulaire relatives aux moyens mis en place	11
5.4. Autres dispositions afférentes à l’exercice de la mission	12
ARTICLE 6 – PRIX DES PRESTATIONS	12
6.1. Date d’établissement des prix et variation dans les prix	12
6.2. Application de la taxe sur la valeur ajoutée	12
ARTICLE 7 – DUREE du marché – PENALITES POUR RETARD	13
7.1. Durée du marché et délais d’exécution	13
7.2. Pénalités	13
ARTICLE 8 – MODALITES DE REGLEMENT	13
8.1. Avance	13
8.2. Acomptes	14
8.3. Montant de l’acompte	14
8.4. Solde	14
8.5. Délais de paiement	14
8.6. Intérêts moratoires en cas de retard de paiement	15
ARTICLE 9 – CLAUSE DE FINANCEMENT ET DE SURETE	15
9.1. Cession ou nantissement	15
9.2. Retenue de garantie	15
ARTICLE 10 – ACHEVEMENT DE LA MISSION	15
ARTICLE 11 – EXECUTION DES PRESTATIONS AUX FRAIS ET RISQUES DU TITULAIRE	15
ARTICLE 12 – ARRET MOMENTANE DES PRESTATIONS	16
ARTICLE 13 – RESILIATION DU MARCHÉ	16
ARTICLE 14 – OBLIGATION DE DISCRETION – CONFIDENTIALITE	16
ARTICLE 15 – Propriete intellectuelle	16
15.1. Cession de droits	16
15.2. Etendue de la cession	17
15.3. Déclarations et garanties	18
ARTICLE 16 – ASSURANCES	19
Responsabilité du titulaire vis-à-vis de ses intervenants	19
ARTICLE 17 – REGLEMENT DES DIFFERENDS	19
ARTICLE 18 – DEROGATIONS AU CCAG-PI	19

Marché N°2019.MAL.01.POT

Cahier des clauses administratives et techniques particulières
Marché de conception et réalisation d'un outil pédagogique spécifique au Potager du Roi
destiné aux publics du premier cycle de l'Education nationale

ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHÉ – DISPOSITIONS GENERALES

1.1. Objet du marché

Conformément au décret n° 94-1225 du 30 décembre 1994, l'Ecole nationale supérieure de paysage (ENSP) a pour missions d'assurer la formation initiale et continue des paysagistes, d'apporter son concours scientifique, technique et artistique à des institutions culturelles, d'enseignement ou de recherche et à des collectivités territoriales ou à des entreprises, de contribuer au rayonnement international de la compétence française dans le domaine du paysage et d'assurer la gestion, la conservation et la valorisation de son site historique versaillais, le Potager du Roi.

Cette mission de valorisation s'incarne dans la politique des publics de l'établissement avec notamment l'accueil régulier de groupes scolaires sur le site du Potager pour des visites guidées avec médiateurs ou guides-conférenciers. L'ENSP se donne aujourd'hui pour objectif de développer cet accueil ainsi que son action éducative par une offre adaptée, de la maternelle au lycée.

Dans ce contexte, le présent marché a pour objet la conception et la réalisation en 5 exemplaires d'un outil spécifique au cycle 1, appelé « mallette pédagogique », contenant des éléments destinés à être utilisés par les enseignants en classe et d'autres pouvant être activés par les médiateurs lors de la venue des groupes sur site. Enseignants et médiateurs disposeront ainsi d'un outil commun comprenant des supports pédagogiques et des formats d'activités à la fois spécifiques et complémentaires.

Multi-sensorielle, ludique et répondant dans sa forme et sur le fond au besoin détaillé dans le présent marché, la mallette pédagogique doit être conçue en conformité avec les objectifs de l'Education nationale, fournir une aide aux enseignants et aux médiateurs et rendre compte de l'histoire, des activités, des enjeux et des projets du Potager du Roi sur des thématiques telles que le bien-vivre et le bien-manger au 21^e siècle. L'objectif est de préparer et d'enrichir l'expérience de visite du site, en offrant des contenus adaptés et des activités répondant aux besoins des élèves, des enseignants et des médiateurs. L'outil doit permettre de pallier aux difficultés d'observer, de prélever ou de goûter des éléments de la faune ou de la flore du site.

Le déploiement de la mallette pédagogique est souhaité sur l'année scolaire 2019-2020 dans un réseau pilote d'écoles partenaires. Outil à la fois innovant, créatif et expérimental, la mallette pédagogique s'envisage ainsi dans le cadre de partenariats éducatifs.

Le projet bénéficie du financement du World Monuments Fund.

1.2. Dispositions générales

1.2.1. Présentation de l'établissement

Etablissement public de l'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'Ecole nationale supérieure de paysage (ENSP) est le berceau historique de la formation des paysagistes concepteurs et un foyer d'enseignement, de recherche et de création reconnu au plan international. Face aux transitions sans précédent auxquelles nos sociétés et nos territoires sont confrontés, l'ENSP a pour vocation de former des professionnels

Marché N°2019.MAL.01.POT

*Cahier des clauses administratives et techniques particulières
Marché de conception et réalisation d'un outil pédagogique spécifique au Potager du Roi
destiné aux publics du premier cycle de l'Education nationale*

capables, par le projet de paysage, de remettre les questions du sol, du vivant, de l'énergie et des usages des espaces au cœur du débat.

L'ENSP propose une offre complète de formations dans le domaine du paysage par la voie de la formation initiale et continue. Elle délivre en propre le Diplôme d'État de Paysagiste conférant le grade de Master, le diplôme de *Concepteur et Créateur de Jardin dans le Paysage*, inscrit au RNCP, et le Post-master *Paysage et transition(s)*. L'ENSP est partie prenante dans la délivrance de masters et est impliquée dans deux écoles doctorales. Elle s'appuie sur plus d'une dizaine d'accords de coopération et d'échanges internationaux, dont l'European Master in Landscape Architecture, qui est organisé avec quatre universités de renommée mondiale dans la formation des paysagistes (Barcelone, Edimbourg, Amsterdam, Hanovre). L'ENSP offre enfin une large gamme de formations courtes à destination des professionnels et du grand public.

L'ENSP regroupe une quarantaine de professeurs et enseignants-chercheurs, et plus de 300 étudiants et stagiaires en formation chaque année sur deux sites, à Versailles et à Marseille. Sur le site de Marseille, l'établissement est membre fondateur de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires. A Versailles, le Potager du Roi, site historique de l'établissement, fort d'une histoire intimement liée à l'enseignement horticole et à une production agricole qui remonte au 17^e siècle, constitue un laboratoire pour penser la ville-nature de demain, à la fois productive, écologique et accueillante.

1.2.2. Spécificités du Potager du Roi

Le Potager du Roi est un chef-d'œuvre de l'art du jardin régulier dit « à la française » à vocation productive. Construit entre 1678 et 1683 par Jean-Baptiste de La Quintinie à la demande de Louis XIV, il est classé Monument historique et Jardin remarquable et fait partie intégrante du domaine de Versailles inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Depuis le 17^e siècle, ses jardiniers perpétuent l'art de la taille et cultivent une grande diversité de fruits et légumes.

Accessible à la visite depuis seulement 1991, le Potager du Roi est le site historique de l'École nationale supérieure de paysage (ENSP), qui en assure la conservation, la gestion et valorisation. Dans le contexte des transitions actuelles, ce lien lui permet aujourd'hui d'affirmer une identité forte en tant que lieu précurseur depuis sa création : le Potager du Roi poursuit en effet une activité de production en milieu urbain tournée vers les circuits courts, une approche expérimentale des nouvelles techniques de culture, telles que l'agroécologie, et une réelle implication dans la formation, la recherche et la création.

A la belle saison, les visiteurs peuvent y découvrir une programme riche et variée d'événements culturels : danse, expositions, théâtre, ... investissement régulièrement le jardin. Le festival Plastique Danse Flore propose par exemple chaque année une rencontre avec la création contemporaine tandis que le Mois Molière permet de (re)découvrir un répertoire classique mis en scène en plein air, dans un cadre exceptionnel.

En lien avec la pédagogie et la recherche de l'ENSP, le Potager du Roi est également un lieu d'accueil de référence pour des colloques scientifiques, des workshops, des conférences, ouvertes aux professionnels comme au grand public.

Chaque week-end d'avril à octobre, des visites en groupe avec conférenciers sont proposées pour découvrir les richesses du site. Un large catalogue d'ateliers et de formations, tels que

Marché N°2019.MAL.01.POT

*Cahier des clauses administratives et techniques particulières
Marché de conception et réalisation d'un outil pédagogique spécifique au Potager du Roi
destiné aux publics du premier cycle de l'Éducation nationale*

l'Art du Bonsaï, Agrémenter et cultiver un jardin, l'Art floral, est également ouvert au grand public.

Le Potager du Roi est accessible en illimité grâce à une carte d'adhésion annuelle, qui propose par ailleurs un ensemble de réductions à la boutique-librairie du site.

Les bénévoles sont bienvenus sur le site du Potager du Roi pour participer à un ensemble d'activités. Un programme est ainsi mis en place pour participer aux travaux d'entretien du site, participer aux travaux de jardinage et participer à des activités d'accueil et d'animation.

La boutique-librairie du site propose à la vente les fruits et légumes du Potager du Roi ainsi que des produits transformés – jus, confitures, miel, coulis, ...- et dérivés comme des cosmétiques à base de plantes du Potager. Les produits frais sont disponibles suivant les saisons et les marchés de la semaine. La librairie spécialisée compte plus de 800 références d'ouvrages et revues dans les domaines du jardin, de l'écologie, de l'agriculture et du paysage.

1.2.3. Organisation de la maîtrise d'ouvrage

Les prestations du ou des titulaire(s) du présent marché, telles que définies dans le cahier des charges, seront réalisées sous la conduite des services de l'ENSP et bénéficieront de l'accompagnement de la personne responsable de l'accueil des publics, ainsi que de la personne chargée des accueils de groupes et de la relation avec les établissements scolaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre du présent marché, les candidats devront pouvoir justifier des compétences suivantes : conception et édition d'ouvrages imprimés, de supports pédagogiques, qualités graphiques, production d'objets originaux ludiques et éducatifs écoresponsables et esthétiques, répondant aux normes en vigueur.

1.2.4. Sous-traitance

Dans l'hypothèse où les soumissionnaires souhaiteraient s'adjoindre les services d'un ou de plusieurs sous-traitants, dont ils estiment les références et compétences utiles pour justifier de leur offre, ils joindront les mêmes éléments déclaratifs à l'appui de leur offre, attestations et références que pour eux-mêmes.

Le mandataire du groupement explicitera, au titre de sa note d'intention, la manière dont il envisage l'organisation des relations de travail avec ce/ces sous-traitant(s).

Les conditions de l'exercice de cette sous-traitance sont définies à l'article 3.6 du CCAG-PI.

1.2.5. Décomposition en tranches et en lots

Le marché est global. Il est, conformément au contenu du marché, décomposé en lot unique.

ARTICLE 2 – PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Par dérogation à l'article 4.1 du CCAG – PI, les pièces constitutives du marché sont les suivantes par ordre de priorité décroissante :

2.1. Pièces particulières

- L'acte d'engagement (A.E.),
- Le cahier des clauses administratives techniques particulières (CCATP),
- Le règlement de la consultation,
- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

2.2. Pièces générales

- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés publics de Prestations Intellectuelles (CCAG-PI) approuvé par l'arrêté du 16 septembre 2009 publié dans le Journal Officiel de la République Française du 16 octobre 2009 – option B en ce qui concerne le chapitre 5,
- Le Code du Travail et ses décrets d'application.

ARTICLE 3 – CONTENU ET ETENDUE DE LA PRESTATION

3.1. Définitions préalables

« Outil pédagogique : un outil pédagogique doit être compris comme un support associé à une démarche, dans le but d'aider ou d'accompagner un public spécifique à apprendre, à comprendre... Il existe de nombreux outils pédagogiques, dont les mallettes pédagogiques. »
l'Ifrée, Eco-conception des outils pédagogiques, 2010, p.6.

« Mallette pédagogique : la mallette est un outil nomade qui s'active par un médiateur au cours de sa visite. Les mallettes sont des outils polyvalents, multi-sensoriels et ludo-pédagogiques constitués de plusieurs éléments visant à s'adapter à des tranches d'âges variées, à des groupes d'enfants dans des états de santé différents, à des envies et goûts divers. En outre, la présence d'un médiateur constitue un prérequis. Sans sa présence, l'outil risque de prendre la forme d'une prestation de service, d'une activité de loisirs plus que d'une activité culturelle et éducative.

Outil multi-sensoriel : ce type d'outil permet une lecture sensible qui se prête parfaitement au lieu. Comme son nom l'indique un outil multi-sensoriel est basé sur les cinq sens : le goût, la vue, l'ouïe, le toucher et l'odorat ». Source : Anaïs Dondez. *L'Usage des mallettes pédagogiques dans le partenariat entre musée et hôpital*. Mémoire de recherche, Master 2 expographie-muséographie de l'université d'Artois, 2014.

3.2. Publics-cibles

3.2.1. Les élèves du cycle 1

L'outil pédagogique objet du présent marché, dédié aux scolaires du cycle 1, doit prendre en compte les objectifs de l'Education nationale, qui place le jeu et l'atelier au cœur de la démarche d'apprentissage.

Petite section : développer le vocabulaire ; familiariser avec l'écrit et la langue française ; contrôler ses mouvements (développement de la motricité fine) ; acquérir des notions de temps ; acquérir des premières notions de repérage dans l'espace ; développer l'attention ; apprendre à compter jusqu'à 4 ; apprendre à comparer ; observer les objets pour développer un esprit logique ; découvrir et observer le fonctionnement du corps, des animaux, des végétaux ; découvrir les 5 sens afin de développer et d'appivoiser les différentes sensations du corps humain.

Moyenne section : développer la motricité fine et globale de l'enfant ; favoriser la créativité de l'enfant ; commencer à repérer les sons qui forment les mots ; apprendre les lettres de l'alphabet ; écrire son prénom ; l'apprentissage des notions de temps et d'espace est favorisé (grande période de découverte) ; apprendre à compter jusqu'à 9 ou 10 ; écrire des nombres de 1 à 5 ; reproduire des formes complexes ; apprendre à classer ; découvrir les cinq sens afin de développer et d'appivoiser les différentes sensations du corps humain.

Grande section : commencer à écrire des lettres sur une ligne en écriture cursive ; associer les nombres connus à une écriture chiffrée ; découvrir le fonctionnement du corps, les différentes manifestations de la vie, la nutrition.

Cours préparatoire : apprendre à lire ; poursuivre l'apprentissage de l'écriture ; apprendre à compter ; améliorer la compréhension et l'expression orale.

Source : Ministère de l'Education Nationale.

Au vu des objectifs susmentionnés, l'outil devra principalement prendre en considération l'éveil et le développement des cinq sens, ainsi que la découverte du fonctionnement du corps, des animaux et des végétaux.

3.2.2. Les enseignants

Par le biais d'un prêt annuel, la mallette sera confiée aux enseignants des écoles partenaires afin qu'ils y puisent les ressources nécessaires à leur prise de connaissance du site du Potager du Roi, ainsi que les éléments leur permettant de préparer leurs élèves à la visite du site et de prolonger cette expérience au sein de la classe. Il est essentiel que l'outil dédié soit intuitif et facile d'utilisation. Il est vivement recommandé au prestataire de créer un guide d'utilisation de la mallette pédagogique.

En fournissant des activités variées, de qualité, qui abordent les thématiques-phares du programme de l'Education Nationale (apprendre en jouant, apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes, apprendre en s'exerçant, apprendre en se remémorant et en mémorisant), la mallette doit être considérée comme un support éducatif et répondre à des besoins identifiés :

- pour préparer la visite, elle contiendra des propositions d'activités ludiques et sensibles abordant les thèmes propres à la visite-découverte d'un jardin potager ;

Marché N°2019.MAL.01.POT

Cahier des clauses administratives et techniques particulières

Marché de conception et réalisation d'un outil pédagogique spécifique au Potager du Roi destiné aux publics du premier cycle de l'Education nationale

- pour poursuivre l'expérience de visite, elle contiendra d'autres activités ludiques et sensibles pour mémoriser les informations essentielles et se remémorer les connaissances acquises sur le site ainsi que les sensations ressenties ;
- l'outil pédagogique doit offrir une certaine autonomie aux enseignants afin qu'ils puissent proposer des activités parfaitement adaptées à leur classe ; les activités proposées ainsi que les éléments contenus dans la mallette, nécessaires à leur réalisation, doivent donc pouvoir être modifiés en fonction des particularités de la classe.

3.2.3. Les médiateurs

Un panel varié d'intervenants (guides-conférenciers, jardiniers, étudiants ENSP) sont chargés des visites guidées du Potager du Roi. Les éléments qui leurs sont destinés dans la mallette pédagogique ont vocation à les aider à mener des visites-atelier ludiques, multi-sensorielles adaptées au cycle 1. Ils doivent être considérés comme un support de visite pour les médiateurs et des moyens d'enrichissement et d'illustration du discours. Pédagogie, simplicité et facilité d'activation sur le terrain doivent dès lors être leurs qualités premières. Néanmoins, il semble fondamental de prendre en compte que les médiateurs s'approprient les supports, réinventent leurs utilisations selon les publics. Il est donc nécessaire de concevoir un outil flexible et adaptable :

- l'outil pédagogique doit être à la fois informatif et interactif, et permettre aux médiateurs de maintenir et même renforcer l'attention des élèves, par le biais d'activités ludiques et sensibles, à faire au cours de la visite ;
- l'outil pédagogique doit offrir aux médiateurs du matériel de qualité destiné à pallier les difficultés inhérentes au site (absence de certains fruits ou légumes en fonction des saisons par exemple), adaptables aux particularités du site (saisons, pousses, récoltes, tailles).

3.3. Livrables

Les deux phases constitutives de la prestation en termes de livrables sont :

- phase 1 : la conception de la mallette pédagogique à la fois sur le fond et la forme, y compris l'ensemble du matériel et des éléments utiles aux activités proposées et le contenu pédagogique ;
- phase 2 : la réalisation intégrale en 5 exemplaires de la mallette pédagogique, y compris l'ensemble des éléments utiles aux activités proposées.

Ces deux phases présentent chacune un ensemble de livrables spécifiques, tels que décrits ci-dessous.

Dans ce cadre, il est notamment demandé au titulaire de définir le fonctionnement de la mallette pédagogique de manière spécifique aux enseignants d'un côté et aux médiateurs de l'autre, ainsi que le matériel qui leur est dédié, tout en mettant en avant la complémentarité des activités possibles par ces deux catégories de cibles. Le contexte d'utilisation de la mallette pédagogique doit en ce sens être pris en compte pour sa conception et réalisation :

- en classe, la mallette pédagogique permet aux enseignants de proposer des activités de sensibilisation à faire avant la visite et de mémorisation à faire après la visite du site ; la mallette a pour vocation à rester dans la salle de classe ;
- lors de la venue au Potager du Roi, la mallette pédagogique trouve une déclinaison matérielle de « terrain » permettant aux médiateurs de mener une visite multi-sensorielle (la piste d'un sac souple et léger intégré à la mallette est à étudier par le titulaire).

3.3.1. LIVRABLES DE LA PHASE 1

Le titulaire doit remettre à la fin de la première phase le projet final de la mallette pédagogique qui comprend :

- les intentions détaillées en matière de contenu pédagogique qui prend forme au sein de la mallette :
 - o d'un dossier pédagogique destiné aux enseignants (textes, images) : « mode d'emploi » de la mallette pédagogique, le dossier pédagogique met notamment en perspective la mallette par rapport aux objectifs de l'Education nationale et comprend des fiches d'activités et des informations faisant le lien entre le Potager du Roi et les activités proposées avant et après la visite ;
 - o d'un livret destiné aux médiateurs pour les activités pendant la visite : il s'agit autant d'une notice d'utilisation que d'un petit inventaire du contenu dédié et de son fonctionnement, ainsi qu'une description des animations possibles grâce au matériel mis à disposition ;
- la liste précise des activités proposées par typologie de publics-cibles et selon les usages mentionnés ci-dessus ainsi que le matériel associé ; *voir en annexe, liste suggérant des activités*
- les maquettes graphiques et dessins techniques de la mallette pédagogique et de son contenu (dossier pédagogique, livret, matériel dont objets phares – voir ci-dessous).

3.3.2 Livrables de la phase 2

Le titulaire doit remettre à la fin de la deuxième phase 5 exemplaires de la mallette pédagogique avec l'intégralité des éléments la constituant.

3.4. Prérequis et préconisation pour la conception et à la réalisation de la mallette pédagogique

La mallette pédagogique est pensée comme un outil à la fois de grande qualité esthétique, à l'image de l'ENSP et de son site, et pratique et responsable :

- légère, compact, transportable par une seule personne ;
- robuste ;
- d'un maniement simple et efficace ;
- pérenne.

Il revient au titulaire de concevoir et de réaliser sa déclinaison de « terrain » pour permettre aux médiateurs d'animer des ateliers au sein du Potager du Roi, au cours de la visite, tenant compte des contraintes inhérentes au site. Cette déclinaison et ses éléments doivent être :

Marché N°2019.MAL.01.POT

*Cahier des clauses administratives et techniques particulières
Marché de conception et réalisation d'un outil pédagogique spécifique au Potager du Roi
destiné aux publics du premier cycle de l'Education nationale*

- transportables par une seule personne ;
- robustes, résistants et imperméables, ayant vocation à être utilisés en extérieur ;
- d'un maniement simple et efficace, tout en étant fidèles aux normes de sécurité (en effet certains outils pourraient être manipulés par les enfants pendant la visite) ;
- attractifs et ludiques.

Des objets « phares » sont attendus dans la mallette, dont la nature, la conception et la réalisation sont à la charge du titulaire du marché. Exemples d'objets « phares » pressentis, liste non limitative : herbier, recettes à réaliser en classe, mascotte, plan ludique grand format du Potager du Roi qui recense les principaux éléments que les enfants pourront observer au cours de leur visite, affiche « Les 10 commandements du petit jardinier », sachets de graines de plantes aromatiques (basilic, menthe, ciboulette), calendrier des fruits et légumes de saisons, carnet de comptines et de contes, contenant à sirop, etc.

Aucune forme n'étant imposée au titulaire pour la mallette pédagogique et sa déclinaison, elle doit cependant susciter l'intérêt de l'ensemble des cibles du projet. Une identité visuelle propre, en cohérence avec l'identité visuelle de l'ENSP, qui est déclinée sur l'ensemble de la mallette et des éléments la constituant, est attendue.

Une attention particulière est également accordée au choix des matériaux la constituant. Le matériel doit être conçu et réalisé en conformité avec la réglementation en termes de sécurité vis-à-vis des cibles du projet, et les meilleures normes de responsabilité environnementale et sociétale en cohérence avec le positionnement de l'établissement.

N.B. : Il est en ce sens important d'éviter les matériaux comme le verre et le métal et de limiter dans la mesure du possible le recours au plastique. Si le choix va vers un matériau bois, privilégier un bois lisse. Aucun outil ne doit comporter de parties tranchantes ou coupantes. Les formats papier doivent être arrondis aux angles, recouverts de papier pelliculé et sans risques si ingérés. Les outils peints, vernis ou pelliculés, doivent être constitués de matériaux non-toxiques, sans plomb et sans phtalates. Il est nécessaire de prévoir des outils suffisamment larges pour qu'ils ne présentent aucun risque d'ingestion, et, si certaines parties des outils sont mobiles, veiller à ce que l'enfant ne puisse pas s'y coincer les doigts. Pour les outils liés à l'odorat (le contenant et le contenu), il est nécessaire de penser à un contenant suffisamment grand, non pointu, non coupant, non ouvrable et de prendre en compte les sensibilités sensorielles des enfants de cet âge. Pour les outils liés à l'ouïe, il est nécessaire de penser à des outils adaptés afin d'éviter les risques d'acouphènes.

Le contenu du dossier pédagogique destiné aux enseignants et du livret destiné aux médiateurs est rédigé et mis en forme par le titulaire. A cette fin, l'ENSP fournit un ensemble d'éléments qui pourront être intégrés, textes d'information sur le Potager du Roi et visuels notamment.

L'ENSP préconise de classer les activités proposées aux enseignants par sens et d'en définir un nombre entre 5 et 8 spécifiques à chaque sens, mais également des activités multi-sensorielles. Il pourrait s'agir, selon les préconisations et l'expertise du titulaire, de cartes à jouer - type memory, sept familles, imagiers à réaliser, posters à compléter, coloriages, découpages, etc. Leur organisation dans la mallette, leur conception y compris graphique et leur production sont à la charge du titulaire.

L'ENSP préconise de classer les activités proposées aux médiateurs par sens et d'en définir un nombre entre 2 et 5 spécifiques à chaque sens, ainsi que des activités multi sensorielles. Une attention particulière devra être accordée à la saisonnalité, les visites ayant lieu majoritairement au printemps, en été et en début d'automne. Il pourrait s'agir, selon les

Marché N°2019.MAL.01.POT

*Cahier des clauses administratives et techniques particulières
Marché de conception et réalisation d'un outil pédagogique spécifique au Potager du Roi
destiné aux publics du premier cycle de l'Education nationale*

préconisations et l'expertise du titulaire, de cartes odorantes, représentations du jardin et/ou de productions du jardin et/ou de tout élément lié au jardin, contenant pour partager des éléments à respirer ou à toucher, outils nécessaires à l'observation de petits éléments *in situ* et à l'amélioration du confort des petits visiteurs. Leur organisation dans la mallette, leur conception y compris graphique et leur production sont à la charge du titulaire.

ARTICLE 4 – RESPONSABLE TECHNIQUE DU TITULAIRE

Dès la notification du présent marché, le titulaire confirmera la composition de l'équipe et le ou les responsables techniques qualifiés qu'il a désignés lors de la remise de son offre.

ARTICLE 5 – CONDITIONS D'EXECUTION DE LA MISSION

5.1. Conditions générales

Le titulaire s'engage à agir avec toute la diligence souhaitable et à mettre en œuvre les moyens qui permettent d'éviter autant que faire se peut les surcoûts et les retards évitables qui pourraient découler de son intervention. En particulier, il devra respecter les délais définis à l'article 7 ci-après.

5.2. Conditions particulières

Les titulaires du lot unique exercent leurs fonctions pour le compte du maître d'ouvrage en liaison avec celui-ci. L'intervention du maître d'ouvrage ne modifie en rien les responsabilités découlant pour chacun de son statut et de ses obligations propres.

Les titulaires s'engagent à accomplir tous les actes qui leur paraissent nécessaires auprès du maître d'ouvrage, compte tenu des natures et domaines d'intervention qui leur ont été confiés par le présent marché. Ils doivent mettre en garde le maître d'ouvrage contre les conséquences fâcheuses de dispositions inscrites dans les différentes pièces portées à leur connaissance tout au long de leur mission.

5.3. Obligations du titulaire relatives aux moyens mis en place

Les équipes respectives des titulaires sont qualitativement et quantitativement adaptées à la nature des prestations à exécuter aux différentes phases de leur mission, ainsi qu'aux conditions et objectifs particuliers de l'exécution des ouvrages et notamment de leur mise en œuvre et de leur démontage en fin de mission.

La composition des équipes de chaque titulaire sont fixées nominativement dans le marché (annexe 1 de l'acte d'engagement). Le maître d'ouvrage peut, à tout moment, demander au titulaire le remplacement d'un ou plusieurs membres, s'il le juge nécessaire.

Chaque titulaire a l'obligation de maintenir en place les membres de l'équipe nommément désignés pendant toute la durée nécessaire à l'accomplissement des prestations.

Si l'un des membres de l'équipe n'est plus en mesure d'accomplir sa mission, le titulaire du marché doit en aviser immédiatement le maître d'ouvrage par lettre recommandée et prendre

toutes les dispositions nécessaires en application de l'article 3.4.3. du CCAG-PI pour que la bonne exécution des prestations ne soit pas compromise.

Par dérogation à l'article 3.4.3. du CCAG-PI, obligation est faite au titulaire de désigner un remplaçant et d'en communiquer le nom et les titres au maître d'ouvrage dans un délai de 5 jours à compter de la date d'envoi de l'avis dont il est fait mention à l'alinéa précédent.

A défaut de remplaçant ou si le remplaçant est récusé dans le délai indiqué ci-dessus, le marché est résilié dans les conditions prévues à l'article 32 du CCAG-PI.

Le titulaire s'engage, si cela s'avère nécessaire pour mener à bonne fin les missions définies à l'article 3 ci-avant, à augmenter l'effectif de son équipe sans accroissement de sa rémunération.

5.4. Autres dispositions afférentes à l'exercice de la mission

Toutes les prestations nécessaires à la bonne exécution de la mission conférée par le marché sont réputées incluses dans le marché y compris lorsqu'elles ne font pas l'objet d'une stipulation spécifique, et sauf exclusion expresse.

Les membres de l'équipe du titulaire sont tenus à une obligation de conseil portant sur tous les aspects de la mission, qui sera entendue de la manière la plus générale qui soit et qui les obligera à attirer l'attention du maître d'ouvrage sur toutes les difficultés ou questions ressortant de leur spécialité, quand bien même elles ne feraient pas l'objet d'une stipulation particulière du présent marché.

ARTICLE 6 – PRIX DES PRESTATIONS

Le marché est traité sur la base d'un prix global et forfaitaire consolidé par les annexes figurant pour le lot unique inscrit dans l'acte d'engagement.

En complément des dispositions de l'article 10.1.3 du CCAG-PI, il est précisé que les prix du marché sont réputés comprendre :

- l'intégralité de la conception et mise en œuvre des prestations
- les frais d'assurance
- les frais de déplacement
- les travaux de secrétariat
- les frais de reproduction et de diffusion des documents que le titulaire doit établir dans le cadre de sa mission
- les fournitures de bureaux, les matériels et logiciels informatiques nécessaires à l'exercice de la mission
- d'une manière générale tous frais nécessaires à la réalisation de son lot.

6.1. Date d'établissement des prix et variation dans les prix

Les prix sont réputés fermes pour toute la durée d'exécution du marché.

6.2. Application de la taxe sur la valeur ajoutée

Les montants des acomptes mensuels et du solde sont calculés en appliquant les taux de TVA en vigueur lors de l'établissement des pièces de paiement. Ces montants sont éventuellement

rectifiés en vue de l'établissement du décompte général en appliquant les taux de TVA en vigueur lors des encaissements.

ARTICLE 7 – DUREE DU MARCHE – PENALITES POUR RETARD

7.1. Durée du marché et délais d'exécution

Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2019.

Une réunion préparatoire sera organisée avec le titulaire au plus tard cinq (5) jours après la notification du marché afin de :

- stabiliser les orientations pour la conception de la mallette pédagogique ;
- préciser le périmètre précis des livrables ;
- déterminer le détail du calendrier de travail pour les deux phases présentées ci-après.

La mission du titulaire devra s'organiser selon les phases suivantes :

- phase 1 : la première phase correspond à une phase de préparation organisée à compter de la notification du marché jusqu'à la mi-septembre 2019 ; elle consiste en une réunion préparatoire et plusieurs sessions de travail pilotées et coordonnées par le titulaire selon les besoins pour aboutir au projet final de mallette pédagogique ;
- phase 2 : la deuxième phase correspond à la phase de réalisation matérielle de la mallette pédagogique et de l'ensemble de ses composantes en 5 exemplaires ; les livrables pour cette deuxième phase sont attendus pour la mi-octobre 2019.

Un haut niveau de collaboration ainsi qu'une communication fluide et constante entre le titulaire et l'équipe concernée par le projet au sein de l'ENSP est attendue durant ces phases.

7.2. Pénalités

En cas de non respect des délais mentionnés ci-dessus, le prestataire encourt sans mise en demeure préalable, une pénalité calculée par application de la formule suivante par dérogation à l'article 14.1 du CCAG-PI :

$$P = \frac{V \times R}{200}$$

Détail :

P = Montant des pénalités

V = Valeur pénalisée. Cette valeur est égale à la valeur des prestations en retard.

R = Nombre de jours de retard

Autres pénalités : en cas d'absence à une réunion à laquelle il est tenu d'assister, le titulaire subit une pénalité de 500 euros HT.

Par dérogation à l'article 14.3 du CCAG, le titulaire ne bénéficie pas d'exonération de pénalités.

ARTICLE 8 – MODALITES DE REGLEMENT

8.1. Avance

Conformément à l'article 110 du décret 2016-360, une avance de 10 % du montant initial du marché peut être accordée au titulaire si le montant initial du marché est supérieur à 50 000 € HT et dans la mesure où le délai est supérieur à deux mois.

Le titulaire indiquera, dans l'acte d'engagement, s'il refuse ou non le versement de cette avance.

8.2. Acomptes

Le règlement des sommes dues au titulaire fera l'objet d'acomptes mensuels au prorata de l'avancement de chaque élément de mission selon le DPGF de l'ensemble de la prestation.

Les demandes d'acomptes devront être datées, signées et adressées au maître d'ouvrage à l'adresse suivante :

Ecole nationale supérieure de paysage
Bureau des contrats
10, rue du Maréchal Joffre
78000 Versailles

8.3. Montant de l'acompte

Le règlement des sommes dues au titulaire fera l'objet d'acomptes périodiques, dont la fréquence est déterminée à l'article 8.2 ci-dessus, calculés à partir de la différence entre deux décomptes périodiques successifs. Chaque décompte sera lui-même établi à partir d'un état périodique.

Le décompte arrêté par le maître d'ouvrage correspond au montant des sommes dues au titulaire du début du marché à l'expiration de la période correspondante, ce montant étant évalué en prix de base hors TVA. Il est établi à partir du projet de décompte en y indiquant successivement :

- L'évaluation du montant, en prix de base de la fraction de la rémunération initiale à régler,
- Les pénalités éventuelles pour retard,
- Les révisions de prix,
- L'avance s'il y a lieu et dès que nécessaire, sa part de récupération
- L'incidence de la TVA

Le maître d'ouvrage transmet au titulaire l'état d'acompte. S'il modifie le projet de décompte, il joint le décompte modifié.

8.4. Solde

Après constatation de l'achèvement de la mission dans les conditions prévues à l'article 11, le titulaire adresse au maître d'ouvrage une demande de paiement du solde.

8.5. Délais de paiement

Le délai dont dispose le maître d'ouvrage pour le paiement des acomptes est de 30 (trente) jours à compter de la réception par le maître d'ouvrage de la demande de paiement.

8.6. Intérêts moratoires en cas de retard de paiement

Le taux des intérêts moratoire applicable en cas de retard de paiement est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliqué par la Banque centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir majorés de huit points.

ARTICLE 9 – CLAUSE DE FINANCEMENT ET DE SURETE

9.1. Cession ou nantissement

Le montant principal de la créance que le titulaire pourra présenter en nantissement ou céder est le suivant :

Montant en euro toutes taxes comprises
--

Conformément à l'article 127 du décret 2016-360 et aux articles L 312-23 à L 313-34 du code monétaire et financier, toute notification de cession ou de nantissement relative au présent marché sera faite auprès de l'agent comptable de l'ENSP.

En même temps que sera notifié le marché, il sera remis à la demande du titulaire une copie de l'original de l'acte d'engagement portant la mention « copie certifiée conforme à l'original délivré en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consentis conformément à la loi n° 81-1 du 2 janvier 1981 facilitant le crédit aux entreprises ».

9.2. Retenue de garantie

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

ARTICLE 10 – ACHEVEMENT DE LA MISSION

La mission s'achève après la remise des prestations demandées dans les présentes.

L'achèvement de la mission fera l'objet d'une validation établie par l'ENSP constatant que le titulaire a rempli toutes ses obligations.

ARTICLE 11 – EXECUTION DES PRESTATIONS AUX FRAIS ET RISQUES DU TITULAIRE

L'ENSP se réserve le droit, après mise en demeure infructueuse en cours de marché, de faire exécuter aux frais et risques du titulaire défaillant, tout ou parties des prestations n'ayant pas donné satisfaction après constatations contradictoires.

Marché N°2019.MAL.01.POT

*Cahier des clauses administratives et techniques particulières
Marché de conception et réalisation d'un outil pédagogique spécifique au Potager du Roi
destiné aux publics du premier cycle de l'Education nationale*

ARTICLE 12 – ARRET MOMENTANE DES PRESTATIONS

Dans le cas d'arrêt momentané d'une durée supérieure à 5 jours des prestations, pour des causes non imputables au titulaire, le forfait de rémunération sera aménagé en fonction des incidences de l'allongement des délais sur les charges du titulaire. Un avenant fixera les nouvelles conditions.

ARTICLE 13 – RESILIATION DU MARCHE

Les dispositions fixées aux chapitres 7 et 8 du CCAG/PI sont applicables au présent marché.

Conformément à l'article 20 du CCAG/PI, le maître d'ouvrage peut décider, au terme de chacune des phases définies à l'article 3 du présent marché, de ne pas poursuivre l'exécution des prestations.

La décision d'arrêter l'exécution des prestations ne donne alors lieu à aucune indemnité et entraîne la résiliation du marché.

ARTICLE 14 – OBLIGATION DE DISCRETION – CONFIDENTIALITE

Le titulaire et les membres de l'équipe sont tenus au secret professionnel et à l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont ils auraient connaissance au cours de l'exécution du marché.

Ils s'interdisent notamment toute communication écrite ou verbale et toute remise de documents à des tiers sans l'accord express préalable de l'ENSP.

L'utilisation de tout ou partie des prestations ou des dispositifs informatiques ou contenus à des fins de démonstration ou de promotion, sans accord préalable de l'ENSP est interdite.

Le non-respect de ces dispositions entraîne la résiliation du marché conformément à l'article 32 du CCAG-PI.

ARTICLE 15 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

15.1. Cession de droits

En termes de propriété intellectuelle, l'option du CCAG-PI qui est retenue, est l'option B.

Le titulaire du marché cède ainsi à l'Ecole nationale supérieure de paysage, à titre exclusif et gracieux, l'intégralité des droits de propriété intellectuelle (droit de représentation, droit de reproduction et droit d'adaptation) afférents aux résultats et productions remis à l'ENSP conformément aux articles L.122-2 et L.122-3 du code de la propriété intellectuelle.

Le droit de représentation s'entend comme le droit de communiquer lesdits résultats et productions au public et à tout tiers par quelque procédé que ce soit, connu ou inconnu à ce jour.

Le droit de reproduction s'entend comme le droit de fixer ou de faire fixer matériellement les résultats et productions par tous procédés qui permettent de les archiver et/ou de les communiquer au public et à tout tiers.

15.2. Etendue de la cession

Cette cession est consentie, à compter de la remise par le titulaire du marché des résultats et productions, pour la France et le monde entier, pour toute exploitation commerciale et/ou non commerciale, pour la durée légale de protection des droits d'auteur telle que définie par l'article L 123-1 du code de la propriété intellectuelle y compris en cas de prolongation de cette durée.

Il est entendu que pour les exploitations commerciales des résultats et productions (cartes postales, ouvrages, produits dérivés...) par l'ENSP, le montant des redevances éventuellement versées au titulaire du marché sera défini dans le cadre d'une convention ad hoc qui précisera également la nature et la durée des exploitations.

L'ENSP peut rétrocéder et/ou concéder à titre non exclusif certains droits d'exploitation au bénéfice du titulaire du marché dans des conditions qui seront définies dans le cadre d'une convention ad hoc qui précisera la durée, l'étendue et la nature des exploitations ainsi que le montant des redevances éventuelles revenant à l'ENSP. En l'absence d'une telle convention, le titulaire du marché s'interdit toute exploitation des résultats et productions, que ce soit à titre non commercial ou commercial.

L'ENSP peut, à titre exclusif et gracieux, procéder ou faire procéder aux exploitations suivantes des résultats et productions :

- Extractions pour des consultations ultérieures,
- Utilisation en tout ou partie pour tout autre type de travaux ou d'études,
- Études dans le cadre de l'élaboration de parcours de visite,
- Réalisation, édition et diffusion de documents et/ou d'outils d'aide à la visite (plaquettes, dépliants, CD, DVD ou tous autres outils multimédias, documents promotionnels du monument et/ou de l'établissement),
- Expositions temporaires (quel que soit le support : papier, photographies, multimédia, audiovisuel),
- Opération de communication et/ou de promotion, qu'elle soit réalisée par le l'ENSP ou ses partenaires. Ces opérations peuvent notamment concerner la presse écrite et/ou audiovisuelle, les sites internet et/ou intranet de l'ENSP, dossiers de presse, blogs, ...
- Faire l'objet de consultation gratuite sur place par le public, ou encore de consultation à l'extérieur sous forme de prêts gratuits à des fins exclusivement documentaires, scientifiques, pédagogiques, muséologique ou d'usage strictement privé excluant pour l'emprunteur le droit de les reproduire et/ou de les dupliquer,
- Edition dans le rapport d'activité de l'ENSP et/ou de ses tutelles et/ou de ses partenaires, ou dans toute revue scientifique ou culturelle à laquelle l'ENSP ou l'un de ses partenaires s'associeraient,
- L'ENSP est autorisée à réaliser ou faire réaliser des prises de vues photographiques et/ou audiovisuelles des résultats et productions, de les intégrer et de les mettre en ligne à son fonds photographique qui est exploité dans le cadre d'une photothèque dont le fonds est utilisé pour les activités de l'ENSP et mis à disposition de tiers par la vente des clichés et/ou des droits d'exploitation y afférents aux fins des utilisations les plus larges. Dans ce cadre, l'ENSP s'engage à renvoyer les tiers vers le titulaire du marché

Marché N°2019.MAL.01.POT

*Cahier des clauses administratives et techniques particulières
Marché de conception et réalisation d'un outil pédagogique spécifique au Potager du Roi
destiné aux publics du premier cycle de l'Éducation nationale*

pour l'obtention des autorisations nécessaires et pour le paiement des redevances de droits d'auteur correspondantes.

Toutes les exploitations ci-avant mentionnées peuvent se faire sur tout type de support connu ou inconnu à ce jour et notamment papier, numérique, photographique, audiovisuel, multimédia, internet et intranet, blog...

Toutes les exploitations des résultats et productions par l'ENSP et/ou le titulaire du marché doivent, dans la mesure du possible, faire apparaître la mention suivante : « © Nom du titulaire – Ecole nationale supérieure de paysage ».

15.3. Déclarations et garanties

Le titulaire déclare avoir la pleine et entière jouissance des droits dont il dispose au profit de l'ENSP aux termes des présentes. Il garantit expressément la libre jouissance des droits ainsi cédés contre tous troubles, revendications, ou éviction quelconque émanant d'un tiers quel qu'il soit.

En outre, le titulaire déclare et garantit :

- qu'il est libre d'accepter et d'exécuter les présentes et que, ce faisant, il ne viole ni ne préjudicie au quelconque droit d'un tiers ;
- qu'il est dûment habilité à signer les présentes au nom et pour le compte de chacun des auteurs et des traducteurs des différents éléments de l'Etude et à les engager valablement, et qu'il a ainsi notamment plein pouvoir et qualité pour accorder les droits cédés ;
- qu'il n'a fait et ne fera aucun acte susceptible de compromettre la présente cession ou d'empêcher ou de gêner la pleine jouissance par l'ENSP des droits qui lui sont consentis au titre des présentes.

En cas de liquidation judiciaire du titulaire, de résiliation du marché, qu'il y ait ou non faute du titulaire, la restitution des supports appartenant à l'ENSP et la transmission des copies numériques d'exécution a lieu au plus tard à la date d'effet de la résiliation.

Dans l'hypothèse où l'ENSP serait saisi de revendications de tiers, ou serait victime d'un trouble dans la jouissance des prestations objet du présent marché, relatif à la propriété intellectuelle ou industrielle, le titulaire - sans préjudice des sanctions encourues - doit prendre immédiatement les mesures propres à les faire cesser.

Les mesures propres à faire cesser le trouble de jouissance peuvent être les suivantes, au choix du titulaire :

- modifier ou remplacer immédiatement les éléments en litige de manière qu'ils cessent de tomber sous le coup de la réclamation, tout en restant conformes aux spécifications techniques du marché et à ses délais d'exécution ;
- faire en sorte que l'ENSP puisse utiliser les éléments en litiges sans délai, sans limitation et sans autres paiements que ceux prévus au présent marché.

Le titulaire, et ses préposés n'acquièrent aucun droit de propriété intellectuelle d'aucune sorte, du fait de l'exécution des prestations prévues au marché lorsque des supports créés par l'ENSP ou pour son compte, précédemment au présent marché lui ont été remis pour permettre la réalisation des prestations. Le titulaire doit les restituer à l'ENSP sur simple demande.

ARTICLE 16 – ASSURANCES

Conformément à l'article 9 du CCAG-PI dans un délai de quinze jours à compter de la notification du marché, le titulaire devra remettre au maître d'ouvrage une copie de ses contrats d'assurances, en application de l'article L241-1 du Code des Assurances, sur lesquels devront apparaître les sommes assurées, les franchises et les taux de primes, ainsi qu'une attestation des assureurs justifiant :

- que les polices s'appliquent sans restriction et dans toutes leurs conditions pour la réalisation des prestations, objet du présent marché,
- que le bénéficiaire desdites polices est à jour du paiement de ses primes.

Le défaut d'assurance entraîne la résiliation du marché, conformément à l'article 32 du CCAG.

Responsabilité du titulaire vis-à-vis de ses intervenants

Il est expressément entendu que les intervenants demeurent sous la responsabilité du titulaire (législation du travail, sécurité du travail, congé payés, déplacements).

Tout accident ou maladie pouvant les affecter pendant la durée du marché est entièrement prise en charge par le titulaire.

Le titulaire sera responsable des dommages de toute nature que lui-même ou son suppléant aura occasionnés aux biens qui lui sont ou non confiés au personnel de l'établissement public ou à toute autre personne présente sur le site.

Le titulaire fait en outre son affaire de la réparation des préjudices qu'il pourrait lui-même subir à l'occasion de l'exécution des prestations objet du présent marché et renonce à tout recours contre l'établissement public. Il lui appartient de souscrire tout contrat d'assurance couvrant ces dommages.

ARTICLE 17 – REGLEMENT DES DIFFERENDS

Pour tout différend qui s'élèverait entre les parties et s'il ne peut être obtenu un accord amiable, la juridiction compétente est le Tribunal Administratif de Versailles.

Toutefois, le titulaire pourra demander au maître de l'ouvrage que le différend soit soumis à l'avis du comité consultatif du règlement amiable.

ARTICLE 18 – DEROGATIONS AU CCAG-PI

Il est dérogé à l'article 4.1 du CCAG-PI par l'article 2 du présent CCP.

Il est dérogé à l'article 14.1 du CCAG-PI par l'article 7.2 du présent CCP.

Il est dérogé à l'article 3.4.3 du CCAG-PI par l'article 5.3 du présent CCP

10, rue du Mal Joffre 78000 Versailles

Marché de prestations intellectuelles

**Marché à Procédure adaptée
(Au I de l'Article 28 et de l'article 35 du décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif
aux marchés publics)**

REGLEMENT DE CONSULTATION

(R.C.)

Marché N°2019.MAL.01.POT

Relatif

A

**Marché de conception et de réalisation d'un outil pédagogique spécifique
au Potager du Roi destiné aux publics du premier cycle de l'Education
Nationale**

**Les renseignements d'ordre administratifs et techniques peuvent être obtenus à
l'adresse suivante : jm.henry@ecole-paysage.fr**

Date limite de réception des candidatures et des offres :

20 juin 2019 à 12h00

SOMMAIRE

ARTICLE 1 –OBJET DE LA CONSULTATION.....	3
ARTICLE 2 -CONDITIONS DE LA CONSULTATION.....	3
ARTICLE 3 -PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES.....	6
ARTICLE 4 – CONDITIONS D’ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES.....	8
ARTICLE 5 – DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX ENTREPRISES EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE.....	10
ARTICLE 6 - JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES.....	10
ARTICLE 7 – ASSURANCE ET FRAIS DE TRANSPORTS.....	11
ARTICLE 8 – DIFFERENDS.....	11
ARTICLE 9 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES.....	12

ARTICLE 1 –OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché a pour objet la conception et la réalisation en 5 exemplaires d'un outil spécifique au cycle 1, appelé « mallette pédagogique », contenant des éléments destinés à être utilisés par les enseignants en classe et d'autres pouvant être activés par les médiateurs lors de la venue de groupes sur site. Enseignants et médiateurs, disposeront ainsi d'un outil commun comprenant des supports pédagogiques et des formats d'activités à la fois spécifiques et complémentaires.

Multi-sensorielle, ludique et répondant dans sa forme et sur le fond au besoin détaillé dans le présent marché, la mallette pédagogique doit être conçue en conformité avec les objectifs de l'Education nationale, fournir une aide aux enseignants et aux médiateurs et rendre compte de l'histoire, des activités, des enjeux et des projets du Potager du Roi sur des thématiques telles que le bien-vivre et le bien-manger au 21^e siècle. L'objectif est de préparer et d'enrichir l'expérience de visite du site, en offrant des contenus adaptés et des activités répondant aux besoins des élèves, des enseignants et des médiateurs. L'outil doit permettre de pallier aux difficultés d'observer, de prélever ou de goûter des éléments de la faune ou de la flore du site.

Le déploiement de la mallette pédagogique est souhaité sur l'année scolaire 2019-2020 dans un réseau pilote d'écoles partenaires. Outil à la fois innovant, créatif et expérimental, la mallette pédagogique s'envisage ainsi dans le cadre de partenariats éducatifs.

Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2019.

ARTICLE 2 -CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1 Etendue de la consultation

Le présent marché à procédure adaptée est passé en application du I de l'Article 28 et de l'article 35 du décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.

2.2 Détail des prestations

Le titulaire s'engage à réaliser les prestations telles que définies dans le cahier des clauses administratives techniques particulières (CCATP).

2.3 Compétences et calendrier

Le marché comprend un lot unique :

Conception et réalisation de la mallette pédagogique de la forme au contenu, livraison de 5 exemplaires complets de la mallette.

2.3.1 Calendrier

24 mai 2019 : publication de l'appel d'offre 20 juin 2019 : réception des offres
27 juin 2019 : analyse des offres et sélection des trois candidats les mieux placés pour une phase de négociation 04 juillet 2019 : réception des offres définitives 12 juillet 2019 : notification du marché

2.4 -Modalités d'attribution –cotraitance.

Les groupements momentanés d'entreprise sont autorisés.

En cas de groupement d'entreprises, la composition du groupement et son mandataire devront être présentés à la remise de l'offre dans la première enveloppe concernant la candidature.

En cas de groupement conjoint :

- . Le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.
- . La personne publique pourra si nécessaire transformer ledit groupement en groupement solidaire après que le marché a été attribué au mandataire et à son (ses) cotraitants et, dans tous les cas avant la notification du marché.

2.5 -Présentation du dossier de consultation.

Pour formuler leur offre les candidats compléteront l'acte d'engagement et le bordereau de prix de l'ensemble des lots avec les annexes.

Les candidats n'ont pas à modifier les stipulations du cahier des clauses administratives techniques particulières (CCAPT). Toute modification apportée aux dispositions d'un de ces documents entrainera la nullité de l'offre.

2.6 Variantes techniques.

Sans objet

2.7 -Unité monétaire.

Les candidats sont informés que la personne publique souhaite conclure le marché en Euro.

2.8 –Financement

Le présent marché est financé sur des crédits budgétaires de l'établissement.

2.9 –Délais de règlement.

En application de l'article 183 du décret 2016-360, il est précisé que le délai global de paiement est de 30 jours suivant la réception par le service de la demande de paiement (ou de la date d'effet de la décision de réception si cette date est postérieure à la date de réception de la facture).

Le comptable assignataire chargé des paiements est l'agent comptable de l'ENSP.

L'ordonnateur chargé de la liquidation financière ainsi que de l'émission des mandats est habilité à fournir les renseignements est le directeur de l'ENSP.

2.10-Mode de règlement.

Le mode de règlement choisi par l'ENSP est le virement administratif.

2.11 –Montant du marché

Le titulaire s'engage à exécuter les prestations de conception et de réalisation

Le montant de la TVA est donné à titre indicatif, le règlement en sera effectué suivant le taux en vigueur à la date du fait générateur.

2.12 –Durée du marché

Le marché prendra effet à compter de la date de l'avis de réception de la notification du marché au titulaire et est conclu jusqu'au 31 décembre 2019.

2.13 –Délai de validité des offres.

Le délai de validité des offres est fixé à cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

2.14 –Sous-traitance.

Le titulaire du marché peut sous-traiter l'exécution de certaines prestations à condition d'avoir obtenu du pouvoir adjudicateur l'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément des conditions de paiement de chaque contrat de sous-traitance.

Cette sous-traitance peut intervenir :

a. Au moment de la remise des offres ;

Le candidat doit fournir une déclaration mentionnant les renseignements suivants :

La nature et le montant des prestations sous traitées à payer directement au sous-traitant.

Le nom, la raison ou dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé.

Les conditions de paiement prévues dans le contrat de sous-traitance et le cas échéant les modalités de variation de prix.

Les capacités professionnelles du sous-traitant.

Justifier qu'il ne tombe pas sous les interdictions mentionnées à l'article 51 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

La notification du marché emporte acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement.

b. En cours d'exécution des prestations ;

Dans le cas où la demande de sous-traitance serait présentée après le dépôt de l'offre, le titulaire remet contre récépissé à l'administration ou lui adresse par lettre recommandée avec demande de réception.

ARTICLE 3 -PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat. Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager la société. Les candidatures et les offres des candidats seront exclusivement rédigées en langue française.

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par la personne habilitée à engager la société.

3.1 –Candidature :

Une lettre de candidature (formulaire référencé DC1 ou équivalent) complétée dans son intégralité et signée par une personne habilitée à engager la société en joignant éventuellement le pouvoir la désignant :

Justifier qu'il ne tombe pas sous les interdictions mentionnées à l'article 48 du décret 2016-360 ;

Informar l'administration s'il fait l'objet ou non d'une procédure de redressement judiciaire ou d'une procédure étrangère équivalente.

Dans l'affirmative, il devra être fournie par le candidat la copie du jugement correspondant accompagné d'une traduction certifiée si le candidat n'est pas établi en France ;

Une note de présentation de la société ; présentation générale de la société, effectifs, moyens techniques généraux ;

Les références de prestations similaires dans le domaine avec les coordonnées des personnes concernées et justification du savoir faire ;

Chiffre d'affaires des trois dernières années dans le même domaine ;

Un extrait du Kbis datant de moins de trois mois ;

Une attestation d'assurance civile professionnelle ;

Un Relevé d'Identité Bancaire;

Il est précisé que le candidat retenu devra produire en sus (s'ils n'ont pas été joints à la candidature), dans un délai de 10 jours francs à compter de la date de réception de la demande de l'ENSP :

A-Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (page 3/4 du DC7(1) (dûment complété et signé par l'autorité et habilité à cet effet) ou liasse 3666 ou 2123 et attestation Urssaf).

Dans le cas où le candidat retenu ne pourrait pas fournir les certificats demandés dans le délai imparti, son offre serait exclue ; Le pouvoir adjudicateur s'adressera alors au candidat suivant dans l'ordre de classement des offres ; Ce dernier devant alors fournir les mêmes certificats dans un délai identique.

(1) ces imprimés sont disponibles sur internet <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

3.2 –offres :

Les candidats auront à remettre au titre de leur offre les documents suivants :

Un dossier complet en deux exemplaires (un original et une photocopie) comprenant dans l'ordre suivant :

L'acte d'engagement (DC3) et le bordereau de prix complété, paraphé, signé et revêtu du cachet de l'entreprise ;

Le cahier des clauses administratives techniques particulières (CCAPT)

Le BPU et les DPGF de l'ensemble des lots complété, signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

Le candidat est avisé que la remise d'une offre, emporte l'acceptation des clauses du présent dossier de consultation (présent RC, et CCATP).

Les documents applicables sont ceux en vigueur au premier jour du mois de l'établissement des prix : Mo juin 2018.

Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles (CCAG-PI) annexé à l'arrêté du 16 septembre 2009.

ARTICLE 4 – CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Le non respect des dispositions du présent article entraîne le rejet de l'offre sans contestation possible.

La date et l'heure limites de réception des plis (candidature et offre) sont fixées en première page du présent règlement de la consultation.

L'administration propose de recourir à une transmission électronique sur la place de marché Service Public via le portail www.marchés-publics.gouv.fr.

Cependant, chaque candidat reste libre de choisir le mode de transmission par voie postale (ou par porteur) sur support papier ou sur support physique électronique (CD Rom). L'opérateur économique choisit un de ces modes de transmission et ne peut pas transmettre son offre simultanément par voie électronique et par voie postale (ou par porteur). Néanmoins, les opérateurs économiques, qui répondent par voie électronique, ont la possibilité de transmettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier dans les délais impartis pour la remise des offres.

Cette copie ne sera ouverte que si l'offre transmise par voie électronique n'est pas parvenue au pouvoir adjudicateur dans les délais de dépôt des offres ou si elle n'a pas pu être ouverte par ce dernier. Le pli scellé doit impérativement et de manière lisible comporter la mention « copie de sauvegarde ».

4.1 – Transmission des plis par voie électronique

Les candidats ont la possibilité de présenter leur candidature et leur offre par voie électronique sur le site suivant :

www.marches-publics.gouv.fr

Les candidats désireux de répondre par voie dématérialisée trouveront toutes les informations utiles sur la plate-forme de gestion des marchés publics (cf ci-dessus).

Le dossier complet devra impérativement être transmis avant les dates et heures limites fixées au présent document (horodatage du site faisant foi).

Il est rappelé que la durée du téléchargement est fonction du débit de l'accès internet du soumissionnaire et de la taille des documents à transmettre. Les offres arrivées hors délai ou non adressées dans les formes prescrites ne seront pas examinées et seront supprimées.

Les documents seront fournis au format suivant :

- Formats *.pdf* pour les pièces et *.xls* pour le tableur

Chaque fichier composant le dossier du prestataire et mentionné à l'article IV (candidature et offre) du présent document sera nommé de façon précise afin d'être identifié immédiatement. Les fichiers sont nommés ci-après « nom_fichier.pdf » où « pdf » correspond au format accepté par l'établissement.

Nota : Lorsque l'opérateur économique envoie son pli électronique (candidature et offre) signé, il reçoit en retour quasi immédiat un accusé de réception électronique de son dépôt.

Tout pli électronique reçu après la date limite de dépôt ne sera pas admis. Il en sera de même pour une réponse incomplète.

A défaut, l'opérateur économique choisira l'envoi sous format papier.

Tout document transmis par voie électronique et contenant un virus est éliminé et réputé non reçu. Les candidats sont donc invités à faire analyser leur pli par un anti-virus à jour avant envoi.

4.2 – Transmission des plis par voie postale ou porteur

Les candidats transmettent leurs candidatures et leurs offres avec les documents visés à l'article 3 dans une enveloppe cachetée dite enveloppe intérieure. Celle-ci est insérée dans une « enveloppe extérieure » comportant la mention

E.N.S.P. Ne pas ouvrir.

« Marché de conception et réalisation d'un outil pédagogique spécifique au Potager du Roi destiné aux publics du premier cycle de l'Education Nationale ».

L'enveloppe extérieure devra être remise contre récépissé ou envoyée en recommandé avec avis de réception postal, avant la date indiquée en première page de ce document à l'adresse suivante :

ENSP

Service logistique-achats

A l'attention de M. Jean-Marie Henry

10, rue du Mal Joffre

78000 VERSAILLES

Les plis pourront être remis contre récépissé au service logistique - achats de l'ENSP,

Aux heures d'ouverture : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 sauf le vendredi 14h00 à 16h00.

S'ils sont envoyés par la poste, ils devront être libellés à la même adresse, par courrier recommandé, avec avis de réception postal.

Une fois parvenue, l'offre ne peut être retirée et reste la propriété de l'ENSP.

Les dossiers qui seront reçus au service logistique achats de l'ENSP après la date et l'heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée et ceux qui ne respectent pas les indications ci-dessus, ne seront pas retenus.

ARTICLE 5 – DISPOSITIONS PARTICULIÈRES AUX ENTREPRISES EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

En application des dispositions de l'article 48 du décret 2016-360 du 25 mars 2016, les personnes physiques ou morales en redressement judiciaire doivent dès réception de la présente consultation et préalablement à l'envoi de leur offre, justifier qu'elles ont été habilitées à poursuivre leur activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché et demander à la personne responsable l'autorisation spéciale de soumissionner.

Dans l'éventualité où ladite autorisation ne leur est pas délivrée une semaine avant la date limite fixée pour la remise des offres, elles pourront l'adresser sous réserve d'acceptation par le pouvoir adjudicateur.

Le refus de l'autorisation spéciale de soumissionner peut motiver, le cas échéant, le renvoi de l'offre à son auteur.

ARTICLE 6 - JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues par les dispositions définies par l'article 62 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

6.1 – Jugement des candidatures

L'ENSP vérifiera la conformité des pièces fournies par rapport aux dispositions de l'article 3.1 du présent règlement de la consultation.

6.2 – Jugement des offres

Les critères de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, sont classés et pondérés de la manière suivante (conformément article 62 du décret 2016-360 du 25/03/2016) :

Critères d'attribution :

1. Mémoire technique : 60 %
2. Prix : 40 %

L'absence de références relatives à l'exécution de prestations de même nature que le marché objet de la consultation ne peut justifier l'élimination d'un candidat et ne dispense pas le pouvoir adjudicateur d'examiner les capacités professionnelles et techniques du candidat ou globalement du groupement.

En cas de groupement de candidats, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques est globale.

6.3 – Résultat de la consultation

Les candidats seront informés par voie électronique (**Joindre une adresse courriel**) individuellement du résultat de la consultation dès que l'ENSP aura fait son choix conformément aux dispositions définies par l'article 99 du décret 2016-360.

En outre, un avis d'attribution sera porté à la connaissance du public, par insertion dans l'organe qui a assuré la publication de l'avis d'appel public à la concurrence dans les conditions définies par les dispositions de l'article 99 du décret 2016-360.

ARTICLE 7 – ASSURANCE ET FRAIS DE TRANSPORTS

Les envois sont acheminés sous la seule responsabilité des concurrents et à leurs frais. L'organisateur de la consultation ne peut être tenu responsable du dépassement du délai de remise de l'offre.

ARTICLE 8 – DIFFERENDS

8.1 – Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Versailles – 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles, Tél. 01 39 20 54 00, courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, télécopieur : 01 39 20 54 22, adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

8.2 – Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics – 29 rue Barbet-De-Jouy 75700 Paris Cedex 7. Tél. 01 44 42 63 43 Télécopieur : 01 44 42 63 37, courriel : jean-louis.chavernac@ile-de-france.pref.gouv.fr

8.3 – Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Versailles – 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles, Tél. 01 39 20 54 00, courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, télécopieur : 01 39 20 54 22, adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

Pour plus de renseignements sur l'introduction des recours possibles, les candidats sont invités à consulter le site internet du conseil d'Etat : <http://www.conseil-etat.fr>.

8.4 – Introduction des recours :

Tribunal administratif de Versailles – 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles, Tél. 01 39 20 54 00, courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, télécopieur : 01 39 20 54 22, adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

8.5 – Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- 1) Toute décision administrative peut faire l'objet d'un recours administratif gracieux ou hiérarchique qui interrompt le délai de recours contentieux lorsqu'il est formé avant l'expiration de ce délai.
- 2) Dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication d'une décision contestée : un recours en excès de pouvoir peut être exercé et être éventuellement assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans le même délai.
- 3) Jusqu'à la signature du marché : référé précontractuel (Art. L 551-1 et R 551-1 du Code de Justice administrative).
- 4) En cas d'urgence, le référé liberté et le référé conservatoire (Art L 521-2 et L 521-3 du Code de Justice administrative).
- 5) Un recours de plein contentieux pourra être exercé par le titulaire après notification du marché.

ARTICLE 9 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour toute question ou renseignement complémentaire, les candidats sont invités à adresser une demande écrite (courrier, mail ou fax) au plus tard 10 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres mentionnée en première page, l'administration s'engageant à y répondre au plus tard 6 jours calendaires avant la date de remise des offres.

Ces courriers seront rédigés en langue française et rappelleront le numéro et l'objet du marché.

Les candidats qui ont téléchargé le dossier de consultation des entreprises sont informés que les réponses aux questions posées ne pourront être envoyées par mail qu'à l'adresse indiquée par la personne ayant retiré le dossier. Ils sont invités à prendre contact avec la personne chargée de transmettre les renseignements d'ordre administratif s'ils souhaitent fournir une nouvelle adresse mail.

ANNEXES DU CAHIER DES CHARGES

I. Les objectifs de la maternelle fixés par l'Education nationale

“Organisée en un cycle unique, l'école maternelle est la première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. Elle s'adapte aux jeunes enfants en tenant compte de leur développement et construit des passerelles entre la famille et l'école. Elle organise des modalités spécifiques d'apprentissage en mettant en place des situations variées : résolution de problèmes, entraînements, mémorisation. Le jeu y tient une place particulière : il favorise la richesse des expériences vécues et alimente tous les domaines d'apprentissage. L'école maternelle permet aussi aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble : elle assure une première acquisition des principes de la vie en société et permet à l'enfant de se construire comme personne singulière au sein d'un groupe.”¹

Les principaux axes des programmes à l'école maternelle :

1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

La place primordiale du langage à l'école maternelle est réaffirmée comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous. La stimulation et la structuration du langage oral d'une part, l'entrée progressive dans la culture de l'écrit d'autre part, constituent des **priorités de l'école maternelle** et concernent l'ensemble des domaines d'apprentissage.

2. Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au **développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel** des enfants.

Ces activités mobilisent et enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants :

- d'explorer leurs possibilités physiques
- de développer leurs habiletés motrices et leur équilibre
- de mieux se situer dans l'espace et dans le temps
- d'appréhender l'image de leur propre corps

Elles visent également à développer **la coopération et les rapports constructifs** à l'autre, dans le respect des différences, et **contribuer ainsi à la socialisation**.

La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à **lutter contre les stéréotypes** et contribuent à la **construction de l'égalité entre filles et garçons**.

Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs "performances", à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

¹ <http://www.education.gouv.fr/cid33/programmes-et-horaires-a-l-ecole-maternelle.html>

Ce domaine d'apprentissage se réfère aux **arts du visuel** (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques), aux **arts du son** (chansons, musiques instrumentales et vocales) et aux **arts du spectacle vivant** (danse, théâtre, arts du cirque, marionnettes, etc.).

L'école maternelle joue un rôle décisif pour l'**accès de tous les enfants à ces univers artistiques** ; elle constitue la **première étape du parcours d'éducation artistique et culturelle** que chacun accomplit durant ses scolarités primaire et secondaire et qui vise l'acquisition d'une **culture artistique personnelle**, fondée sur des repères communs.

4. Construire les premiers outils pour structurer sa pensée

5. Découvrir les nombres et leurs utilisations

Depuis leur naissance, les enfants ont une intuition des grandeurs qui leur permet de comparer et d'évaluer de manière approximative les longueurs, les volumes, mais aussi les collections d'objets divers ("il y en a beaucoup", "pas beaucoup"...).

À leur arrivée à l'école maternelle, ils distinguent les petites quantités (un, deux et trois) notamment dans des formes connues (dominos, dés). S'ils savent énoncer les débuts de la suite numérique, cette récitation ne traduit pas une véritable compréhension des quantités et des nombres.

L'école maternelle doit conduire progressivement l'enfant à **comprendre que les nombres permettent à la fois d'exprimer des quantités et un rang ou un positionnement dans une liste**. Cet apprentissage demande du temps et la confrontation à de nombreuses situations impliquant des activités pré-numériques puis numériques.

6. Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées

Très tôt, les jeunes enfants discernent intuitivement des formes (carré, triangle...) et des grandeurs (longueur, contenance, masse, aire...).

À l'école maternelle, ils acquièrent des **connaissances et des repères sur quelques formes et grandeurs**. L'approche des formes planes, des objets de l'espace, des grandeurs, se fait par la manipulation et la coordination d'actions sur des objets.

Cette approche est soutenue par le langage : il permet de décrire ces objets et ces actions et favorise l'**identification de premières caractéristiques descriptives**. Ces connaissances qui resteront limitées constituent une **première approche de la géométrie et de la mesure** qui seront enseignées aux cycles 2 et 3.

7. Explorer le monde²

8. Se repérer dans le temps et l'espace

Dès leur naissance, par l'exploration, les enfants perçoivent intuitivement certaines dimensions spatiales et temporelles de leur environnement immédiat.

² <http://www.education.gouv.fr/cid33/programmes-et-horaires-a-l-ecole-maternelle.html>

Ces perceptions leur permettent d'acquiescer, au sein de leurs milieux de vie, une première série de repères, de développer des attentes et des souvenirs. Ces connaissances demeurent toutefois implicites et limitées.

L'un des objectifs de l'école maternelle est de les amener progressivement à **considérer le temps et l'espace comme des dimensions relativement indépendantes des activités en cours**, et à commencer à les traiter comme telles. Elle cherche également à les amener à **dépasser peu à peu leur propre point de vue et à adopter celui d'autrui**.

9. Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

À leur entrée à l'école maternelle, les enfants ont déjà des représentations qui leur permettent de prendre des repères dans leur vie quotidienne.

Pour les aider à découvrir, organiser et comprendre le monde qui les entoure, l'enseignant propose des activités qui amènent les enfants à observer, formuler des interrogations plus rationnelles, construire des relations entre les phénomènes observés, prévoir des conséquences, identifier des caractéristiques susceptibles d'être catégorisées. Les enfants commencent à comprendre ce qui distingue le vivant du non-vivant ; ils manipulent, fabriquent pour se familiariser avec les objets et la matière.

II. Affiche "Les 10 commandements du petit jardinier"

1. Je ne cueille pas de plantes, de fruits et de légumes.
2. Je reste toujours près d'un adulte

3. Je ne grimpe pas aux arbres
4. Je ne mange pas les fruits
5. Je n'embête pas les animaux et les insectes
6. Je ne cours pas dans le potager
7. Je ne crie pas
8. Je n'écrase pas les fleurs
9. J'écoute le guide
10. Je participe activement à la visite

III. Liste des outils à fabriquer pour la mallette enseignant

Sens	PS/MS/GS/CP	Matériel requis
-------------	--------------------	------------------------

<i>Activité</i>		
Odorat <i>Loto des senteurs</i>	Les enfants doivent deviner les différentes odeurs que l'enseignant leur fait sentir. Après avoir senti les enfants doivent associer l'image correspondante à l'odeur.	→ Contenants à odeur : x6 3 pour le printemps / 3 pour l'automne : <ul style="list-style-type: none"> - Oignon - Citron - Rhubarbe - Courge - Chataigne - Kiwi → 6 cartes représentant les odeurs mentionnées.
Vue <i>Le deux-par-deux du Potager du Roi</i>	Grâce à des jolies cartes représentant des fruits, des légumes, des plantes, des insectes, organiser un grand memory© du Potager du Roi, pour que les élèves se familiarisent avec ce qu'ils pourront observer lors de la visite.	Cartes : x50 (25 paires) <ol style="list-style-type: none"> 1. Asperge 2. Tomate 3. Piment 4. Escargot 5. Vers de terre 6. Radis 7. Carotte 8. Oignon 9. Basilic 10. Laitue 11. Poireau 12. Abeilles 13. Perce oreilles 14. Merle 15. Arbre taillé pyramidale 16. Mésange bleue 17. Arbre en espalier 18. Arbre en vase Médicis 19. Fraise 20. Betterave 21. Courge ruban turc 22. Figue 23. Poire 24. Pêche 25. Pomme → Le niveau de difficulté est ajusté par l'enseignant en fonction du type et du nombre de cartes mises en jeu.
Vue <i>Le deux-par-deux des courges qui poussent dans le Potager du Roi</i>	Grâce à des jolies cartes représentant différentes variétés de courges, organiser un grand memory©.	→ 56 cartes (28 paires) correspondant aux variétés de courges et de potimarrons présents dans le Potager : <ul style="list-style-type: none"> - Atlantic giant - Baby bear

		<ul style="list-style-type: none"> - Baby boo - Bleu de Hongrie - Bleu de Hubbard - Blue ballet - Brodé Galeux d'Eysines - Butter Boy - Buttercup Burgess - Butternut - Futsu Black rinded - Giraumon Turban - Jack Be little - Marina di Chiggioa - Melonnette jaspée de vendée - Musquée de Provence - Pink Jumbo Banana - Potimarron - Queenisland blue - Rouge vif d'Etampes - De siam - Spaghetti - Sucrine du berry - Sweet dumpling - Table gold - Triamble - Trompe d'Albenga - Uchiki Kuri <p>→ Le niveau de difficulté est ajusté par l'enseignant en fonction du type et du nombre de cartes mises en jeu.</p>
<p>Vue</p> <p><i>Les insectes et les oiseaux qui vivent au Potager du Roi</i></p>	<p>Sur un arbre destiné à être affiché à un mur de la classe, les élèves doivent positionner au bon endroit les insectes et les oiseaux présents au Potager du Roi.</p>	<p>→ Arbre (créativité)</p> <p>→ Insectes et oiseaux du Potager du Roi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coccinelle - Papillon - Oiseaux (merle, faucon, mésange...) - Renard - Souris - Vers de terre - Perce oreilles - Poules - Chat - Ecureuil - Abeilles - Bourdons - Fourmis...
<p>Vue</p> <p><i>Qui mange qui ?</i></p>	<p>Expliquer de manière très simple la chaîne alimentaire aux enfants. Ils doivent ensuite mettre des flèches dans le bon ordre.</p>	<p>→ Représentation de la chaîne alimentaire (plus ou moins compliquée selon les niveaux) qui nécessite du coloriage,</p>

	Exemples : ver de terre → pomme → homme puceron → coccinelle → araignée	découpage, collage. → Un conte accompagne l'activité.
Vue <i>Le plan ludique</i>	Prendre connaissance du Potager du Roi avant la visite, de manière ludique, afin de se familiariser avec le lieu avant la visite. Après la visite, il permettra aux élèves de se souvenir de ce qu'ils ont vu à quel endroit.	→ Plan ludique du Potager du Roi qui doit pouvoir être utilisé sous forme de jeu.
Vue <i>Le jeu des ombres</i>	Relier chaque fruit et légume à l'ombre correspondante.	→ Fiches individuelles: x30 → Sur chaque fiche: <ul style="list-style-type: none"> - Pomme - Poire - Artichaut - Figue - Asperge - Carotte - Courge - Fraise → La difficulté varie en fonction du nombre de fruits/légumes et leurs ombres à associer représentés sur la feuille
Vue <i>Louis XIV ou La Quintinie?</i>	Relier chaque outil, chaque instrument de travail à la bonne personne: quels sont les outils du jardinier ? Quelles sont les activités du roi?	→ Fiches individuelles: x30 → Sur chaque fiche, 8 activités/outils chacun: <ul style="list-style-type: none"> - Rateau - Fusil - Couronne - Livre - Epée - Luth - Chien de chasse - Limaçon - Masque de théâtre - Sécateur - Cheval - Brouette - Pelle - Arrosoir - Tuteur - Serpe → La difficulté varie en fonction du nombre

		d'outils à associer représentés sur la feuille. Des pièges sont possibles. Exemples: Louis XIV a appris à tailler les arbres avec la Quintinie (sécateur). Le cheval est employé par le roi mais aussi par le jardinier (fumier).
Vue <i>Le compost</i>	<p>Faire la distinction entre les déchets compostables et ceux qui ne le sont pas.</p> <p>Tracer un trait vert entre les bons déchets et le bac à compost.</p> <p>Faire une croix sur les déchets qui ne sont pas compostables.</p> <p>Avant cette activité il est possible de faire une petite expérience avec les enfants en classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quelques jours avant la séance, mettre à sécher des épluchures de fruits/légumes et des fleurs. - Pendant la séance présenter aux enfant d'une part les fleurs et les épluchures séchées, les fleurs et épluchures fraîches et d'autre part, un contenant en verre et l'autre en plastique. - Les enfants doivent ensuite exprimer les différences entre les fleurs/épluchures séchées et les fleurs/épluchures fraîches. Le but étant qu'ils comprennent que ces déchets se décomposent naturellement. Leur montrer le contenant en verre et en plastique pour qu'ils constatent qu'il ne s'est rien passé. <p>Demander aux élèves d'apporter en classe des pots de yaourt (en verre) et bricoler un petit photophore.</p>	<p>→ Fiches individuelles x30</p> <p>→ Le niveau de difficulté doit être ajusté en fonction du nombre et du type de déchets représentés.</p>
Vue <i>Eveil aux natures mortes</i>	<p>Sur des reproductions de natures mortes, remettre les détails (fruits/légumes) à l'emplacement correspondant.</p>	<p>→ Reproductions de nature morte</p> <p>→ Plateau de jeu</p> <p>→ Détails de fruits et légumes</p> <p>→ Activités à faire en petits groupes</p>

<p>Ouïe</p> <p><i>Découvre les mêmes bruits que Louis XIV</i></p>	<p>Sous la forme d'un conte animé par des bruits, replonger les enfants dans l'ambiance du Potager du Roi sous Louis XIV. Les enfants doivent ensuite associer la carte correspondante au son qu'ils ont entendus.</p>	<p>→ Un conte : trouver un moyen de rassembler tous les enfants autour de ce conte</p> <p>Exemple : Kamishibai</p> <p>→ Outil permettant de faire entendre différents sons aux enfants pendant le conte:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bruits de carrosses et de chevaux, - Aristocrates qui parlent de confiture - Entrée du Roi dans le Potager, - Bruit de la taille, - Bruit de repas "le roi est servi" <p>→ Images représentant les différents sons : x5</p>
<p>Ouïe</p> <p><i>Ecoute les bruits du jardinier, des oiseaux et des insectes</i></p>	<p>Sous la forme d'un conte, faire écouter aux enfants tous les bruits du jardinier qui travaille : tracteur, râteau... mais aussi les bruits qu'ils peuvent entendre au Potager du Roi (oiseaux : perruches, rouge-gorges ; insectes...). Les enfants doivent ensuite associer la carte correspondante au son qu'ils ont entendu.</p>	<p>→ Un conte</p> <p>→ Outil permettant de faire entendre différents sons aux enfants pendant le conte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bruit du râteau - Bruit de la taille - Bruit du tracteur - Bruit de l'arrosage - Bruits d'animaux pour expliquer le fumier <p>→ Images représentant les différents sons : x5</p>
<p>Ouïe</p> <p><i>Le petit loto des bruits royaux</i></p>	<p>Faire écouter aux enfants tous les bruits du Potager du Roi (bruit du chat, oiseau, eau qui coule, vent dans les feuilles...). A chaque fois ils doivent associer le bruit qu'ils entendent à la carte correspondante sur leur support.</p>	<p>→ Support permettant d'écouter les différents sons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Miaulement - Bruits des oiseaux - Eau qui coule - Pluie - Vent - Tempête - Abeille - Hibou <p>→ Supports individuels x 30, avec les</p>

		représentations les différents sons. → Jetons pour recouvrir l'image entendue.
Ouïe <i>Crée ton propre instrument de musique !</i>	Les enfants fabriquent en classe leur instrument de musique à partir de légumes du Potager du Roi : une maracasse à partir d'une courge (en automne), une flûte à partir d'une carotte (au printemps).	
Goût <i>C'est l'heure du "goût-thé"!</i>	Cueillir des plantes aromatiques, les faire sécher, et faire un thé en classe.	→ Plantes aromatiques (possibilité d'utiliser celle qu'ils auront fait pousser en classe). → Fiche recette → Fiche explicative des bienfaits pour le corps de la plante aromatique en question → Contenant à sirop.
Goût <i>En cuisine !</i>	Faire l'une des recettes du livret de "Recettes faciles à faire en classe" avec un produit ramené du Potager du Roi	→ Livre de 12 recettes (une par mois, mettant en valeur 12 produit, vendus dans la boutique du Potager du Roi). → Le niveau de difficulté des recettes doit impérativement être indiqué afin que tous les niveaux puissent réaliser ces recettes.
Toucher <i>Twister des fleurs</i>	Jouer tout en apprenant: l'élève tourne la roulette et place sa main, ou son pied sur l'image correspondante représentée sur le tapis. Tout en jouant, il apprend à mémoriser, à se concentrer, à rester en équilibre.	→ Tapis de sol avec des illustrations de fleurs/fruits/légumes. → Une roulette avec des illustrations de fleurs/fruits/légumes.

<p>Multisensoriel</p> <p><i>Mon fruit idéal</i></p>	<p>Sur le modèle des Surréalistes, donner aux élèves des fruits/légumes découpés en plusieurs parties. L'enfant doit alors réaliser son "fruit idéal". Il doit ensuite donner :</p> <ul style="list-style-type: none"> - son nom - son goût - sa saison - son odeur (par rapport à ce qu'il connaît : odeur de fraise par exemple) <p><u>Variante pour les PS/MS/GS :</u> Avec de la pâte à sel et de la peinture, l'enfant doit créer un fruit/légume idéal.</p>	<p>→ Fiche recette pâte à sel</p> <p>→ Fruits et légumes découpés que les enfants puissent reconstituer selon leur imagination.</p> <p>→ Fiche descriptive préremplie du fruit sur laquelle l'enfant indique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nom du fruit - le goût du fruit - la saison à laquelle il pousse - l'odeur du fruit. <p>→ L'enseignant peut ajuster le niveau de difficulté de cette activité en fonction de sa classe.</p>
<p>Multisensoriel</p> <p><i>Mon herbier du Potager</i></p>	<p>Sur la page de gauche : Représentation de l'arbre et représentation du fruit qui y pousse, avec nom et éventuelles explications.</p> <p>Sur la page de droite : Deux places pour coller les feuilles de l'arbre qui poussent dans le Potager du Roi 1x en automne et 1x au printemps</p>	<p>→ Grand cahier prérempli</p>
<p>Multisensoriel</p> <p><i>Jeu des 4 saisons du Potager du Roi</i></p>	<p>Même principe que le jeu des 7 familles classique.</p>	<p>→ Cartes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Hiver <ul style="list-style-type: none"> - Orange - Mandarine - Pomme de terre - Navet - Betterave - Endive - Chou de Bruxelles - Oignon 2. Printemps <ul style="list-style-type: none"> - Asperge - Radis - Epinard - Artichaut - Cerise - Concombre - Petit pois - Fraise 3. Été

		<ul style="list-style-type: none"> - Prune - Pêche - Tomate - Aubergine - Melon - Poivron - Abricot - Mûre <p>4. Automne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chou fleur - Pomme - Poire - Figue - Courge - Brocoli - Courgette - Haricot vert
<p>Multisensoriel</p> <p><i>De l'assiette au langage</i></p>	<p>Relier des expressions apprises en classe aux produits découverts dans le Potager :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Être haut comme trois pommes ● Être une bonne poire ● Avoir la pêche / la banane ● Devenir rouge comme une tomate ● Ramener sa fraise ● Raconter des salades ● S'occuper de ses oignons ● Les carottes sont cuites ● Appuyer sur le champignon ● Être pressé comme un citron ● Tomber dans les pommes ● Cerise sur le gâteau <p>Dessine puis illustre cette expression à l'école</p>	<p>→ Support individuel ou collectif permettant à l'enfant de relier chaque fruit à son expression.</p> <p>→ Pour que cette activité puisse se faire à tous les niveaux penser à un outil qui simplifierait l'exercice.</p> <p>Exemple : Fiche pré remplie pour les PS/MS...</p>

<p>Multisensoriel</p> <p><i>Notre mini potager</i></p>	<p>Grâce à des des collages, des bricolages, des coloriage, créer tous ensemble un potager, avec différents matériaux. Cela sensibilise les élèves aux divers éléments, à la variété qu'on peut trouver dans un jardin. Permettre aux élèves de comprendre le rôle de la Quintinie dans la création de leur Potager. De plus, ils sont familiarisés au Potager du Roi, grâce au plan qui pourra leur servir d'idée de base.</p>	<p>→ Eléments permettant de réaliser un potager miniature sous forme de bricolage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arbre - Bassin - Fruits et légumes - Murs - Herbe - Gravier - Terre <p>→ Mode d'emploi pour créer ce potager</p> <p>→ Plan du Potager du Roi</p> <p>→ Trouver des outils permettant de rendre ce potager multi-sensoriel</p>
<p>Multisensoriel</p> <p><i>Fruits/légumes ouverts reliés à des fruits/légumes fermés</i></p>	<p>Les enfants doivent associer le fruit ou le légume fermé avec le même fruit/légume mais ouvert.</p>	<p>Cartes : x20 (une ouverte/une fermée)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kiwi - Oignon - Fraise - Poivron - Grenade - Pomme - Poire - Courge - Figue - Artichaut <p>→ Trouver un outil pour que les enfants puissent sentir les odeurs de ces différents fruits/légumes.</p>
<p>Multisensoriel</p> <p><i>De graine à fleur</i></p>	<p>Fournir un ou plusieurs kits de graine dans la mallette pédagogique. Le but étant que les enfants observent, ensemble, la croissance d'une plante.</p> <p>Tenir un carnet de bord jour jour après jour, dans lequel ils notent avec l'enseignant les évolutions de la pousse, les effets de l'arrosage, de l'exposition dans la classe (soleil).</p> <p>Une fois que la plante a poussé les enfants la sentent, la touchent et donnent leurs impressions, que l'enseignant note dans le carnet de bord.</p> <p>→ Variante: l'enseignant peut choisir de faire pousser une plante au soleil, et l'autre à l'ombre, pour que les élèves établissent les différences entre les deux.</p>	<p>→ Un contenant permettant d'abriter des graines.</p> <p>→ Graines de plantes aromatiques (basilic, menthe, romarin, ciboulette...).</p> <p>→ Un (des) pot(s) ou tout objet dans lequel une plante peut pousser</p> <p>→ Petite étiquette de la (des) plante (s) en question à coller sur le pot. Les enfants auront pour mission de retrouver ces plantes dans le Jeu des Senteurs.</p> <p>→ Carnet de bord</p>

		<p>→ Moyens ludiques de tenir à jour le carnet de bord.</p> <p>Exemples : Autocollants pour la météo (soleil, pluie, vent...), pour les jours de la semaine...</p> <p>→ Un mode d'emploi sur comment planter et comment s'en occuper</p>
--	--	--

IV. Natures mortes, tableaux anciens, lithographies

L'usage de natures mortes, tableaux anciens et lithographies, est fortement recommandé. En effet l'un des objectifs du Potager du Roi à travers cette mallette est de parler d'histoire aux tout-petits mais aussi de sensibiliser leur oeil à l'art et d'éveiller leur curiosité.

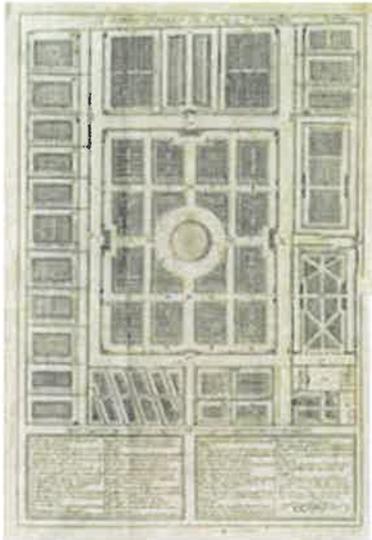
--> Cette liste est non exhaustive et n'a pas vocation à être respectée.



Hyacinthe Rigaud, *Louis XIV, Roi de France*, 1701, musée du Louvre, Paris



“Vue et perspectives du jardin Potager de Versailles”, Aveline XVIIe siècle – © D.R



Plan du potager du roy à Versailles, Image extraite de Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, de La Quintinye, Paris | 1716© Coll. BnF, Paris



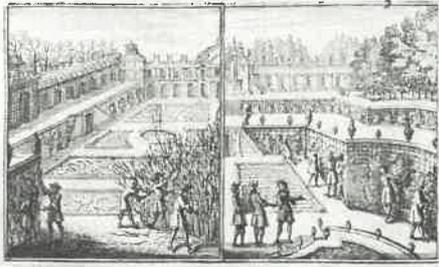
PREMIÈRE PARTIE

Jean-Baptiste La Quintinie, Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, avec un Traité des Orangers, suivy de quelques Réflexions sur l'Agriculture, seconde partie, 1690. (C) Château de Versailles, Dist. RMN-Grand Palais / Christophe Fouin



SECONDE PARTIE

Jean-Baptiste La Quintinie, Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, avec un Traité des Orangers, suivy de quelques Réflexions sur l'Agriculture, seconde partie, 1690. (C) Château de Versailles, Dist. RMN-Grand Palais / Christophe Fouin



QUATRIÈME PARTIE

Jean-Baptiste La Quintinie, *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, avec un Traité des Orangers, suivy de quelques Réflexions sur l'Agriculture, seconde partie*, 1690. (C) Château de Versailles, Dist. RMN-Grand Palais / Christophe Fouin



CINQUIÈME PARTIE

Jean-Baptiste La Quintinie, *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, avec un Traité des Orangers, suivy de quelques Réflexions sur l'Agriculture, seconde partie*, 1690. (C) Château de Versailles, Dist. RMN-Grand Palais / Christophe Fouin



SIXIÈME

Jean-Baptiste La Quintinie, *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, avec un Traité des Orangers, suivy de quelques Réflexions sur l'Agriculture, seconde partie*, 1690. (C) Château de Versailles, Dist. RMN-Grand Palais / Christophe Fouin.



Frans Snyders, *Etal de légumes*, 1618, musée de l'Ermitage, Saint Pétersbourg.



Frans Snyders, *Fruits sur la table*, vers 1650, musée de l'Ermitage, Saint Pétersbourg.



Jan Davidszoon de Heem, *Table d'apparat avec perroquets*,



Jan Davidszoon de Heem, *Nature morte au homard*, 1643, Wallace collection, Londres

V. Liste des outils à fabriquer pour le sac du conférencier

Sens	PS/MS/GS/CP	Matériel requis
<i>Activité</i>		
Odorat <i>Du nez à l'arbre</i>	Se placer devant l'arbre/le plant, réussir à associer la carte du fruit/légume ouvert en s'aidant de l'odeur qui émane de la carte, une fois grattée. Spécificité de cette activité:	→ Cartes (ou tout autre support) à gratter odorantes fruit/légume ouvert : x6 3 automne / 3 printemps : - Carotte - Fraise

	si on gratte le fruit légume, une odeur s'extrait de la carte. Décliner: l'élève ferme les yeux et doit deviner quel fruit/ quel légume il sent.	<ul style="list-style-type: none"> - Chou de Bruxelles - Pomme - Poire - Figue
Odorat <i>Sentir la nature</i>	<p>Faire sentir de la terre mouillée/terre sèche, de l'herbe mouillée/ de la paille pour que les enfants comprennent la différence.</p> <p>Faire sentir des mélanges d'herbes aromatiques et de fleurs séchées.</p> <p>Inviter les enfants à toucher les herbes aromatiques qu'ils ont observées, à les froter entre leurs doigts, pour qu'ils puissent sentir l'odeur qui s'en dégage.</p>	<p>→ Eléments permettant de contenir et faire sentir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terre mouillée - Terre sèche - Herbe mouillée - Paille <p>→ Eléments permettant aux enfants de repartir du Potager du Roi avec de la lavande en souvenir, à mettre dans leurs armoires.</p>
Vue <i>Observe le Potager</i>	Faire la visite du Potager du roi avec une loupe (deux élèves pour une loupe) afin que les enfants puissent observer la flore (feuilles, fleurs) et la faune du Potager (escargots, coccinelles, vers de terre, abeilles), partager ses découvertes avec les autres élèves.	<p>Loupes : x30</p> <p>Éventuellement créer un contenant à loupes pour qu'elle reste à un endroit fixe.</p>
Vue <i>Les légumes fleurs</i>	Devant un légume fleur leur donner une définition et leur montrer une image de la fleur qui pousse si on ne le récolte pas.	<p>Cartes : x4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Artichaut - Chou-fleur - Brocoli - Chou rave
Vue <i>Fruits/légumes ouverts /fruits/légumes fermés</i>	Les enfants doivent associer le fruit ou le légume fermé avec le même fruit/légume mais ouvert. Le conférencier leur montre la carte du fruit (fermé) qui pousse sur l'arbre, les élèves doivent trouver la carte (fruit ouvert) qui correspond.	<p>Cartes : x20 (10 de chaque: une avec représentation ouverte/une fermée)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kiwi - Oignon - Fraise - Poivron - Grenade - Pomme - Poire - Courge - Figue - Artichaut

<p>Ouïe</p> <p><i>Les bruits sous Louis XIV</i></p>	<p>Sous la forme d'un conte animé par des bruits, replonger les enfants dans l'ambiance du Potager du Roi sous Louis XIV. Les enfants doivent associer les images au son.</p>	<p>→ Un conte</p> <p>→ Un outil permettant de faire entendre différents sons aux enfants pendant le contes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bruits de carrosses ou de chevaux, - Personnages qui parlent sur le Potager - Entrée du Roi dans le Potager, - Bruit de la taille, - Bruit de repas "le roi est servi" <p>→ Images représentant les différents sons : x5</p>
<p>Ouïe</p> <p><i>Les bruits du jardinier, des oiseaux et des insectes du Potager du Roi</i></p>	<p>Sous la forme d'un conte, faire écouter aux enfants tous les bruits du jardinier qui travaille : tracteur, râteau... mais aussi les bruits qu'il peut entendre au Potager du Roi. Les enfants doivent associer les images au son.</p>	<p>→ Un conte</p> <p>→ Outil permettant de faire entendre différents sons aux enfants pendant le contes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bruit du râteau - Bruit de la taille - Bruit du tracteur - Bruit de l'arrosage - Bruits d'animaux pour expliquer le fumier - Bruit d'oiseaux: mésange, merle, perruche, rouge-gorge - Bruit d'animaux: insectes, chat, poules, oies, moutons... <p>→ Images représentant les différents sons : x10 (minimum)</p>
<p>Ouïe</p> <p><i>A toi de jouer !</i></p>	<p>Les enfants peuvent faire différents bruits au cours de la visite (abeille, vent...).</p>	<p>→ Support permettant aux enfants de faire écouter les sons qu'ils pourront reproduire au cours de la visite : abeille, oiseau, mouton, poule, vent, oie, pluie...</p>
<p>Ouïe</p> <p><i>Autour de la courge et de la carotte</i></p>	<p>Les enfants doivent trouver quel légume peut être un instrument de musique?</p>	<p>→ En lien avec l'activité en classe "fais ton instrument de musique".</p>
<p>Goût</p> <p><i>A table !</i></p>	<p>Dégustation (fleurs, fruits, légumes, sirop) à la fin de la visite. Le Potager du roi pourrait faire goûter des morceaux de fruits et légumes mais aussi des préparations issues de leurs récoltes (jus de fruits, confitures, sirop etc). L'enseignant et le médiateur pourraient demander aux enfants d'essayer de classer les</p>	<p>→ Support permettant aux enfants de classer ce qu'ils ont goûté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sucré - Salé - Amer - Doux <p>→ Grande nappe qui permettrait de créer un espace dédié à la dégustation, d'offrir une temporalité</p>

	aliments en fonction de leurs saveurs (sucré/salé).	spécifique à cette activité.
Toucher <i>Boîtes à découvrir le compost</i>	Quatre contenants fermés (1x terre, 1x feuille, 1x paille, 1x eau) sont disposés sur la table du "point compostage". Les enfants, par équipe, doivent plonger leur main dedans pour deviner ce qu'il y a à l'intérieur, pour reconnaître la matière.	→ Des contenants destinés à rester à l'extérieur permettant aux enfants de toucher : <ul style="list-style-type: none"> - terre - feuille - paille - eau → Des fiches explicatives/activités permettant aux élèves de comprendre l'importance du compost, du tri, en continuité de ce qui a été vu en classe.
Toucher <i>Quelle bête ? Quel poil ?</i>	Découvrir les différentes matières des êtres qui vivent dans le Potager du Roi. Les élèves doivent les associer à l'image qui correspond.	→ Support mobile permettant de toucher diverses matières: plumes, écorce, poils, gravier, ver de terre. x5 → Images représentant : oie, tronc d'arbre, chat, un sentier bordant le grand bassin, un ver de terre. x5.
Toucher <i>Légumes et fruits dans le noir</i>	A la fin de la visite, constituer deux ou trois équipes: un élève de chaque équipe a les yeux bandés et doit deviner de quel fruit ou quel légume il s'agit, en le touchant. Ses camarades peuvent s'inspirer des devinettes, et lui souffler "je suis orange, je suis ronde, je suis un fruit qui se mange en été, etc".	→ Grande nappe pour que les enfants soient assis, se sentent en confiance et réunis autour d'une même activité → Bandeaux pour les yeux: x5 → Adapter l'activité en fonction des fruits et légumes disponibles au Potager du Roi (le conférencier se chargera de demander au jardinier), cinq espèces sont suffisantes.
Multisensoriel <i>Saisons en aquarelle</i>	Prendre des cartes sur lesquelles sont représentées un arbre fruitier et une culture légumière aux différentes saisons puis se rendre devant l'arbre ou le plan en question et les comparer avec les cartes.	Cartes (ou autre support) x16 (1 représentation par saison pour chaque fruit/légume choisi) : <ul style="list-style-type: none"> - 4 pour pomme - 4 pour figue - 4 pour la poire - 4 pour fraise

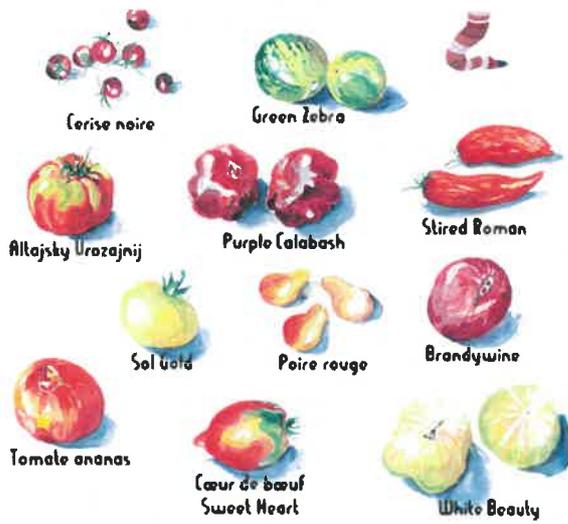
<p>Multisensoriel</p> <p><i>A la chasse aux fruits et légumes</i></p>	<p>Grâce à des devinettes faire deviner, sur un mode ludique, un fruit, un légume, une plante</p> <p>Exemples :</p> <p>“Je suis ronde et rouge, je pousse en hauteur...”; “Je suis longue et orange, je pousse dans la terre...”.</p>	<p>→ Cartes : x10</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carotte - Asperge - Fraise - Tomate - Chou de Bruxelles - Pomme - Poire - Courge - Figue - Artichaut
<p>Multisensoriel</p> <p><i>Ramène ta fraise!</i></p>	<p>Emmener les élèves autour des fraises de collection et leur raconter l’histoire de Louis XIV qui en raffolait et de M. Frézier qui, sous Louis XV, a rapporté la fraise blanche du Chili. Montrer une photo de la fraise blanche et des photos de petites fraises rouges de l’époque. Demander quelle fraise ils connaissent, quelle fraise ils mangent aujourd’hui. Leur parler de croisement en employant des termes adaptés à leur âge. Dire que la fraise actuelle est issue de ce croisement. Jouer sur la couleur (une petite fraise pas mûre est blanche puis devient rouge). Leur faire déguster des fraises, si c’est la saison. Analyser la forme, les pépins, les feuilles, la texture par le toucher. Possibilité d’employer les outils d’autres activités impliquant la fraise (cartes à gratter, fruit ouvert).</p>	<p>→ Représentations de fraise blanche, petites fraises des bois et fraises actuelles.</p> <p>→ Eventuellement support de conte.</p> <p>→ Éventuellement loupes pour analyser les pépins, les petits poils sur les feuilles.</p>
<p>Multisensoriel</p> <p><i>Pomme/poire (automne), fraise/framboise (printemps): quelles différences ?</i></p>	<p>Deviner et trouver toutes les différences entre une pomme et une poire, à l’automne; entre une framboise et une fraise, grâce aux cinq sens.</p> <p>Toucher :</p> <p>Différence entre la feuille du pommier et celle du poirier</p> <p>Différence entre l’écorce du pommier et celle du poirier</p> <p>Différence entre un plan de fraise et un plan de framboise</p> <p>Vue :</p>	<p>→ Supports permettant de faire sentir poire, pomme, fraise, framboise.</p> <p>→ Représentations de poire, pomme, fraise, framboise</p> <p>→ Supports permettant de toucher l’aspect extérieur de ces fruits.</p> <p>→ Supports permettant de regarder les fruits de plus près, leurs feuilles, leurs branches, leurs troncs, leurs fleurs, etc</p>

	<p>Différence entre la forme de la pomme et celle de la poire</p> <p>Goût : La pomme et la poire sont différentes au goût La fraise et la framboise sont différentes au goût</p> <p>Odorat : La pomme et la poire ont une odeur différente. La fraise et la framboise ont une odeur différente.</p>	
<p>Multisensoriel</p> <p><i>Mime de la germination</i></p>	<p>Devant la plante, le légume ou le fruit choisi, mimer sa croissance. Puis sentir cette plante, légume, fruit. Demander de décrire leur sensation, à quoi l'odeur leur fait penser.</p>	
<p>Multisensoriel</p> <p><i>Mime de la taille</i></p>	<p>Dans le carré ..., les enfants doivent choisir un arbre et imiter sa position, avec leurs bras et leurs jambes: ils découvrent la taille pyramidale, la taille en espaliers, la taille vase de Médicis et la taille normale. Leur demander pourquoi les arbres sont coupés ainsi, quelle est l'utilité. Leur montrer une photo des arbres en hiver (troncs et branches) pour qu'ils comprennent bien la structure de chaque taille, et une photo lorsque l'arbre est plein de fruits. Cela leur permet de comprendre de deux manières différentes (en vrai et en photo) qu'il est plus facile de cueillir des fruits sur les tailles du Potager.</p>	<p>→ Représentations d'arbres selon leurs tailles, en hiver (tronc, branches nues) et en été (feuilles et fruits): x8 (deux cartes par taille):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taille pyramidale - Taille en espaliers - Taille vase de Médicis - Taille sauvage (normale)

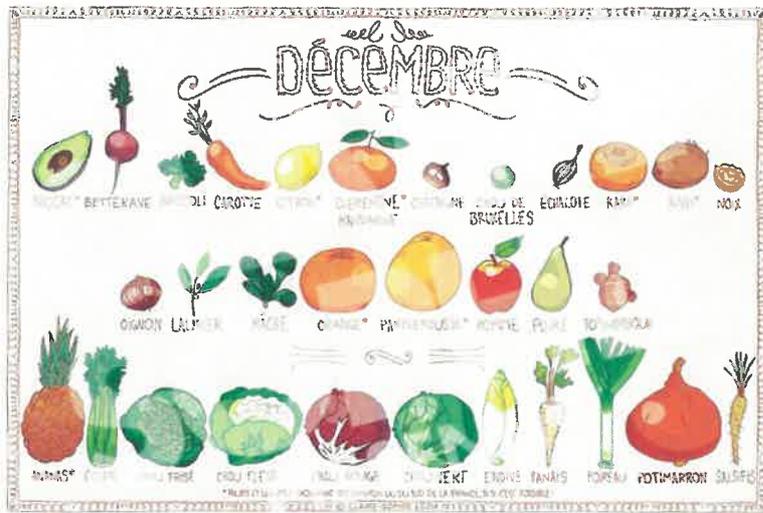
VI. La charte graphique du Potager du Roi

VII. Influences graphiques

Stéphanie Buttier pour les illustrations: <http://stephaniebuttier.com>



Calendrier des saisons (Claire-Sophie Pissenlit).



Raphaële Bernard-Bacot : <http://fruitsdances.blogspot.com/>



Organigramme du service de l'accueil des publics, privatisation, événementiel et développement des publics

Juliette SIBILLAT	Saint Louis 1 ^{er} étage boutique		Responsable du service de l'accueil des publics, privatisation, événementiel et développement des publics
Sergio BRAY	RDC Saint louis		Assistant technique et logistique Assistant en charge de l'accueil des publics, de la vente des produits de la boutique Gestion du parc de voitures, Gestion des badges d'accès, Gestion des cartes de photocopies ; Logistique événementielle (accueil des extérieurs /cafés / interface avec traiteurs...)
Agnès De CASTELNAU	RDC Saint Louis		Agent d'accueil Assistante en charge du traitement du Courrier (distribution ; affranchissement) Accueil des publics
Jacky PROVOST	Saint Louis 1 ^{er} étage boutique		Chargé de l'événementiel Coordination de la logistique événementielle des manifestations sur le potager du Roi, Prospection de partenaires commerciaux pour les saveurs, esprits jardin... Accueil des publics, vente des produits conception des vitrines, Assistant de prévention pour le site de Versailles
Sophie ROGUES	Saint Louis 1 ^{er} étage boutique		Gestionnaire pour la planification des visites du Potager du Roi Sélection et planning des conférenciers Accueil des publics et vente des produits de la boutique
Sarah SIMON	Saint Louis 1 ^{er} étage boutique		Chargée de la boutique du Potager du Roi Régie de la boutique Sélection des livres et des produits dérivés en vente à l'espace boutique Accueil des publics, vente

MALLETTE PÉDAGOGIQUE

Introduction

I. Présentation générale du Potager du Roi

1. Caractéristiques du site

Le Potager du Roi, à la fois site historique, espace de formation, de production et d'expérimentation, est un lieu protéiforme. Ce jardin, d'une superficie de 9 hectares, est classé monument historique en 1926 et a reçu le label jardin remarquable. Situé à quelques mètres du Château de Versailles, l'histoire du Potager du Roi est intrinsèquement liée à cet édifice.

Construit à la demande du roi Louis XIV entre 1678 et 1683, le Potager demeure un vrai témoignage du XVIIe siècle. En effet, bien qu'il ait connu de nombreuses modifications, le Potager du Roi, conçu par Jean-Baptiste de La Quintinie, a conservé sa structure initiale. De plus, le visiteur peut toujours admirer la grande grille donnant sur la pièce d'eau des Suisses, grille par laquelle passait le roi.

Par ailleurs, la fonction éducative du lieu est affirmée dès sa création car, comme son nom l'indique, le Potager du Roi était destiné à la formation légumière et fruitière de ce dernier. Elle perdure avec la création de l'Ecole nationale d'horticulture en 1873, chargée de l'entretien du Potager. Elle devient l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles en 1976. Les étudiants prennent une part active dans la vie du Potager, en jardinant et en effectuant des visites et assurent également sa pérennité, en proposant des travaux de recherche sur l'aménagement paysager du site.

Les étudiants, depuis trois ans, sont sensibilisés à une nouvelle méthode de culture étendue à l'ensemble du Potager : l'agroécologie. Cette technique a pour objectif d'utiliser la nature elle-même comme facteur de reproduction, tout en la préservant. L'équipe du Potager du Roi souhaite également sensibiliser les visiteurs à ce mode de culture, d'autant plus pertinent dans le contexte actuel.

2. Un lieu ouvert au public

Depuis 1991, le Potager du Roi se définit comme un lieu ouvert au public, mêlant l'utile et l'agréable.

Le Potager du Roi produit chaque année environ 15 tonnes de fruits et 25 tonnes de légumes, vendus dans la boutique rattachée au site. Assurer la production d'une large variété de fruits et de légumes, anciens et récents, afin d'en faire bénéficier le public, est l'une des

missions principales du Potager du Roi. On peut lire sur son site internet : « Environ quatre cent-cinquante variétés fruitières et quatre cents variétés légumières récentes et anciennes sont cultivées au Potager du Roi. En effet, celui-ci a pour ambition de rendre accessible au grand public une large diversité de fruits et de légumes parfois peu connus et souvent rares. »

De plus, une programmation diversifiée est proposée tout au long de l'année pour découvrir le Potager du Roi et, plus largement, le monde des jardins. Trois visites thématiques, d'une durée variant entre 1h20 et 1h30, sont proposées tous les mois de l'année et sont accessibles à partir de 7 ou 12 ans, suivant les visites.

S'ajoute à cette programmation annuelle une programmation exceptionnelle : expositions, journée portes ouvertes de l'ENSP, week-ends thématiques, événements nationaux tels que *Rendez-vous aux jardins*, ou européens, comme les Journées européennes du Patrimoine, nocturnes, fêtes, etc. Durant ces journées très spéciales, des démonstrations théâtrales ou d'art contemporain peuvent accompagner les dégustations.

Enfin, pour ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances, des cours de jardinage sont proposés aux amateurs et sont dispensés par des membres de l'équipe du Potager du Roi ou des intervenants extérieurs.

II. La question du public scolaire

1. Constat d'état

● Bilan de l'offre culturelle actuelle proposée aux scolaires

Il existe deux types de visite. Une visite de groupe et une visite-atelier, thématique. Les informations concernant ces visites sont disponibles sur le site du Potager du Roi, dans la rubrique "Visites".

La première offre de visite concerne tous les Cycles de l'enseignement primaire et secondaire, comme indiqué dans le Règlement de visite de l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage. Elle dure une heure, ne peut excéder trente personnes, accompagnateur compris et est assurée par un conférencier.

La seconde offre concerne plus spécialement les élèves de la maternelle au CP/CE1. Cette visite-atelier est la seule visite thématique qui existe pour ce public. Elle dure deux heures et compte deux temps distincts : une partie visite, se rapprochant sans doute de la visite destinée au groupe "Scolaires" présenté précédemment, et une partie atelier. C'est un atelier d'arts plastiques conçu autour de l'oeuvre du peintre Arcimboldo.

Ces visites sont proposées au début de l'automne et au printemps, en cas de pluie, la visite est maintenue mais l'atelier se déroule en intérieur.

- **Diagnostic de cette offre culturelle**

→ **Les atouts :**

- La visite-atelier se fait en deux temps : une partie découverte du Potager durant laquelle les sens des élèves sont sollicités et un atelier qui fait appel à leur créativité artistique.

- L'atelier sur Arcimboldo répond à la Charte de l'Éducation Artistique et Culturelle : l'enfant bénéficie, dans le cadre de l'école, d'une éducation à l'art et d'une éducation par l'art.

→ **Les limites :**

- La visite majoritairement proposée aux scolaires conserve une forme académique

- Il n'existe qu'une seule visite-thématique pour les scolaires.

- La visite reste un moment unique : aucun moyen de savoir si elle a été préparée en amont et si elle fait l'objet d'un suivi en aval.

- A notre connaissance, les élèves ne disposent pas de support d'aide à la visite (plan, photographies, fiches explicatives, mots clés expliqués etc.).

2. Conclusion

L'offre culturelle proposée aux scolaires par le Potager du Roi n'est peut-être pas suffisante, à la fois en terme d'outils et de contenu. L'équipe du Potager du Roi a donc souhaité rapidement améliorer cette offre, en la diversifiant notamment afin, à terme, de faire venir plus de scolaires. A cet effet, elle a opté pour une mallette pédagogique.

III. La mallette pédagogique du Potager du Roi

1. Un objet aux nombreux avantages

Il n'existe pas de définition précise du terme « mallette pédagogique ». Cet objet peut prendre la forme d'une malle, d'une valise ou d'un autre contenant et accueille plusieurs items.

L'intérêt principal d'une mallette pédagogique est d'être utilisée hors les murs, donc d'être exportée par le Potager du Roi dans une structure externe tout en en présentant les spécificités. Par ailleurs, ce dispositif est un objet clé en main ; l'enseignant(e) dispose d'un dossier pédagogique et de feuilles d'activité qu'il/elle peut inclure dans une de ses séquences. De plus, il s'agit d'un seul objet et pourtant la mallette pédagogique regroupe de nombreux items. L'intérêt financier qu'elle présente pour le Potager du Roi – en étant louée aux écoles –

est non négligeable. Enfin, la création d'un tel outil par une institution culturelle atteste de sa qualité pour ce qui est de l'accueil des publics scolaires.

Ainsi, en plus d'assurer aux élèves une meilleure compréhension du site, étudié avant et après la visite, la mallette pédagogique garantit la diffusion d'une image positive du Potager du Roi au sein du réseau de l'Education Nationale, en ce qu'il contribue à la formation des enfants.

2. Le cahier des charges

L'équipe du Potager du Roi nous a confié la réalisation de cette mallette pédagogique. Le cahier des charges indiquait que les publics ciblés étaient des élèves de Cycle 2, du CE1 au CM1 et que le principal utilisateur de la mallette pédagogique était l'enseignant. Il définissait ensuite nos principales missions, à savoir :

- valider ou invalider l'utilisation d'outils, d'objets (des kits de graines par exemple) et d'activités proposées avant et après la visite des élèves,
- étudier la forme que pourrait prendre la mallette pédagogique,
- réfléchir à la tarification de la mallette pédagogique,
- et penser à une manière de se démarquer des modèles préexistants.

Cependant, la consigne a évolué au cours de notre travail : les publics visés ne sont plus des élèves de Cycle 2, du CE1 au CM1 mais, désormais, des élèves de Cycle 1, de la maternelle au CP inclus. N'ayant pas reçu de nouveau cahier des charges et ne pouvant nous appuyer sur une offre existante destinée à ce public, nous avons conçu un tout nouveau projet, en conservant quelques éléments de la proposition initiale.

3. Comment se démarquer : exemples de mallettes pédagogiques existantes

Nous avons constaté que les mallettes pédagogiques (appelées également malles ou kit), en tant que compléments à la visite destinés aux enfants, étaient relativement nombreuses en France. Cette constatation n'est, bien sûr, pas exhaustive car toutes les institutions culturelles proposant ce type d'outil ne l'indiquent pas forcément sur leur site internet. Ainsi, nous nous sommes avant tout penchées sur celles qui le font.

Un premier élément nous a interpellées : la mallette pédagogique semble majoritairement employée hors des institutions culturelles.

La mallette pédagogique à destination des enseignants peut être conçue comme un outil indépendant, se substituant à la visite. Cela permet de travailler sur les œuvres grâce à des séquences clé en main. Par exemple, **la Réunion des Musées Nationaux – Grand Palais** a développé les **mallettes pédagogiques « Histoire d'art à l'école »** principalement pour les Cycle 1 et 2, portant chacune sur un thème, comme « L'objet dans l'art ». Elles comportent des plateaux de jeu, des documents plastifiés sur lesquels sont reproduites les œuvres des

musées membres de la RMN et des feuilles à photocopier. Cependant, ces mallettes sont utilisées exclusivement à l'école et, à aucun moment, un déplacement in situ n'est envisagé. De plus, la mallette pédagogique est un outil économique pour l'école.

La mallette pédagogique peut également être utilisée comme outil de préparation à la visite. C'est le cas de **la mallette multi-sensorielle proposée par l'Abbaye de Cluny**, gérée par le Centre des monuments nationaux. L'objectif est de faire découvrir la vie monastique au Moyen Age aux élèves de la maternelle au lycée. De plus, il est indiqué sur le site internet de l'Abbaye de Cluny que la mallette peut être un « support de préparation et d'animation de la visite de l'Abbaye de Cluny... », bien qu'aucune indication ne soit donnée sur la façon dont elle peut être employée durant cette visite. Cette formule nous a particulièrement intéressées car nous souhaitons que la mallette du Potager du Roi soit utilisée avant, pendant et après la visite.

De plus, la mallette multi-sensorielle semble avant tout être un outil à destination des publics empêchés, en raison de leur éloignement physique, social ou en raison d'un handicap.

C'est le cas par exemple des **mallettes poly-sensorielles du Musée du Louvre**, présentées en janvier 2016, dans le cadre de la Première Semaine de l'accessibilité au Musée du Louvre. Utilisées dans et hors les murs (à l'hôpital notamment), ces mallettes sont destinées aux malvoyants et, plus largement, aux personnes en situation de handicap.

C'est également le cas de la **mallette multi-sensorielle peinture, développée par le Petit Palais** pour les déficients visuels. D'autres mallettes thématiques avaient déjà été créées pour ce public et portaient sur l'architecture, la sculpture et la gravure.

Les musées de Beaux-Arts ne sont pas les seuls à s'équiper de ces outils, **le Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux a conçu une malle multi-sensorielle** composée de 5 modules et d'une table mobile. Il est indiqué que la malle « s'adresse à un public varié, notamment à ceux dont la venue au musée est freinée par des obstacles d'ordre physiques ou psychologiques. Son utilisation se fera autant au sein du musée que hors-les-murs (centres sociaux, centres de détention, politique de la ville, etc). »

Enfin, il existe de nombreux kits proposés aux parents ou aux enseignants pour apprendre les premiers gestes de jardinage aux enfants. Certains sites patrimoniaux ont créé des mallettes pédagogiques à destination des scolaires comprenant des activités pour faire découvrir le monde des jardins et sensibiliser aux développement durable. **Le Château de Rivau** a mis en place ce type d'activité. Cependant, l'usage de la mallette pédagogique est réservé au médiateur du château : « En compagnie d'un animateur et de sa "**mallette pas bête**", les enfants partent à la découverte de la biodiversité à travers les jardins de contes de fées du Rivau. » Ainsi, cette mallette pédagogique employée dans un cadre similaire à celui du Potager du Roi, n'a pas été pensée pour l'enseignant et n'a pas été pensée non plus pour servir en classe.

Bien que les modèles de mallettes pédagogiques/multi-sensorielles soient nombreux, aucun ne semble correspondre à celui que le Potager du Roi souhaite développer. Ainsi, ce

dernier se démarquera des institutions culturelles évoquées en développant une mallette pédagogique multi-sensorielle, pensée pour les élèves de maternelle et de CP et utilisée en classe et sur place.

I. Quels objectifs pour le public scolaire de cycle 1 ?

1. Des objectifs communs, définis par l'éducation nationale

Comme le rappelle le site de l'éducation nationale, l'école maternelle accueille les enfants avant l'instruction obligatoire qui débute à l'âge de six ans. Organisée en petite, moyenne et grande section, la répartition des classes se fait en fonction de l'âge des enfants. La maternelle est alors une étape essentielle du parcours des élèves pour garantir leur réussite, il est nécessaire de les épanouir et de leur apprendre les règles du « vivre ensemble ». En cycle 1, les enfants y développent leur langage oral et commencent à découvrir les écrits, les nombres et d'autres domaines d'apprentissage. « Ils apprennent en jouant, en réfléchissant et en résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant » comme le recense le site de l'éducation nationale. Comme l'explique Jean Piaget lorsqu'il analyse l'interaction entre l'enfant et son environnement, il existe quatre périodes distinctes au développement de l'enfant. Si cette période commence à la naissance et se termine au début de l'adolescence (16 ans), le Cycle 1, comme l'entend le site du Gouvernement, peut se rapprocher de ce que le psychologue appelle la période d'intelligence « préopératoire ». Selon lui, il s'agit globalement de la maîtrise du langage et de l'acquisition de la pensée symbolique.

Les missions endossées par l'école maternelle prendront alors tout leur sens dans le cadre de notre projet. En effet, la mallette multi-sensorielle, que nous développerons ultérieurement, permettra aux enfants de l'école maternelle d'apprendre et de s'épanouir tout en jouant et participant à des activités ludiques. En outre, l'éducation artistique et culturelle est au coeur du programme des écoles. Le plan d'action consiste en un véritable renforcement et enrichissement des enseignements artistiques et culturels sur les temps périscolaires et extrascolaires.

L'apprentissage en maternelle se divise en cinq grands domaines ou principes communs à toutes les classes et définis par l'État. Il s'agit premièrement de mobiliser le langage dans toutes ses dimensions car, comme l'explique le site du gouvernement, « La stimulation et la structuration du langage oral d'une part, l'entrée progressive dans la culture de l'écrit d'autre part, constituent des priorités de l'école maternelle et concernent l'ensemble des domaines. ». Il est également nécessaire d'agir, de s'exprimer et de comprendre les phénomènes à travers l'activité physique ainsi que les pratiques artistiques puisque « ces deux domaines permettent de développer les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée ». En outre, il est nécessaire de construire les premiers

outils de structuration de pensée et finalement d'explorer le monde, autrement dit, de comprendre son environnement et de se questionner.

Ce sont alors ces cinq domaines que l'on juge essentiels au développement de l'enfant et qui se doivent d'être abordés quotidiennement à l'école maternelle. Si, évidemment, certaines classes mélangent plusieurs niveaux et des élèves aux capacités plus ou moins égales, ces objectifs sont les mêmes pour chaque niveau d'étude. C'est alors au regard de ces différentes missions et des spécificités du site du Potager du Roi, qu'une mallette multi-sensorielle a été imaginée.

2. Des spécificités propres à chaque classe de Cycle 1: La petite section

Cependant, si des objectifs communs peuvent être recensés, il convient de rappeler les spécificités propres à chaque âge / classe d'enfants à l'école maternelle. Pour les plus jeunes (3 à 4 ans, soit la petite section), il s'agit avant tout de développer le vocabulaire mais également de se familiariser avec l'écrit et la langue française. Les objectifs centraux concernent également la motricité, le début du contrôle des mouvements. Les notions importantes s'acquièrent petit à petit (saison, temporalité, dates) et les enfants se repèrent dans l'espace progressivement. L'attention se développe, ils apprennent à compter jusqu'à 4, à comparer, à observer les objets (forme, taille) mais également le fonctionnement du corps, des animaux et des végétaux. Les cinq sens leur sont de moins en moins inconnus, ils prennent conscience de leurs facultés et apprivoisent les différentes sensations que peut avoir le corps humain.

3. La moyenne section

En moyenne section (4 à 5 ans), la motricité fine et globale de l'enfant se développe avec plus de précisions. La créativité se voit favorisée. A cet âge, l'enfant apprend les lettres de l'alphabet, écrit son prénom. L'apprentissage des notions de temps et d'espace est de plus en plus poussé. Il s'agit maintenant d'apprendre à compter jusqu'à 10, d'écrire les nombres de 1 à 5, de reproduire des formes plus complexes (ronds, boucles). L'enfant classe les éléments selon leur taille, forme et couleur, continue de développer ses sens et d'apprivoiser les différentes sensations du corps humain.

4. La grande section

La grande section (5 à 6 ans) est une étape charnière ; passage entre le 1^{er} et le second cycle, elle amène les enfants à la porte d'entrée de la lecture, de l'écriture et du calcul. L'enfant, à cet âge, commence à écrire des lettres sur une ligne en écriture cursive. Le fonctionnement du corps ainsi que les différentes manifestations de la vie (nutrition...) se font connaître.

5. La classe préparatoire

La classe préparatoire est décisive pour l'enfant qui, à 6 ans, apprend à lire. Outre cet apprentissage nécessaire au bon développement et à l'épanouissement, l'enfant poursuit également son apprentissage de l'écriture, apprend à compter et enfin améliore sa compréhension ainsi que son expression orale.

L'école maternelle est alors une étape essentielle dans le processus d'apprentissage et d'épanouissement de l'enfant. Quel que soit leur âge, la pratique ludique ainsi que l'atelier sont tous les deux au cœur de la démarche d'apprentissage et de développement de l'élève de Cycle 1.

La création d'une mallette multi-sensorielle au sein du Potager du Roi se révèle être un choix tout à fait judicieux.. En effet, développer des activités autour des cinq sens de l'enfant constitue un socle de connaissances à avoir chez l'enfant ; qu'il ait 3 ou 7 ans, cela encourage sa progression et son évolution intellectuelle.

II. Une approche multisensorielle

1. La découverte des sens au Potager du roi : pour quoi faire ?

Considérant à la fois le lieu et le public pour lesquels la mallette pédagogique est destinée, nous avons choisi d'axer notre offre sur ce qu'on appelle traditionnellement les cinq sens, à savoir l'ouïe, l'odorat, le toucher, la vue et le goût. Proposer une mallette multi-sensorielle pour le Potager du roi permet ainsi de répondre aux objectifs éducatifs que l'école maternelle se doit de poursuivre tout en offrant une manière ludique d'aborder un lieu culturel.

De plus, le Potager du roi est un lieu qui se prête tout particulièrement à la découverte des cinq sens puisque son expérience de visite passe par les sens qui permettent d'appréhender ses multiples facettes. Certains sens sont davantage sollicités, comme le goût. En effet, comment visiter un potager sans pouvoir goûter et apprécier les produits que les jardiniers cultivent ? L'odorat est également mis en avant pour tenter de reconnaître les odeurs que dégagent les différents végétaux du Potager du roi. Quant à l'ouïe, elle permet de se concentrer sur les bruits caractéristiques occupant un potager et plus largement un lieu patrimonial ouvert au public. Les sens donnent donc des portes d'accès différentes pour appréhender le Potager du roi. Ainsi, chaque enfant peut se saisir de celles qui lui correspondent le mieux et qui lui permettront de retenir des éléments de sa visite.

2. Une grille de lecture pour des activités multiples

Nous avons choisi de proposer des activités en lien avec les cinq sens. Ainsi, chaque sens pourra être appréhendé, développé et approfondi par une série d'activités se focalisant sur un sens en particulier. Ces activités tenteront de répondre au mieux aux objectifs de l'école maternelle et de permettre à l'enfant de se saisir de ses propres sensations d'une manière ludique et pédagogique.

Une première grille de lecture des activités se fera donc par sens. La deuxième grille de lecture des activités se fera selon une temporalité. En effet, afin de créer une continuité et une unicité entre les différentes activités proposées par sens, nous avons choisi de concevoir des séquences de trois activités chacune, où à chaque activité correspond une temporalité. Cette temporalité se construit à partir et autour de la visite du Potager du roi. Autrement dit, nous avons choisi de proposer pour chaque sens une activité à faire avant la visite du Potager du roi, une activité à faire pendant la visite du Potager du roi et une activité à faire après la visite.

Le rôle de la première activité est de préparer la visite au Potager du roi. Cette activité se fait au sein de l'école et a pour objectif de donner aux enfants des premiers éléments à connaître, des notions à comprendre, en somme de permettre à l'enfant d'appivoiser ce qu'il devra maîtriser à la fin de chaque séquence d'activités.

La deuxième activité est considérée comme le coeur de la séquence. C'est le moment où l'enfant se saisit pleinement de ses sensations dans un lieu stimulant au plus au point ses différents sens. Lors de cette activité centrale, c'est à la fois les sensations et la curiosité de l'enfant qui sont sollicités. L'enfant se saisit d'un lieu culturel, il fait sien un patrimoine commun grâce à l'éveil de tous ses sens.

Enfin, la dernière activité a également lieu en classe, comme la première activité. Elle est l'occasion pour l'enseignant.e de vérifier que ses élèves maîtrisent les différentes notions abordées lors de la visite et que chaque enfant a acquis un capital de connaissances. Cette dernière activité peut permettre également à l'enfant de se remémorer ce qu'il a vu ou fait lors de sa visite au Potager du roi et de stimuler ainsi ses souvenirs.

Ces séquences d'activités sont ainsi conçues comme des paliers permettant à l'enfant d'acquérir progressivement un savoir. De plus, ces activités pourraient être modulables en fonction des âges des enfants.

3. Présentation des séquences d'activités

Pour chaque sens, sont proposées une à deux séquences d'activités. Chaque séquence comprend trois activités : une activité avant, pendant et après la visite. Les outils nécessaires à chaque séquence d'activités sont indiqués et devront figurer dans la mallette. Chaque activité permet de développer des aptitudes propres à chaque sens :



Etre capable de reconnaître les quatre saveurs.

Explorer les qualités gustatives des aliments du Potager du Roi. Développer le goût avec des saveurs inconnues.



Découvrir que l'on voit différemment avec différents instruments d'optique (loupe, filtres colorés).

Découvrir les variations de couleurs du Potager du Roi.



Se faire une représentation auditive du potager.

Prendre conscience de son environnement sonore.

Développer sa sensibilité auditive.



Explorer les qualités tactiles et introduire la notion de contraire entre les différentes sensations.

Identifier au toucher des objets.



Affiner les perceptions olfactives.

Identifier des aliments à partir de leurs odeurs.

Identifier des odeurs connues de l'environnement.

Les activités proposées sont les suivantes :

TABLEAU

4. Exploiter l'espace géographique du Potager du roi en lien avec les activités proposées

Nous proposons de conserver le point de départ habituel des visites du Potager du Roi : la statue de La Quintinie. Cette halte permet à l'enseignant(e) de refaire un point sur la fonction de ce lieu, son emplacement (par rapport au château par exemple) et de présenter le déroulement de la visite. L'enseignant(e) peut tout à fait mettre en place des activités faisant appel à des sens différents durant la visite. En raison de l'utilisation de certains espaces ou de la cueillette de certain.e.s fruits/légumes/plantes, il est préférable qu'un.e médiateur/trice du Potager du roi accompagne la classe.

La vue :

- « Les lunettes de saison » : cette activité peut être réalisée juste après que l'enseignant.e ait terminé de présenter le Potager du roi. Installée en hauteur sur une terrasse, la classe a une belle vue panoramique sur le Potager du roi, notamment sur le Grand Carré.

- « A la chasse aux insectes » : la chasse démarre à la suite de cette première observation en couleur. La classe descend par l'un des deux escaliers latéraux et déambule dans le Grand Carré, où poussent les légumes. Ou se rend au niveau de l'ancienne Figuerie, car d'autres légumes y poussent également (par exemple, des carottes).

L'ouïe :

- « La mélodie du Potager du roi » : l'endroit idéal pour cette activité est le Parc de Balbi (qui serait ouvert spécialement pour la classe). Fermé au public et situé en retrait du Potager du roi, ce lieu est très paisible. De plus, l'espace est assez grand pour qu'une classe puisse s'asseoir (si possible, suivant la saison/le temps) ou se regrouper en cercle. Chaque élève ferme les yeux et écoute les bruits qui l'entourent, plus audibles grâce au calme du Parc.

L'odorat :

- « Le loto des senteurs » : l'intérêt de cette activité est qu'elle peut être exécutée durant toute la visite, car le Potager du roi regorge d'odeurs différentes selon les carrés, les arbres, les légumes, les herbacés etc.

Le goût :

- « Le Goûter du Potager du roi » : comme l'activité précédente, celle-ci peut se dérouler durant toute la visite au Potager du roi, même si elle dépend plus fortement des saisons. Au niveau de l'ancienne Figuerie, les élèves peuvent goûter des fleurs, quelques légumes/fruits dans le Grand Carré (ex : tomates) et des fruits dans les vergers. Afin de sélectionner les bons produits et de ne pas abîmer les cultures, le/la médiateur/trice accompagnant la classe est le/la seule à cueillir les plantes. On peut également imaginer qu'il/elle porte un panier contenant les plantes préalablement récoltées (ce qui lui permet de vérifier en amont de la visite s'il y en a assez, si elles sont mûres etc.)

- « Les fruits et les légumes, c'est bon pour la santé » : en raison de l'utilisation du compost, cette activité se passe exclusivement à cet endroit.

Le toucher :

- Au cours de la visite, les élèves peuvent toucher différentes essences d'arbres, d'herbes, de légumes et de fruits. Ces plantes sont indiquées par le/la médiateur/trice, qui montre, avec l'enseignant, comment les toucher (pour ne pas les abîmer).

III. Composition et utilisation de la mallette pédagogique

1. Concevoir une mallette pédagogique pratique, esthétique...

Concernant l'aspect extérieur de la mallette trois éléments principaux sont pris en compte.

Le premier est son apparence. En effet, il nous semble indispensable de penser une mallette pédagogique attirante et ayant une forme significative pour les enfants puisque ces derniers seront éventuellement amenés à la voir et peut-être même à la manipuler.

Deux grandes propositions nourrissent notre réflexion. La première prône une esthétique très forte, évoquant l'aspect historique du Potager du Roi. En effet la forme d'une valise "vintage" avait été évoquée. Malheureusement le manque de commodité de cette proposition nous a contraint à l'écartier. La seconde proposition, moins attrayante, mais plus manipulable l'emporte. Elle consiste en une valise à roulettes "classique" aux couleurs attrayantes.

La présence du Potager du Roi pourrait être rappelée par un logo, présent sur la mallette et sur les objets qu'elle contient.

Le second élément est la commodité : la mallette doit pouvoir être manipulée facilement par les enseignants, et transportée aisément du Potager du Roi à une des écoles versaillaises. De fait, une mallette à roulette serait plus facilement transportable. De plus, les matériaux utilisés pour fabriquer la mallette doivent être assez légers afin de ne pas alourdir l'ensemble.

Les matériaux constituent le dernier point majeur de la réflexion. En effet ces derniers doivent être en cohérence avec les valeurs prônées par le Potager du Roi. Par conséquent des matériaux écologiques et recyclables devront être privilégiés pour la construction de cet outil.

Les enfants doivent être acteurs de leur visite au Potager du roi, et l'utilisation de la mallette est ainsi un bon moyen de permettre leur investissement dans ce projet. De fait, il semble intéressant de prévoir une mascotte au sein de la mallette afin que les enfants puissent s'attacher à l'objet. L'enseignant ou le médiateur pourrait également l'utiliser pour transmettre les connaissances nécessaires d'une manière ludique. Son identité est encore en discussion mais la forme d'un chat, d'un jardinier, ou même d'un chat jardinier a été évoquée.

2. ... et dont le contenu est hiérarchisé

Outre la mascotte, la mallette pédagogique accueille de nombreux outils indispensables à la bonne réalisation de chaque activité. Ces outils sont divers (DVD, lunettes, loupes, boîtes odorantes, etc.), et certains sont donnés aux enseignants et à leurs classes (feuilles plastifiées ou non, clé USB, kits de graines, etc.). Les différentes fiches plastifiées pédagogiques présentant les animaux, aliments et végétaux du Potager du roi doivent être de grand format, colorées et attrayantes. Les dessins doivent y être privilégiés tandis que les écritures doivent être secondaires.

Par conséquent le Potager du Roi devra veiller à renouveler régulièrement certains éléments à usage unique comme les feuilles et s'assurer du nombre exact de photocopié par enfant. Des objets destinés aux enseignants sont également présents dans la mallette, telles que les fiches d'activités ou le dossier enseignant.e. Cependant ces derniers devraient également être consultables en ligne. Tous ces objets, à la taille et au volume différents, devront être pris en compte dans la réalisation concrète de cette dernière. L'ensemble des outils présents dans la mallette est listé précisément dans le tableau d'activités. Toutefois, certains méritent d'être davantage détaillés :

- *Les lunettes des quatre saisons* → Le DVD “Les Quatre saisons de Léon” est en vente au prix de 16€ à l’Atelier Canopé (fig. 1). Le Potager du roi peut investir dans un ou deux DVD qui resteront dans la mallette et seront mis à disposition des enseignants.
- *Les lunettes des quatre saisons* → Les paires de lunettes peuvent être fabriquées dans un premier temps par le Potager du roi afin de limiter le budget de réalisation de la mallette (fig. 2).
- *A la chasse aux insectes !* → Les livres de la collection *Les drôles de petites bêtes* sont en vente au prix de 6,20€ à la librairie La Procure (fig. 3). Un tarif préférable peut éventuellement être négocié si le Potager du roi décide d’acheter plusieurs livres de cette collection.
- *Le loto des senteurs* → Les boîtes odorantes doivent faire l’objet d’un partenariat avec un ou des parfumeurs qui seraient en mesure de créer les odeurs choisies par le Potager du Roi.
- *Le loto des senteurs* → La recette de la pâte à sel peut faire l’objet d’une grande “fiche recette” que les enfants pourront utiliser lors de l’atelier (fig. 4).
- *Le Goûter du Potager du roi* → Les kits de graines pourront être distribués aux enfants à la fin de la visite. Ces kits pourraient contenir un petit pot en terre cuite contenant un bloc d’engrais séché, des graines et une recette en lien avec celles-ci.
- *Le Goûter du Potager du roi* → Les fiches sur la phase de la germination permettront d’expliquer aux enfants de manière simplifiée comment une graine ou un bulbe devient une plante (fig. 5).
- *Le Goûter du Potager du roi* → Les feuilles d’exercice permettront aux enfants de comprendre les différentes étapes nécessaires pour planter une graine. Ils devront remettre dans l’ordre ces différentes étapes (fig. 6).
- *Qu’est-ce qu’on touche ?* → La boîte à toucher peut être fabriquée par le Potager du roi dans un premier temps afin de limiter le coût de réalisation de la mallette (fig. 7).

Concernant l’intérieur de la mallette, deux grandes propositions de rangement sont envisagées. La première (fig. 8) consiste à organiser les outils en fonction de leur taille. Ainsi, les éléments plats tels que les fiches d’activités et le dossier enseignant seraient installés dans la partie supérieure de la mallette, tandis que les outils plus volumineux tels que les lunettes ou les kits de graines trouveraient leur place dans la partie inférieure de la mallette. Des cloisons modulables peuvent être imaginées afin de maximiser l’espace. Ces dernières présentent aussi l’avantage de pouvoir modifier certaines activités et les outils les accompagnant au cours du temps, sans pour autant devoir changer la mallette.

La seconde (fig. 9) proposition d’organisation à l’intérieur de la mallette consiste à ranger les activités et les outils associés par sens. Chaque sens est, dès lors, associé à une couleur particulière et possède un compartiment spécifique. Néanmoins, si ce rangement par

sens aurait pu permettre une manipulation plus intuitive pour l'enseignant, la mallette pourrait être considérée comme trop directive.

Finalement, un mélange des deux méthodes de rangement serait appréciable. Cette dernière sera également soumise à la taille des différents objets contenus dans la mallette, taille dont il est aujourd'hui difficile de déterminer la teneur ; de même que le poids de l'ensemble, qui doit rester relativement minime, dans la mesure du possible, et ce d'autant plus si les enfants sont amenés à manipuler la mallette.

3. Lieux d'exploitation et utilisateurs de la mallette pédagogique

Nous préconisons la création, pour septembre 2019, de **trois, voire quatre mallettes pédagogiques**. En effet, nous partons du principe que la mallette pédagogique bénéficiera à toute une école ; or, selon les écoles, l'offre initiale n'est pas suffisante.

Ainsi, il faut que deux ou trois mallettes puissent être louées en même temps à une école. De plus, chaque mallette s'accompagne d'un sac à dos, afin que l'enseignant(e) emporte avec lui les items de l'activité qu'il aura choisi de traiter. Cela permet d'éviter le transport de la mallette pédagogique, qui est un point problématique. En effet, elle contient de nombreux items, son poids n'est donc pas négligeable et la matériaux recyclables qui la composent sont relativement fragiles.

Par ailleurs, il est impératif de **conserver une mallette pédagogique au Potager du Roi**, pour fournir le matériel manquant à l'enseignant(e) si ce/cette dernier/ère l'a oublié. Cette mallette est également pensée pour être utilisée par le/la médiateur/trice du Potager du Roi, qui pourra se familiariser avec cet outil et préparer en amont les visites scolaires. Enfin, cette mallette pédagogique fonctionnera comme une "mallette témoin", présentée aux enseignant(e)s qui auront choisi la visite scolaire classique et qui ne connaîtraient pas encore cet outil.

Concernant l'utilisation même de la mallette pédagogique par l'enseignant(e), nous souhaitons lui laisser une très **grande flexibilité dans le choix des activités**. A cet effet, l'ordre des activités n'est pas fixe, le but étant que chaque enseignant(e) puisse les adapter à sa classe. Toutes les classes étant différentes, concevoir une mallette très directive n'est pas approprié.

La mallette est pensée pour que l'enseignant puisse s'en emparer très facilement. En effet des documents lui sont spécifiquement dédiés. C'est notamment le cas du **dossier enseignant** qui devra contenir tous les éléments nécessaires sur l'histoire du Potager du Roi, mais aussi sur ses objectifs, ses cultures, etc. Ce dossier enseignant contiendra également des plans du Potager du roi permettant de préparer la visite, ainsi qu'un guide d'utilisation de la mallette et un descriptif des différentes activités proposées.

Pour le Cycle 1, la présence et la participation de l'enseignant(e) au cours de la visite semble indispensable. Le dossier enseignant lui permettra de mener la visite seul mais il

pourra également faire appel à un médiateur du Potager du roi qui se chargera alors de faire la visite aux enfants, accompagné de l'enseignant(e).

A cet égard, la mallette pédagogique installée au Potager du Roi comprend **un livret conçu spécialement pour le/la médiateur/trice**, qui complète le dossier enseignant. Par conséquent, le médiateur en charge de la visite peut la préparer en s'appuyant sur son livret, tout en prenant connaissance des activités détaillées dans le dossier enseignant.

IV. Questions pratiques

On l'a dit, l'offre qu'envisage le Potager du Roi semble adopter un positionnement assez original au milieu des différents types de mallettes que proposent les institutions culturelles, et plus particulièrement patrimoniales, aujourd'hui.

1. Le budget

Aussi, se posent les questions du coût d'élaboration de ces objets et de la tarification qui leur sera allouée. Celles-ci sont bien sûr en lien avec le budget offert par le mécène, mais dépendent également des choix définitifs que fera le Potager.

Actuellement, le Potager propose une visite avec conférencier aux groupes scolaires de l'ordre de 105 € (max. 30 personnes), tandis que la visite-atelier est chiffrée à 210€. Afin d'intégrer la valise dans l'offre, on peut se demander s'il ne faudrait pas créer un troisième tarif, puisque les activités en lien avec la mallette risquent de remplacer au moins l'atelier, voire même le conférencier au cours de la visite - cela dépend du fonctionnement du Potager : dans la mesure où nous comptons laisser une certaine liberté aux enseignants dans le choix des activités, il faudrait une certaine flexibilité dans le déroulé de la visite.

La plupart des établissements que nous avons évoqué lors de notre constat d'état utilisant leur mallette au cours de la visite, leur tarif est inclus dans le prix de celle-ci, et ne semble guère s'éloigner de celui d'une visite sans ce type d'activité.

La RMN-GP, quant à elle, propose sa mallette, destinée uniquement à un usage en classe, au prix de 150€ (hors frais de préparation et de port), mais il semblerait qu'il s'agisse d'un achat définitif et non d'une location.

Ajoutons à cela que nous prévoyons du matériel à renouveler à chaque location, comme les kits graines et les fiches recettes ; par conséquent, la question de la tarification nécessite un savant calcul que nous pouvons difficilement réaliser sans avoir le budget du mécène et les devis de fabrication. La stagiaire qui poursuivra notre travail au semestre suivant pourra en revanche intégrer cette tâche à ses missions.

2. Le calendrier

A ces fins, nous avons réalisé un calendrier de projection (fig. 10) à titre indicatif, bien que celui-ci soit certainement amené à évoluer.

Nous pensons que notre camarade peut mener le projet, depuis notre présentation finale en janvier jusqu'à la mise en place de la fabrication des mallettes.

Nous supposons que, malgré notre travail, le projet demandera un certain affinage, tenant compte, entre autres, de différentes contraintes, qu'elles soient budgétaire, temporelle ou tout simplement humaine.

Il faudra ensuite réviser l'offre à destination des scolaires pour l'année suivante, chercher des prestataires à même de créer des éléments de la mallette, voire l'objet dans son ensemble, et obtenir des devis ; pourquoi pas même chercher un mécénat, financier ou de compétence (par exemple, pour la fourniture de certains matériaux, comme des loupes pour une activités).

Imaginons qu'il faille réaliser un jeu des senteurs : il serait intéressant d'établir un partenariat avec un ou des parfumeurs en mesure de créer les odeurs choisies par le Potager du Roi. Ces odeurs seraient être le plus naturel possible, au plus proche des senteurs choisies. Celles-ci pourraient être celles de légumes, de fruits, de fleurs, d'animaux, etc. Plusieurs niveaux de difficulté pourraient être pensés afin de pouvoir adapter l'activité à toutes les classes, de la petite section au CP. La Piscine, musée d'Art et d'Industrie André Diligent, de Roubaix offre un bon exemple de partenariat possible avec un parfumeur. En effet, l'établissement a fait appel au fabricant suisse de parfums Givaudan pour créer des senteurs en lien avec des oeuvres de la collection permanente. Ainsi, lors de visites et d'animations menées sur le thème des sens, des médiateurs du musée proposent aux visiteurs des touches parfumées en lien avec certains tableaux et certaines sculptures.

La rédaction des différentes activités, du dossier à destination de l'enseignant(e) et du livret pour le/la médiateur/trice forme une autre tâche que la stagiaire pourra réaliser, de même éventuellement qu'un travail sur la communication à destination des établissements scolaires, afin de promouvoir la nouvelle offre.

Nous imaginons une communication en plusieurs temps, débutant par une "phase test" : il serait intéressant d'informer le rectorat de l'académie de Versailles dès avril-mai de notre projet, pour tenter de pouvoir présenter la mallette en mai ou en juin dans le cadre d'une formation obligatoire des enseignants. Si cela n'était pas possible, l'organisation d'une réunion avec les écoles versaillaises en mai est envisageable. Les échanges qui devraient découler de ces réunions pourraient permettre d'apporter quelques modifications au projet de la mallette, à effectuer avant de passer des commandes au(x) prestataire(s). En ce qui concerne la communication de façon plus générale, une première campagne, très sommaire, est prévue en juin, afin d'informer du nouveau projet ; cela pourrait se faire par mail, sur la base des contacts du Potager. Et, fin août ou début septembre, un document plus détaillé serait envoyé, sous forme numérique ou par voie postale. Ainsi, les premières demandes de location pourraient survenir dès l'automne.

Dans le cadre de ce travail de communication, la stagiaire devra peut-être réfléchir à la création d'un logo, et/ou d'un slogan, présent sur les documents présentant la mallette. Une

présentation au mécène peut aussi être imaginée, avant le départ de la stagiaire ou après la réception des mallettes.

En parallèle, suite à l'étude des différents devis, la commande de la fabrication des mallettes pourrait être lancée début juin, afin que le matériel soit réceptionné à la fin de l'été. Enfin, une fois la première année de location des mallettes démarrée, il faudra valoriser le projet de manière plus pérenne, par exemple en postant sur le site internet du Potager des photos montrant des classes en train d'utiliser la mallette.

V. Perspectives

La possibilité de rendre accessible des contenus en ligne gratuitement est envisageable (fiches activités, diffusion des films libres de droits, photographies du Potager du Roi, des légumes/fruits/insectes, plan du site adapté aux enfants etc.). Néanmoins le risque de cette solution est à évaluer. En effet, dès lors que le contenu serait en ligne, pourquoi l'enseignant(e) voudrait-il/elle louer pour plusieurs centaines d'euros la mallette, s'il peut disposer du contenu gratuitement et facilement ? Ainsi il serait favorable de ne poster qu'une ou deux activités sur le site afin d'attirer l'enseignant(e) en lui donnant un aperçu de l'offre du Potager du Roi. Une seconde possibilité peut également être envisagée : proposer une version téléchargeable de la mallette pédagogique. Son coût serait alors moindre mais l'impression serait à la charge de l'enseignant(e).

Il semblerait que l'offre de visite scolaire proposée par le Potager du Roi ait un coût relativement plus élevée par rapport aux tarifs des autres institutions. En comparaison le musée du Louvre, pour ne citer que lui, a fixé à 70 euros le coût de sa visite scolaire. Le Potager sera alors contraint de ré évaluer le tarif de son offre.

Ainsi créer une mallette pédagogique est un projet très ambitieux qui permettra au Potager du Roi de correspondre davantage aux attentes des publics scolaires.

Ressources

Potager du Roi : informations générales, histoire

Dossier enseignant, “Préparation à la visite du potager du Roi”, conçu par l’Ecole Nationale Supérieure de Paysage, 1999

Dossier de presse, “Le Potager du Roi”, conçu par le Service culturel et le Service iconographique du Potager du Roi, février 2002

Règlement de visite de l’Ecole Nationale Supérieure de Paysage :

http://www.ecole-paysage.fr/media/pot_visites/UPL3933995617520573638_ENSP_reglement_visite_2018.pdf

Site du Potager du Roi :

<http://www.potager-du-roi.fr/site/potager/index.htm>

Visites thématiques du Potager du Roi :

http://www.ecole-paysage.fr/media/pot_visites/UPL1127432611806283521_Flyer_A5_Potager_et_Arcimboldo_2018_copyright.pdf

Modèles de mallettes pédagogiques / multisensorielles préexistants

L’Abbaye de Cluny :

<http://www.polymorphe-design.fr/mallette-pedagogique.php>

La Réunion des Musées Nationaux - Grand Palais :

<https://www.grandpalais.fr/fr/les-mallettes-pedagogiques>

Le Château de Rivau :

<https://www.chateaudurivau.com/fr/enfant-groupe-scolaire.php>

Le Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux :

<https://accessible.net/usr/n/L/dp-malle.pdf>

Le Musée du Louvre :

<https://www.louvre.fr/sites/default/files/presse/fichiers/pdf/louvre-la-1e-semaine-de-l-accessibilite-au-musee-du-louvre.pdf>

Le Petit Palais :

<http://www.petitpalais.paris.fr/public/scolaires>

Activités pédagogiques multisensorielles

Gustaterrium :

http://www.gustaterrium.fr/wp-content/uploads/2014/12/dossier_ComprendreDegustation.pdf

Jardinons à l'école : <https://www.jardinons-alecole.org/>

La revue La Petite Salamandre :

https://catalogue.salamandre.net/abonnement-petite-salamandre-4-7-anspdt-866.pdt-866/?gclid=EAIAI0obChMIy9SS-7Wk3gIVBYbVCh2zkgxOEAAAYASAAEgKIb_D_BwE

Les éditions Plume de carottes : <https://www.plumedecarotte.com/>

Les jardins du ruisseau : <http://lesjardinsduruisseau.fr/mallette-pedagogique/>

Radis et capucine : <https://www.radisetcapucine.com/>

Réseau Ecole et nature :

http://www.cndp.fr/crdp-toulouse/IMG/pdf/accPeda_malle_Jardin.pdf

Caractéristiques du Cycle 1 & 2

Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux, Site Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/pid34139/cycle-2.html>

Les Programmes de l'école élémentaire, Site Education.gouv.fr :

<http://www.education.gouv.fr/cid38/programmes-et-horaires-a-l-ecole-elementaire.html&xmc=programmeducp&xtnp=1&xtr=1>

Les Programmes de l'école maternelle, Site Education.gouv.fr :

<http://www.education.gouv.fr/cid33/la-presentation-des-programmes-a-l-ecole-maternelle.html>

Programme, ressources et évaluation pour le Cycle 1, Site Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/pid33040/programme-ressources-et-evaluation.html>

Annexes

Figure 1 : Le DVD “Les Quatre saisons de Léon”.

Pour avoir davantage d’informations concernant le DVD et son achat, cliquer [ici](#).

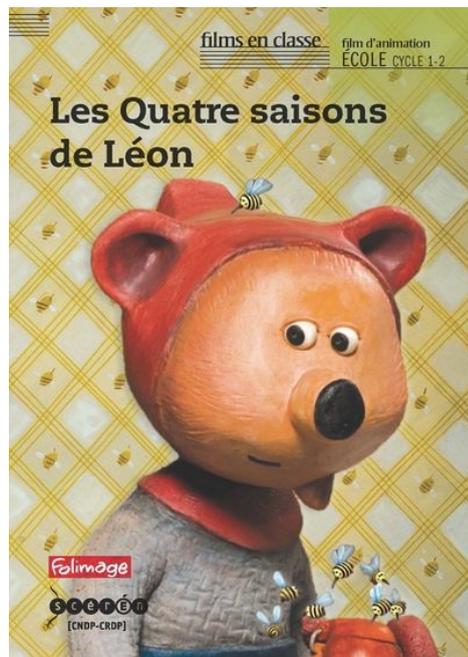


Figure 2 : Mode d'emploi pour fabriquer des lunettes modifiant la vision.

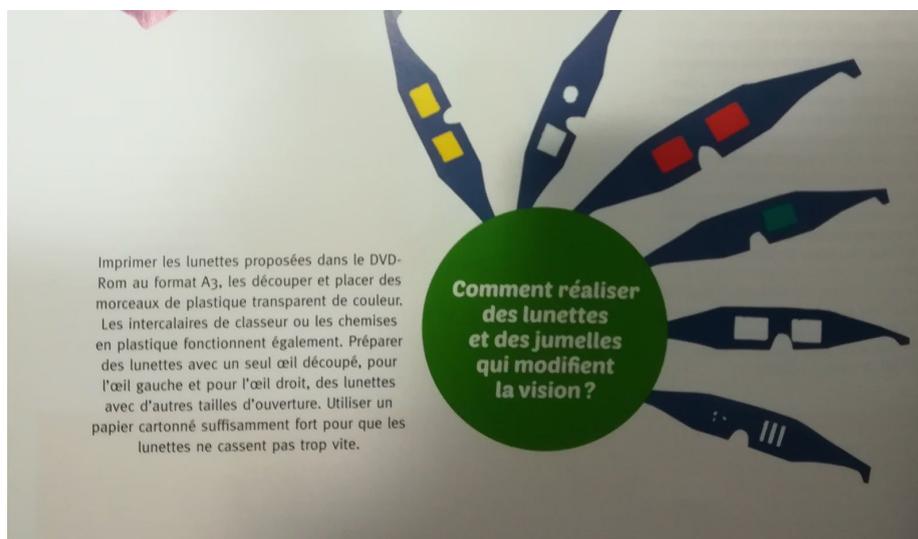


Figure 3 : Les livres de la collection *Les drôles de petites bêtes*

Pour avoir davantage d'informations concernant les livres et leur achat, cliquer [ici](#).



Figure 4 : La recette de la pâte à sel.

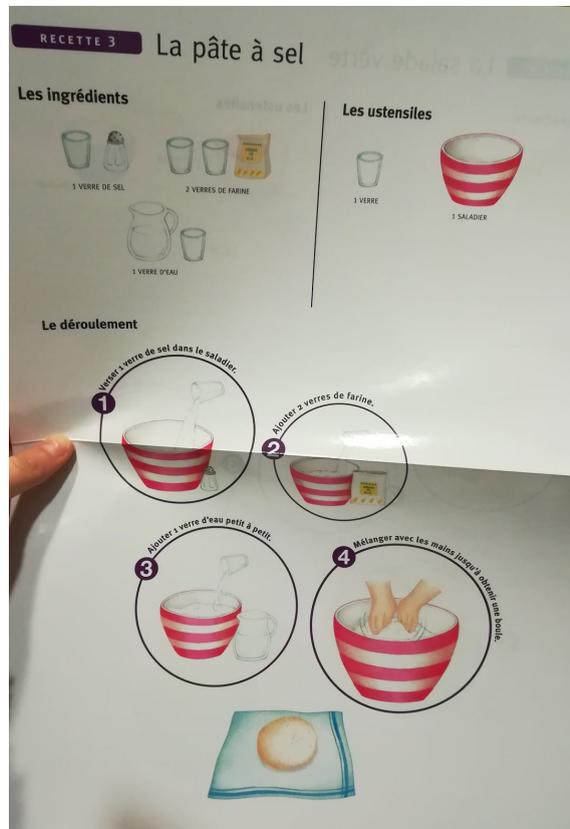


Figure 5 : La phase de la germination.



Figure 6 : Activité permettant de comprendre les différentes étapes nécessaires pour planter une graine.

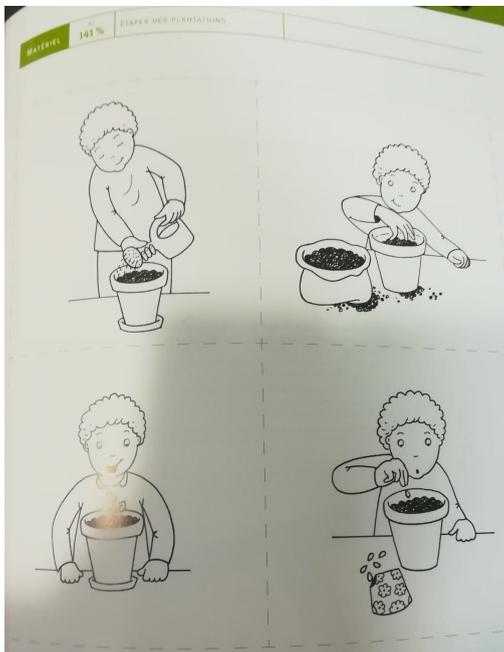


Figure 7 : Mode d'emploi pour fabriquer une boîte à toucher



Figure 8 : Forme de la mallette - Proposition n°1

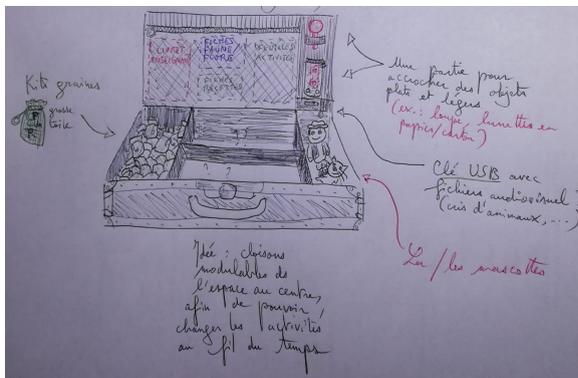


Figure 9 : Forme de la mallette - Proposition 2

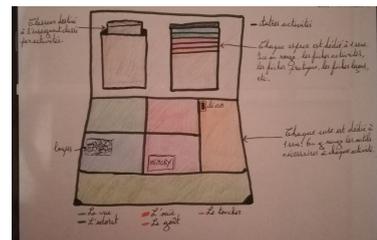
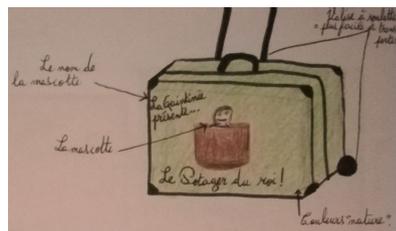
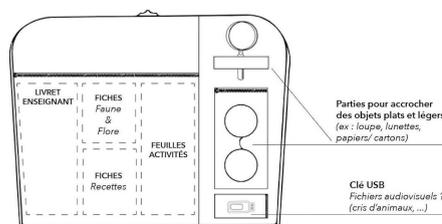


Figure 10 : Forme de la mallette - Proposition finale

VALISE
Intérieur

IDÉE:
Choisir modulable dans



VALISE
Extérieur



Figure 11 : Retroplanning.

Programme d'enseignement de l'école maternelle

NOR : MENE1504759A

arrêté du 18-2-2015 - J.O. du 12-3-2015

MENESR - DGESCO MAF 1

Vu code de l'éducation, notamment articles L. 311-3, D. 311-5, D. 311-10 et D. 321-1 ; arrêté du 9-6-2008 modifié ; avis du CSE du 5-2-2015

Article 1 - Le programme d'enseignement de l'école maternelle est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions relatives au programme de l'école maternelle figurant à l'annexe de l'arrêté du 9 juin 2008 susvisé sont abrogées.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2015.

Article 4 - La directrice générale de l'enseignement scolaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 18 février 2015

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement scolaire,
Florence Robine

Annexe - Programme de l'école maternelle

Retrouvez en intégralité le programme d'enseignement de l'école maternelle, qui entre en vigueur à la rentrée 2015, sous six formats différents :

EN LIGNE	Lire le programme de l'école maternelle
PDF	Télécharger le programme de l'école maternelle
FLIPBOOK	Feuilleter le programme de l'école maternelle
DOCX	Importer le programme de l'école maternelle
ODT	Importer le programme de l'école maternelle
RTF	Importer le programme de l'école maternelle

L'école maternelle : un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous

La loi de refondation de l'École crée un cycle unique pour l'école maternelle et souligne sa place fondamentale comme première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. Ce temps de scolarité, bien que non obligatoire, établit les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité. L'école maternelle est une école bienveillante, plus encore que les étapes ultérieures du parcours scolaire. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur

personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà.

1. Une école qui s'adapte aux jeunes enfants

L'enfant qui entre pour la première fois à l'école maternelle possède déjà des savoir-faire, des connaissances et des représentations du monde ; dans sa famille et dans les divers lieux d'accueil qu'il a fréquentés, il a développé des habitudes, réalisé des expériences et des apprentissages que l'école prend en compte.

1.1. Une école qui accueille les enfants et leurs parents

Dès l'accueil de l'enfant à l'école, un dialogue régulier et constructif s'établit entre enseignants et parents ; il exige de la confiance et une information réciproques. Pour cela, l'équipe enseignante définit des modalités de relations avec les parents, dans le souci du bien-être et d'une première scolarisation réussie des enfants et en portant attention à la diversité des familles. Ces relations permettent aux parents de comprendre le fonctionnement et les spécificités de l'école maternelle (la place du langage, le rôle du jeu, l'importance des activités physiques et artistiques...).

L'expérience de la séparation entre l'enfant et sa famille requiert l'attention de toute l'équipe éducative, particulièrement lors de la première année de scolarisation. L'accueil quotidien dans la salle de classe est un moyen de sécuriser l'enfant. L'enseignant reconnaît en chaque enfant une personne en devenir et un interlocuteur à part entière, quel que soit son âge.

1.2. Une école qui accompagne les transitions vécues par les enfants

L'école maternelle construit des passerelles au quotidien entre la famille et l'école, le temps scolaire et le temps périscolaire. Elle joue aussi un rôle pivot à travers les relations qu'elle établit avec les institutions de la petite enfance et avec l'école élémentaire.

L'équipe pédagogique organise la vie de l'école en concertation avec d'autres personnels, en particulier les Atsem (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles). L'articulation entre le temps scolaire, la restauration et les moments où l'enfant est pris en charge dans le cadre d'accueils périscolaires doit être travaillée avec tous les acteurs concernés de manière à favoriser le bien-être des enfants et constituer une continuité éducative. Tout en gardant ses spécificités, l'école maternelle assure les meilleures relations possibles avec les différents lieux d'accueil et d'éducation au cours de la journée, de la semaine et de l'année. Elle établit des relations avec des partenaires extérieurs à l'école, notamment dans le cadre des projets éducatifs territoriaux.

Elle travaille en concertation avec l'école élémentaire, plus particulièrement avec le cycle 2, pour mettre en œuvre une véritable continuité des apprentissages, un suivi individuel des enfants. Elle s'appuie sur le Rased (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) pour comprendre des comportements ou une absence de progrès, et mieux aider les enfants dans ces situations.

1.3. Une école qui tient compte du développement de l'enfant

Sur toute la durée de l'école maternelle, les progrès de la socialisation, du langage, de la motricité et des capacités cognitives liés à la maturation ainsi qu'aux stimulations des situations scolaires sont considérables et se réalisent selon des rythmes très variables.

Au sein d'une même classe, l'enseignant prend en compte dans la perspective d'un objectif commun les différences entre enfants qui peuvent se manifester avec une importance particulière dans les premières années de leur vie.

L'équipe pédagogique aménage l'école (les salles de classe, les salles spécialisées, les espaces extérieurs...) afin d'offrir aux enfants un univers qui stimule leur curiosité, répond à leurs besoins notamment de jeu, de mouvement, de repos et de découvertes et multiplie les occasions d'expériences sensorielles, motrices, relationnelles, cognitives en sécurité. Chaque enseignant détermine une organisation du temps adaptée à leur âge et veille à l'alternance de moments plus ou moins exigeants au plan de l'implication corporelle et cognitive.

L'accueil, les récréations, l'accompagnement des moments de repos, de sieste, d'hygiène sont des temps d'éducation à part entière. Ils sont organisés dans cette perspective par les adultes qui en ont la responsabilité et qui donnent des repères sécurisants aux jeunes enfants.

1.4. Une école qui pratique une évaluation positive

L'évaluation constitue un outil de régulation dans l'activité professionnelle des enseignants ; elle n'est pas un

instrument de prédiction ni de sélection. Elle repose sur une observation attentive et une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait. Chaque enseignant s'attache à mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même. Il permet à chacun d'identifier ses réussites, d'en garder des traces, de percevoir leur évolution. Il est attentif à ce que l'enfant peut faire seul, avec son soutien (ce que l'enfant réalise alors anticipe souvent sur ce qu'il fera seul dans un avenir proche) ou avec celui des autres enfants. Il tient compte des différences d'âge et de maturité au sein d'une même classe.

Adaptée aux spécificités de l'école maternelle, l'évaluation est mise en œuvre selon des modalités définies au sein de l'école. Les enseignants rendent explicites pour les parents les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle.

2. Une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage

Au sein de chaque école maternelle, les enseignants travaillent en équipe afin de définir une progressivité des enseignements sur le cycle. Ils construisent des ressources et des outils communs afin de faire vivre aux enfants cette progressivité. Ils constituent un répertoire commun de pratiques, d'objets et de matériels (matériels didactiques, jouets, livres, jeux) pour proposer au fil du cycle un choix de situations et d'univers culturels à la fois variés et cohérents.

L'enseignant met en place dans sa classe des situations d'apprentissage variées : jeu, résolution de problèmes, entraînements, etc. et les choisit selon les besoins du groupe classe et ceux de chaque enfant. Dans tous les cas et notamment avec les petits, il donne une place importante à l'observation et à l'imitation des autres enfants et des adultes. Il favorise les interactions entre enfants et crée les conditions d'une attention partagée, la prise en compte du point de vue de l'autre en visant l'insertion dans une communauté d'apprentissage. Il développe leur capacité à interagir à travers des projets, pour réaliser des productions adaptées à leurs possibilités. Il sait utiliser les supports numériques qui, comme les autres supports, ont leur place à l'école maternelle à condition que les objectifs et leurs modalités d'usage soient mis au service d'une activité d'apprentissage. Dans tous les cas, les situations inscrites dans un vécu commun sont préférables aux exercices formels proposés sous forme de fiches.

2.1. Apprendre en jouant

Le jeu favorise la richesse des expériences vécues par les enfants dans l'ensemble des classes de l'école maternelle et alimente tous les domaines d'apprentissages. Il permet aux enfants d'exercer leur autonomie, d'agir sur le réel, de construire des fictions et de développer leur imaginaire, d'exercer des conduites motrices, d'expérimenter des règles et des rôles sociaux variés. Il favorise la communication avec les autres et la construction de liens forts d'amitié. Il revêt diverses formes : jeux symboliques, jeux d'exploration, jeux de construction et de manipulation, jeux collectifs et jeux de société, jeux fabriqués et inventés, etc. L'enseignant donne à tous les enfants un temps suffisant pour déployer leur activité de jeu. Il les observe dans leur jeu libre afin de mieux les connaître. Il propose aussi des jeux structurés visant explicitement des apprentissages spécifiques.

2.2. Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes

Pour provoquer la réflexion des enfants, l'enseignant les met face à des problèmes à leur portée. Quels que soient le domaine d'apprentissage et le moment de vie de classe, il cible des situations, pose des questions ouvertes pour lesquelles les enfants n'ont pas alors de réponse directement disponible. Mentalement, ils recourent à des situations, ils font appel à leurs connaissances, ils font l'inventaire de possibles, ils sélectionnent. Ils tâtonnent et font des essais de réponse. L'enseignant est attentif aux cheminements qui se manifestent par le langage ou en action ; il valorise les essais et suscite des discussions. Ces activités cognitives de haut niveau sont fondamentales pour donner aux enfants l'envie d'apprendre et les rendre autonomes intellectuellement.

2.3. Apprendre en s'exerçant

Les apprentissages des jeunes enfants s'inscrivent dans un temps long et leurs progrès sont rarement linéaires. Ils nécessitent souvent un temps d'appropriation qui peut passer soit par la reprise de processus connus, soit par de nouvelles situations. Leur stabilisation nécessite de nombreuses répétitions dans des conditions variées. Les modalités d'apprentissage peuvent aller, pour les enfants les plus grands, jusqu'à des situations d'entraînement ou d'auto-entraînement, voire d'automatisation. L'enseignant veille alors à expliquer aux enfants ce qu'ils sont en train d'apprendre, à leur faire comprendre le sens des efforts demandés et à leur faire percevoir les progrès réalisés. Dans tous les cas, les choix pédagogiques prennent en compte les acquis des enfants.

2.4. Apprendre en se remémorant et en mémorisant

Les opérations mentales de mémorisation chez les jeunes enfants ne sont pas volontaires. Chez les plus jeunes, elles dépendent de l'aspect émotionnel des situations et du vécu d'évènements répétitifs qu'un adulte a nommés et commentés. Ces enfants s'appuient fortement sur ce qu'ils perçoivent visuellement pour maintenir des informations en mémoire temporaire, alors qu'à partir de cinq-six ans c'est le langage qui leur a été adressé qui leur permet de comprendre et de retenir.

L'enseignant stabilise les informations, s'attache à ce qu'elles soient claires pour permettre aux enfants de se les remémorer. Il organise des retours réguliers sur les découvertes et acquisitions antérieures pour s'assurer de leur stabilisation, et ceci dans tous les domaines. Engager la classe dans l'activité est l'occasion d'un rappel de connaissances antérieures sur lesquelles s'appuyer, de mises en relations avec des situations différentes déjà rencontrées ou de problèmes similaires posés au groupe. L'enseignant anime des moments qui ont clairement la fonction de faire apprendre, notamment avec des comptines, des chansons ou des poèmes. Il valorise la restitution, l'évocation de ce qui a été mémorisé ; il aide les enfants à prendre conscience qu'apprendre à l'école, c'est remobiliser en permanence les acquis antérieurs pour aller plus loin.

3. Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble

L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : « Apprendre ensemble et vivre ensemble ». La classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la construction d'une citoyenneté respectueuse des règles de la laïcité et ouverte sur la pluralité des cultures dans le monde. C'est dans ce cadre que l'enfant est appelé à devenir élève, de manière très progressive sur l'ensemble du cycle. Les enfants apprennent à repérer les rôles des différents adultes, la fonction des différents espaces dans la classe, dans l'école et les règles qui s'y rattachent. Ils sont consultés sur certaines décisions les concernant et découvrent ainsi les fondements du débat collectif. L'école maternelle assure ainsi une première acquisition des principes de la vie en société. L'accueil et la scolarisation des enfants handicapés participent à cet enjeu pour ces enfants eux-mêmes et contribuent à développer pour tous un regard positif sur les différences. L'ensemble des adultes veille à ce que tous les enfants bénéficient en toutes circonstances d'un traitement équitable. L'école maternelle construit les conditions de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons.

3.1. Comprendre la fonction de l'école

L'école maternelle est le lieu où l'enfant se familiarise progressivement avec une manière d'apprendre spécifique ; celle-ci s'appuie sur des activités, des expériences à sa portée, mais suppose qu'il en tire des connaissances ou des savoir-faire avec l'aide des autres enfants et de l'enseignant. Le langage, dans la diversité de ses usages, a une place importante dans ce processus. L'enfant apprend en même temps à entrer dans un rythme collectif (faire quelque chose ou être attentif en même temps que les autres, prendre en compte des consignes collectives) qui l'oblige à renoncer à ses désirs immédiats. L'école maternelle initie ainsi la construction progressive d'une posture d'élève. L'enseignant rend lisibles les exigences de la situation scolaire par des mises en situations et des explications qui permettent aux enfants - et à leurs parents - de les identifier et de se les approprier. Il incite à coopérer, à s'engager dans l'effort, à persévérer grâce à ses encouragements et à l'aide des pairs. Il encourage à développer des essais personnels, prendre des initiatives, apprendre progressivement à faire des choix.

Il aide à identifier les objets sur lesquels portent les apprentissages, fait acquérir des habitudes de travail qui vont évoluer au fil du temps et que les enfants pourront transférer. Pour ce faire, il s'attache à faire percevoir la continuité entre les situations d'apprentissage, les liens entre les différentes séances. Pour stabiliser les premiers repères, il utilise des procédés identiques dans ses manières de questionner le groupe, de faire expliciter par les enfants l'activité qui va être la leur, d'amener à reformuler ce qui a été dit, de produire eux-mêmes des explications pour d'autres à propos d'une tâche déjà vécue.

L'enseignant exerce les enfants à l'identification des différentes étapes de l'apprentissage en utilisant des termes adaptés à leur âge. Il les aide à se représenter ce qu'ils vont devoir faire, avec quels outils et selon quels procédés. Il définit des critères de réussite pour que chacun puisse situer le chemin qu'il a réalisé et perçoive les progrès qu'il doit encore effectuer.

3.2. Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe

Se construire comme personne singulière, c'est découvrir le rôle du groupe dans ses propres cheminements,

participer à la réalisation de projets communs, apprendre à coopérer. C'est progressivement partager des tâches et prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe. Par sa participation, l'enfant acquiert le goût des activités collectives, prend du plaisir à échanger et à confronter son point de vue à celui des autres. Il apprend les règles de la communication et de l'échange. L'enseignant a le souci de guider la réflexion collective pour que chacun puisse élargir sa propre manière de voir ou de penser. Ainsi, l'enfant trouve sa place dans le groupe, se fait reconnaître comme une personne à part entière et éprouve le rôle des autres dans la construction des apprentissages.

Dans un premier temps, les règles collectives sont données et justifiées par l'enseignant qui signifie à l'enfant les droits (s'exprimer, jouer, apprendre, faire des erreurs, être aidé et protégé...) et les obligations dans la collectivité scolaire (attendre son tour, partager les objets, ranger, respecter le matériel...). Leur appropriation passe par la répétition d'activités rituelles et une première réflexion sur leur application. Progressivement, les enfants sont conduits à participer à une élaboration collective de règles de vie adaptées à l'environnement local.

À travers les situations concrètes de la vie de la classe, une première sensibilité aux expériences morales (sentiment d'empathie, expression du juste et de l'injuste, questionnement des stéréotypes...) se construit. Les histoires lues, contes et saynètes y contribuent ; la mise en scène de personnages fictifs suscite des possibilités diversifiées d'identification et assure en même temps une mise à distance suffisante. Au fil du cycle, l'enseignant développe la capacité des enfants à identifier, exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments. Il est attentif à ce que tous puissent développer leur estime de soi, s'entraider et partager avec les autres.

Les cinq domaines d'apprentissage

Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage. Cette organisation permet à l'enseignant d'identifier les apprentissages visés et de mettre en œuvre leurs interactions dans la classe. Chacun de ces cinq domaines est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans l'organisation du temps quotidien. Dans la mesure où toute situation pédagogique reste, du point de vue de l'enfant, une situation riche de multiples possibilités d'interprétations et d'actions, elle relève souvent pour l'enseignant de plusieurs domaines d'apprentissage.

Le domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » réaffirme la place primordiale du langage à l'école maternelle comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous. La stimulation et la structuration du langage oral d'une part, l'entrée progressive dans la culture de l'écrit d'autre part, constituent des priorités de l'école maternelle et concernent l'ensemble des domaines.

Les domaines « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » ; « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques » permettent de développer les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée.

Les domaines « Construire les premiers outils pour structurer sa pensée » et « Explorer le monde » s'attachent à développer une première compréhension de l'environnement des enfants et à susciter leur questionnement. En s'appuyant sur des connaissances initiales liées à leur vécu, l'école maternelle met en place un parcours qui leur permet d'ordonner le monde qui les entoure, d'accéder à des représentations usuelles et à des savoirs que l'école élémentaire enrichira.

Le programme établit, pour chaque domaine d'apprentissage, une définition générale, énonce les objectifs visés et donne des indications pédagogiques de nature à fournir des repères pour organiser la progressivité des apprentissages.

1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

Le mot « langage » désigne un ensemble d'activités mises en œuvre par un individu lorsqu'il parle, écoute, réfléchit, essaie de comprendre et, progressivement, lit et écrit. L'école maternelle permet à tous les enfants de mettre en œuvre ces activités en mobilisant simultanément les deux composantes du langage :

- le langage oral : utilisé dans les interactions, en production et en réception, il permet aux enfants de communiquer, de comprendre, d'apprendre et de réfléchir. C'est le moyen de découvrir les caractéristiques de la langue française et d'écouter d'autres langues parlées.
- le langage écrit : présenté aux enfants progressivement jusqu'à ce qu'ils commencent à l'utiliser, il les habitue à une forme de communication dont ils découvriront les spécificités et le rôle pour garder trace, réfléchir, anticiper, s'adresser à un destinataire absent. Il prépare les enfants à l'apprentissage de l'écriture-lire au cycle 2.

1.1 L'oral

L'enfant, quelle que soit sa langue maternelle, dès sa toute petite enfance et au cours d'un long processus, acquiert spontanément le langage grâce à ses interactions avec les adultes de son entourage.

L'enseignant, attentif, accompagne chaque enfant dans ses premiers essais, reprenant ses productions orales pour lui apporter des mots ou des structures de phrase plus adaptés qui l'aident à progresser. L'enseignant s'adresse aux enfants les plus jeunes avec un débit ralenti de parole ; il produit des énoncés brefs, syntaxiquement corrects et soigneusement articulés. Constamment attentif à son propre langage et veillant à s'adapter à la diversité des performances langagières des enfants, il s'exprime progressivement de manière plus complexe. Il permet à chacun d'aller progressivement au-delà de la simple prise de parole spontanée et non maîtrisée pour s'inscrire dans des conversations de plus en plus organisées et pour prendre la parole dans un grand groupe. Il sait mobiliser l'attention de tous dans des activités qui les amènent à comprendre des propos et des textes de plus en plus longs. Il met sur le chemin d'une conscience des langues, des mots du français et de ses unités sonores.

Objectifs visés et éléments de progressivité

Oser entrer en communication

L'objectif est de permettre à chacun de pouvoir dire, exprimer un avis ou un besoin, questionner, annoncer une nouvelle. L'enfant apprend ainsi à entrer en communication avec autrui et à faire des efforts pour que les autres comprennent ce qu'il veut dire. Chacun arrive à l'école maternelle avec des acquis langagiers encore très hésitants. Entre deux et quatre ans, les enfants s'expriment beaucoup par des moyens non-verbaux et apprennent à parler. Ils reprennent des formulations ou des fragments des propos qui leur sont adressés et travaillent ainsi ce matériau qu'est la langue qu'ils entendent. Après trois-quatre ans, ils poursuivent ces essais et progressent sur le plan syntaxique et lexical. Ils produisent des énoncés plus complets, organisés entre eux avec cohérence, articulés à des prises de parole plus longues, et de plus en plus adaptés aux situations.

Autour de quatre ans, les enfants découvrent que les personnes, dont eux-mêmes, pensent et ressentent, et chacun différemment de l'autre. Ils commencent donc à agir volontairement sur autrui par le langage et à se représenter l'effet qu'une parole peut provoquer : ils peuvent alors comprendre qu'il faut expliquer et réexpliquer pour qu'un interlocuteur comprenne, et l'école doit les guider dans cette découverte. Ils commencent à poser de vraies questions, à saisir les plaisanteries et à en faire. Leurs progrès s'accompagnent d'un accroissement du vocabulaire et d'une organisation de plus en plus complexe des phrases. En fin d'école maternelle, l'enseignant peut donc avoir avec les enfants des conversations proches de celles qu'il a avec les adultes.

Tout au long de l'école maternelle, l'enseignant crée les conditions bienveillantes et sécurisantes pour que tous les enfants (même ceux qui ne s'expriment pas ou peu) prennent la parole, participent à des situations langagières plus complexes que celles de la vie ordinaire ; il accueille les erreurs « positives » qui traduisent une réorganisation mentale du langage en les valorisant et en proposant une reformulation. Ainsi, il contribue à construire l'équité entre enfants en réduisant les écarts langagiers.

Comprendre et apprendre

Les discours que tient l'enseignant sont des moyens de comprendre et d'apprendre pour les enfants. En compréhension, ceux-ci « prennent » ce qui est à leur portée dans ce qu'ils entendent, d'abord dans des scènes renvoyant à des expériences personnelles précises, souvent chargées d'affectivité. Ils sont incités à s'intéresser progressivement à ce qu'ils ignoraient, grâce à l'apport de nouvelles notions, de nouveaux objets culturels et même de nouvelles manières d'apprendre.

Les moments de réception où les enfants travaillent mentalement sans parler sont des activités langagières à part entière que l'enseignant doit rechercher et encourager, parce qu'elles permettent de construire des outils cognitifs : reconnaître, rapprocher, catégoriser, contraster, se construire des images mentales à partir d'histoires fictives, relier des événements entendus et/ou vus dans des narrations ou des explications, dans des moments d'apprentissages structurés, traiter des mots renvoyant à l'espace, au temps, etc. Ces activités invisibles aux yeux de tout observateur sont cruciales.

Échanger et réfléchir avec les autres

Les moments de langage à plusieurs sont nombreux à l'école maternelle : résolution de problèmes, prises de

décisions collectives, compréhension d'histoires entendues, etc. Il y a alors argumentation, explication, questions, intérêt pour ce que les autres croient, pensent et savent. L'enseignant commente alors l'activité qui se déroule pour en faire ressortir l'importance et la finalité.

L'école demande régulièrement aux élèves d'évoquer, c'est-à-dire de parler de ce qui n'est pas présent (récits d'expériences passées, projets de classe...). Ces situations d'évocation entraînent les élèves à mobiliser le langage pour se faire comprendre sans autre appui, elles leur offrent un moyen de s'entraîner à s'exprimer de manière de plus en plus explicite. Cette habileté langagière relève d'un développement continu qui commence tôt et qui ne sera constitué que vers huit ans. Le rôle de l'enseignant est d'induire du recul et de la réflexion sur les propos tenus par les uns et les autres.

Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont intéressés par la langue ou les langues qu'ils entendent. Ils font spontanément et sans en avoir conscience des tentatives pour en reproduire les sons, les formes et les structures afin d'entrer en communication avec leur entourage. C'est à partir de trois-quatre ans qu'ils peuvent prendre du recul et avoir conscience des efforts à faire pour maîtriser une langue et accomplir ces efforts intentionnellement. On peut alors centrer leur attention sur le vocabulaire, sur la syntaxe et sur les unités sonores de la langue française dont la reconnaissance sera indispensable pour apprendre à maîtriser le fonctionnement de l'écriture du français.

L'acquisition et le développement de la conscience phonologique

Pour pouvoir lire et écrire, les enfants devront réaliser deux grandes acquisitions : identifier les unités sonores que l'on emploie lorsqu'on parle français (conscience phonologique) et comprendre que l'écriture du français est un code au moyen duquel on transcrit des sons (principe alphabétique).

Lorsqu'ils apprennent à parler, les enfants reproduisent les mots qu'ils ont entendus et donc les sons de la langue qu'on leur parle. S'il leur arrive de jouer avec les sons, cela se fait de manière aléatoire. À l'école maternelle, ils apprennent à manipuler volontairement les sons, à les identifier à l'oreille donc à les dissocier d'autres sons, à repérer des ressemblances et des différences. Pour pouvoir s'intéresser aux syllabes et aux phonèmes, il faut que les enfants se détachent du sens des mots.

L'unité la plus aisément perceptible est la syllabe. Une fois que les enfants sont capables d'identifier des syllabes communes à plusieurs mots, de les isoler, ils peuvent alors s'attacher à repérer des éléments plus petits qui entrent dans la composition des syllabes. Parce que les sons-voyelles sont plus aisés à percevoir que les sons-consonnes et qu'ils constituent parfois des syllabes, c'est par eux qu'il convient de commencer sans vouloir faire identifier tous ceux qui existent en français et sans exclure de faire percevoir quelques sons-consonnes parmi les plus accessibles.

Pour développer la conscience phonologique, l'enseignant habitue les enfants à décomposer volontairement ce qu'ils entendent en syllabes orales : en utilisant le frappé d'une suite sonore, en « découpant » oralement des mots connus en syllabes, en repérant une syllabe identique dans des mots à deux syllabes, puis en intervertissant des syllabes, toujours sans support matériel, ni écrit ni imagé. Ces jeux phoniques peuvent être pratiqués en grand groupe, mais l'enseignant privilégie l'organisation en petits groupes pour des enfants qui participent peu ou avec difficulté en grand groupe. Dans le courant de la grande section, il consacre des séances courtes de manière régulière à ces jeux, en particulier avec les enfants pour lesquels il ne repère pas d'évolution dans les essais d'écriture. Pour ceux qui en sont capables, des activités similaires peuvent être amorcées sur des sons-voyelles - notamment ceux qui constituent une syllabe dans les mots fréquentés - et quelques sons-consonnes. Ces jeux et activités structurées sur les constituants sonores de la langue n'occupent qu'une part des activités langagières.

Éveil à la diversité linguistique

À partir de la moyenne section, ils vont découvrir l'existence de langues, parfois très différentes de celles qu'ils connaissent. Dans des situations ludiques (jeux, comptines...) ou auxquelles ils peuvent donner du sens (DVD d'histoires connues par exemple), ils prennent conscience que la communication peut passer par d'autres langues que le français : par exemple les langues régionales, les langues étrangères et la langue des signes française (LSF). Les ambitions sont modestes, mais les essais que les enfants sont amenés à faire, notamment pour répéter certains éléments, doivent être conduits avec une certaine rigueur.

1.2 L'écrit

Objectifs visés et éléments de progressivité

Il appartient à l'école maternelle de donner à tous une culture commune de l'écrit. Les enfants y sont amenés à

comprendre de mieux en mieux des écrits à leur portée, à découvrir la nature et la fonction langagière de ces tracés réalisés par quelqu'un pour quelqu'un, à commencer à participer à la production de textes écrits dont ils explorent les particularités. En fin de cycle, les enfants peuvent montrer tous ces acquis dans leurs premières écritures autonomes. Ce seront des tracés tâtonnants sur lesquels s'appuieront les enseignants de cycle 2.

Écouter de l'écrit et comprendre

En préparant les enfants aux premières utilisations maîtrisées de l'écrit en cycle 2, l'école maternelle occupe une place privilégiée pour leur offrir une fréquentation de la langue de l'écrit, très différente de l'oral de communication. L'enjeu est de les habituer à la réception de langage écrit afin d'en comprendre le contenu. L'enseignant prend en charge la lecture, oriente et anime les échanges qui suivent l'écoute. La progressivité réside essentiellement dans le choix de textes de plus en plus longs et éloignés de l'oral ; si la littérature de jeunesse y a une grande place, les textes documentaires ne sont pas négligés.

Découvrir la fonction de l'écrit

L'objectif est de permettre aux enfants de comprendre que les signes écrits qu'ils perçoivent valent du langage : en réception, l'écrit donne accès à la parole de quelqu'un et, en production, il permet de s'adresser à quelqu'un qui est absent ou de garder pour soi une trace de ce qui ne saurait être oublié. L'écrit transmet, donne ou rappelle des informations et fait imaginer : il a des incidences cognitives sur celui qui le lit. À l'école maternelle, les enfants le découvrent en utilisant divers supports (livres variés, affiches, lettres, messages électroniques ou téléphoniques, étiquettes, etc.) en relation avec des situations ou des projets qui les rendent nécessaires ; ils en font une expérience plus précise encore quand ils sont spectateurs d'une écriture adressée et quand ils constatent eux-mêmes les effets que produisent les écrits sur ceux qui les reçoivent.

Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement

C'est l'enseignant qui juge du moment où les enfants sont prêts à prendre en charge eux-mêmes une partie des activités que les adultes mènent avec l'écrit. Et comme il n'y a pas de pré-lecture à l'école maternelle, cette prise en charge partielle se fait en production et largement avec l'aide d'un adulte. Toute production d'écrits nécessite différentes étapes et donc de la durée avant d'aboutir ; la phase d'élaboration orale préalable du message est fondamentale, notamment parce qu'elle permet la prise de conscience des transformations nécessaires d'un propos oral en phrases à écrire. La technique de dictée à l'adulte concerne l'une de ces étapes qui est la rédaction proprement dite. Ces expériences précoces de productions génèrent une prise de conscience du pouvoir que donne la maîtrise de l'écrit.

Découvrir le principe alphabétique

L'une des conditions pour apprendre à lire et à écrire est d'avoir découvert le principe alphabétique selon lequel l'écrit code en grande partie, non pas directement le sens, mais l'oral (la sonorité) de ce qu'on dit. Durant les trois années de l'école maternelle, les enfants vont découvrir ce principe (c'est-à-dire comprendre la relation entre lettres et sons) et commencer à le mettre en œuvre. Ce qui est visé à l'école maternelle est la découverte de ce principe et non l'apprentissage systématique des relations entre formes orales et écrites.

La progressivité de l'enseignement à l'école maternelle nécessite de commencer par l'écriture. Les enfants ont en effet besoin de comprendre comment se fait la transformation d'une parole en écrit, d'où l'importance de la relation qui va de l'oral vers l'écrit. Le chemin inverse, qui va de l'écrit vers l'oral, sera pratiqué plus tard quand les enfants commenceront à apprendre à lire. Cette activité d'écriture ne peut s'effectuer que si, dans le même temps, l'enfant développe une conscience phonologique en devenant capable d'identifier les unités sonores de la langue.

La découverte du principe alphabétique rend possible les premières écritures autonomes en fin d'école maternelle parce qu'elle est associée à des savoirs complexes et à de nouveaux savoir-faire :

- la découverte de la fonction de l'écrit et les productions avec l'aide d'un adulte ;
- la manipulation d'unités sonores non-signifiantes de la langue qui produit des habiletés qui sont utilisées lorsque les enfants essaient d'écrire ;
- parallèlement, à partir de la moyenne section, l'initiation aux tracés de l'écriture ;
- la découverte des correspondances entre les trois écritures (cursive, script, capitales) qui donne aux enfants une palette de possibles, en tracé manuscrit et sur traitement de texte.

L'écriture autonome constitue l'aboutissement de ces différents apprentissages et découvertes.

Commencer à écrire tout seul

Un entraînement nécessaire avant de pratiquer l'écriture cursive : des exercices graphiques

Il faut plusieurs années aux enfants pour acquérir les multiples habiletés nécessaires à l'écriture : utiliser leur regard pour piloter leur main, utiliser de façon coordonnée les quatre articulations qui servent à tenir et guider l'instrument d'écriture (épaule, coude, poignet, doigts), contrôler les tracés, et surtout tracer volontairement des signes abstraits dont ils comprennent qu'il ne s'agit pas de dessins mais de lettres, c'est-à-dire d'éléments d'un code qui transcrit des sons. Les exercices graphiques, qui permettent de s'entraîner aux gestes moteurs, et l'écriture proprement dite sont deux choses différentes. L'enseignant veille à ce qu'elles ne soient pas confondues.

En petite section, les exercices graphiques, en habituant les enfants à contrôler et guider leurs gestes par le regard, les entraînent à maîtriser les gestes moteurs qui seront mobilisés dans le dessin et l'écriture cursive, à prendre des repères dans l'espace de la feuille. En moyenne et grande sections, ils s'exercent régulièrement à des tâches de motricité fine qui préparent spécifiquement à l'écriture. Ils s'entraînent également aux gestes propres à l'écriture et ils apprennent à adopter une posture confortable, à tenir de façon adaptée l'instrument d'écriture, à gérer l'espace graphique (aller de gauche à droite, maintenir un alignement...). L'enseignant varie les modèles et accorde du temps aux démonstrations qui permettent l'apprentissage de leur reproduction.

L'écriture en capitales, plus facile graphiquement, ne fait pas l'objet d'un enseignement systématique ; lorsqu'elle est pratiquée par les enfants, l'enseignant veille au respect de l'ordre des lettres et met en évidence les conséquences du respect ou non de cet ordre sur ce qui peut ensuite être lu. L'écriture cursive nécessite quant à elle un entraînement pour apprendre à tracer chaque lettre et l'enchaînement de plusieurs lettres, en ne levant qu'à bon escient l'instrument d'écriture. Cet entraînement ne peut intervenir que si les enfants ont acquis une certaine maturité motrice : s'il peut avec certains être commencé en moyenne section, c'est en grande section qu'il a le plus naturellement sa place, et souvent en deuxième partie d'année. Il devra être continué de manière très systématique au cours préparatoire. L'écriture régulière du prénom fournit une occasion de s'y exercer, les enfants ayant un moindre effort de mémoire à fournir et pouvant alors se concentrer sur la qualité du tracé.

À partir de la moyenne section, et régulièrement en grande section, l'enseignant explique la correspondance des trois écritures (cursive, script, capitales). Les enfants s'exercent à des transcriptions de mots, phrases, courts textes connus, à leur saisie sur ordinateur. Travaillant alors en binôme, ils apprennent nombre de relations entre l'oral et l'écrit : un enfant nomme les lettres et montre, le second cherche sur le clavier, ils vérifient ensemble sur l'écran, puis sur la version imprimée.

L'objectif étant de construire la valeur symbolique des lettres, l'enseignant veille à ne jamais isoler les trois composantes de l'écriture : la composante sémantique (le sens de ce qui est écrit), la composante symbolique (le code alphabétique) et la composante motrice (la dextérité graphique).

Les essais d'écriture de mots

Valoriser publiquement les premiers tracés des petits qui disent avoir écrit, c'est mettre toute la classe sur le chemin du symbolique. S'il s'agit de lignes, signes divers ou pseudo-lettres, l'enseignant précise qu'il ne peut pas encore lire. À partir de la moyenne section, l'enseignant fait des commandes d'écriture de mots simples, par exemple le nom d'un personnage d'une histoire. Le but est que les enfants se saisissent des apports de l'enseignant qui a écrit devant eux, ou des documents affichés dans la classe qui ont été observés ensemble et commentés. Leurs tracés montrent à l'enseignant ce que les enfants ont compris de l'écriture. Une fois les tracés faits, l'enseignant lit, ou bruite ou dit qu'il ne peut pas encore lire. Il discute avec l'enfant, il explique lui-même les procédés utilisés et écrit la forme canonique en faisant correspondre unités sonores et graphèmes. L'activité est plus fréquente en grande section.

L'enseignant ne laisse pas croire aux enfants que leurs productions sont correctes et il ne cherche pas non plus un résultat orthographique normé : il valorise les essais et termine par son écriture adulte sous l'essai de l'élève.

Les premières productions autonomes d'écrits

Lorsque les enfants ont compris que l'écrit est un code qui permet de délivrer des messages, il est possible de les inciter à produire des messages écrits. En grande section, les enfants commencent à avoir les ressources pour écrire, et l'enseignant les encourage à le faire ou valorise les essais spontanés. L'enseignant incite à écrire en utilisant tout ce qui est à leur portée. Une fois qu'ils savent exactement ce qu'ils veulent écrire, les enfants peuvent chercher dans des textes connus, utiliser le principe alphabétique, demander de l'aide. Plus ils écrivent, plus ils ont envie d'écrire. L'enseignant accepte qu'ils mêlent écriture en capitales pour résoudre des problèmes phonographiques et écriture en cursive. Lorsqu'ils ne se contentent plus de recopier des mots qu'ils connaissent, mais veulent écrire de nouveaux mots, ils recourent à différentes stratégies, en les combinant ou non : ils peuvent recopier des morceaux pris à

d'autres mots, tracer des lettres dont le son se retrouve dans le mot à écrire (par exemple les voyelles), attribuer à des lettres la valeur phonique de leur nom (utiliser la lettre K pour transcrire le son /ka/). La séparation entre les mots reste un problème difficile à résoudre jusqu'au CE1.

Les premiers essais d'écriture permettent à l'enseignant de voir que les enfants commencent à comprendre la fonction et le fonctionnement de l'écriture, même si ce n'est que petit à petit qu'ils en apprendront les règles. Il commente ces textes avec leurs auteurs (ce qu'ils voulaient dire, ce qu'ils ont écrit, ce qui montre qu'ils ont déjà des savoirs sur les textes écrits), puis il écrit en français écrit normé en soulignant les différences. Il donne aussi aux enfants les moyens de s'entraîner, notamment avec de la copie dans un coin écriture aménagé spécialement (outils, feuilles blanches et à lignes, ordinateur et imprimante, tablette numérique et stylets, tableaux de correspondance des graphies, textes connus). Un recueil individuel de ces premières écritures peut devenir un dossier de référence pour chaque élève, à apporter pour leur rentrée au CP.

1.3. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Communiquer avec les adultes et avec les autres enfants par le langage, en se faisant comprendre.
- S'exprimer dans un langage syntaxiquement correct et précis. Reformuler pour se faire mieux comprendre.
- Pratiquer divers usages du langage oral : raconter, décrire, évoquer, expliquer, questionner, proposer des solutions, discuter un point de vue.
- Dire de mémoire et de manière expressive plusieurs comptines et poésies.
- Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu.
- Manifester de la curiosité par rapport à l'écrit. Pouvoir redire les mots d'une phrase écrite après sa lecture par l'adulte, les mots du titre connu d'un livre ou d'un texte.
- Participer verbalement à la production d'un écrit. Savoir qu'on n'écrit pas comme on parle.
- Repérer des régularités dans la langue à l'oral en français (éventuellement dans une autre langue).
- Manipuler des syllabes.
- Discriminer des sons (syllabes, sons-voyelles ; quelques sons-consonnes hors des consonnes occlusives).
- Reconnaître les lettres de l'alphabet et connaître les correspondances entre les trois manières de les écrire : cursive, script, capitales d'imprimerie. Copier à l'aide d'un clavier.
- Écrire son prénom en écriture cursive, sans modèle.
- Écrire seul un mot en utilisant des lettres ou groupes de lettres empruntés aux mots connus.

2. Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

Ces expériences corporelles visent également à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation. La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

2.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

À leur arrivée à l'école maternelle, tous les enfants ne sont pas au même niveau de développement moteur. Ils n'ont pas réalisé les mêmes expériences corporelles et celles-ci ont pris des sens différents en fonction des contextes dans lesquels elles se sont déroulées. Le choix des activités physiques variées, prenant toujours des formes adaptées à l'âge des enfants, relève de l'enseignant, dans le cadre d'une programmation de classe et de cycle pour permettre d'atteindre les quatre objectifs caractéristiques de ce domaine d'apprentissage. Le besoin de mouvement des enfants est réel. Il est donc impératif d'organiser une séance quotidienne (de trente à quarante-cinq minutes environ, selon la nature des activités, l'organisation choisie, l'intensité des actions réalisées, le moment dans l'année, les comportements des enfants...). Ces séances doivent être organisées en cycles de durée suffisante pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes

motrices significatives.

Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets

Peu à peu, parce qu'il est sollicité par l'enseignant pour constater les résultats de ses actions, l'enfant prend plaisir à s'investir plus longuement dans les situations d'apprentissage qui lui sont proposées. Il découvre la possibilité d'enchaîner des comportements moteurs pour assurer une continuité d'action (prendre une balle, puis courir pour franchir un obstacle, puis viser une cible pour la faire tomber, puis repartir au point de départ pour prendre un nouveau projectile...). Il apprend à fournir des efforts dans la durée, à chercher à parcourir plus de distance dans un temps donné (« matérialisé » par un sablier, une chanson enregistrée...).

En agissant sur et avec des objets de tailles, de formes ou de poids différents (balles, ballons, sacs de graines, anneaux...), l'enfant en expérimente les propriétés, découvre des utilisations possibles (lancer, attraper, faire rouler...), essaie de reproduire un effet qu'il a obtenu au hasard des tâtonnements. Il progresse dans la perception et l'anticipation de la trajectoire d'un objet dans l'espace qui sont, même après l'âge de cinq ans, encore difficiles.

Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés

Certains des plus jeunes enfants ont besoin de temps pour conquérir des espaces nouveaux ou s'engager dans des environnements inconnus. D'autres, au contraire, investissent d'emblée les propositions nouvelles sans appréhension mais également sans conscience des risques potentiels. Dans tous les cas, l'enseignant amène les enfants à découvrir leurs possibilités, en proposant des situations qui leur permettent d'explorer et d'étendre (repousser) leurs limites. Il les invite à mettre en jeu des conduites motrices inhabituelles (escalader, se suspendre, ramper...), à développer de nouveaux équilibres (se renverser, rouler, se laisser flotter...), à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine, patinoire, parc, forêt...). Pour les enfants autour de quatre ans, l'enseignant enrichit ces expérimentations à l'aide de matériels sollicitant l'équilibre (patins, échasses...), permettant de nouveaux modes de déplacement (tricycles, draisiennes, vélos, trottinettes...). Il attire l'attention des enfants sur leur propre sécurité et celle des autres, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte.

Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique

Les situations proposées à l'enfant lui permettent de découvrir et d'affirmer ses propres possibilités d'improvisation, d'invention et de création en utilisant son corps. L'enseignant utilise des supports sonores variés (musiques, bruitages, paysages sonores...) ou, au contraire, développe l'écoute de soi et des autres au travers du silence. Il met à la disposition des enfants des objets initiant ou prolongeant le mouvement (voiles, plumes, feuilles...), notamment pour les plus jeunes d'entre eux. Il propose des aménagements d'espace adaptés, réels ou fictifs, incitant à de nouvelles expérimentations. Il amène à s'inscrire dans une réalisation de groupe. L'aller-retour entre les rôles d'acteurs et de spectateurs permet aux plus grands de mieux saisir les différentes dimensions de l'activité, les enjeux visés, le sens du progrès. L'enfant participe ainsi à un projet collectif qui peut être porté au regard d'autres spectateurs, extérieurs au groupe classe.

Collaborer, coopérer, s'opposer

Pour le jeune enfant, l'école est le plus souvent le lieu d'une première découverte des jeux moteurs vécus en collectif. La fonction de ce collectif, l'appropriation de différents modes d'organisation, le partage du matériel et la compréhension des rôles nécessitent des apprentissages. Les règles communes (délimitations de l'espace, but du jeu, droits et interdits ...) sont une des conditions du plaisir de jouer, dans le respect des autres.

Pour les plus jeunes, l'atteinte d'un but commun se fait tout d'abord par l'association d'actions réalisées en parallèle, sans réelle coordination. Il s'agit, dans les formes de jeu les plus simples, de comprendre et de s'approprier un seul rôle. L'exercice de rôles différents instaure les premières collaborations (vider une zone des objets qui s'y trouvent, collaborer afin de les échanger, les transporter, les ranger dans un autre camp...). Puis, sont proposées des situations dans lesquelles existe un réel antagonisme des intentions (dérober des objets, poursuivre des joueurs pour les attraper, s'échapper pour les éviter...) ou une réversibilité des statuts des joueurs (si le chat touche la souris, celle-ci devient chat à sa place...).

D'autres situations ludiques permettent aux plus grands d'entrer au contact du corps de l'autre, d'apprendre à le respecter et d'explorer des actions en relation avec des intentions de coopération ou d'opposition spécifiques (saisir, soulever, pousser, tirer, immobiliser...). Que ce soit dans ces jeux à deux ou dans des jeux de groupe, tous peuvent

utilement s'approprier des rôles sociaux variés : arbitre, observateur, responsable de la marque ou de la durée du jeu.

2.2. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis.
- Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir.
- Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés.
- Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.
- Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés.
- Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Ce domaine d'apprentissage se réfère aux arts du visuel (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques), aux arts du son (chansons, musiques instrumentales et vocales) et aux arts du spectacle vivant (danse, théâtre, arts du cirque, marionnettes, etc.). L'école maternelle joue un rôle décisif pour l'accès de tous les enfants à ces univers artistiques ; elle constitue la première étape du parcours d'éducation artistique et culturelle que chacun accomplit durant ses scolarités primaire et secondaire et qui vise l'acquisition d'une culture artistique personnelle, fondée sur des repères communs.

3.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

Développer du goût pour les pratiques artistiques

Les enfants doivent avoir des occasions fréquentes de pratiquer, individuellement et collectivement, dans des situations aux objectifs diversifiés. Ils explorent librement, laissent des traces spontanées avec les outils qu'ils choisissent ou que l'enseignant leur propose, dans des espaces et des moments dédiés à ces activités. Ils font des essais que les enseignants accueillent positivement. Ils découvrent des matériaux qui suscitent l'exploration de possibilités nouvelles, s'adaptent à une contrainte matérielle. Tout au long du cycle, ils s'intéressent aux effets produits, aux résultats d'actions et situent ces effets ou résultats par rapport aux intentions qu'ils avaient.

Découvrir différentes formes d'expression artistique

Des rencontres avec différentes formes d'expression artistique sont organisées régulièrement ; dans la classe, les enfants sont confrontés à des œuvres sous forme de reproductions, d'enregistrements, de films ou de captations vidéo. La familiarisation avec une dizaine d'œuvres de différentes époques dans différents champs artistiques sur l'ensemble du cycle des apprentissages premiers permet aux enfants de commencer à construire des connaissances qui seront stabilisées ensuite pour constituer progressivement une culture artistique de référence. Autant que possible, les enfants sont initiés à la fréquentation d'espaces d'expositions, de salles de cinéma et de spectacles vivants afin qu'ils en comprennent la fonction artistique et sociale et découvrent le plaisir d'être spectateur.

Vivre et exprimer des émotions, formuler des choix

Les enfants apprennent à mettre des mots sur leurs émotions, leurs sentiments, leurs impressions, et peu à peu, à exprimer leurs intentions et évoquer leurs réalisations comme celles des autres. L'enseignant les incite à être précis pour comparer, différencier leurs points de vue et ceux des autres, émettre des questionnements ; il les invite à expliciter leurs choix, à formuler ce à quoi ils pensent et à justifier ce qui présente à leurs yeux un intérêt.

3.1.1. Les productions plastiques et visuelles

Dessiner

Les enfants doivent disposer de temps pour dessiner librement, dans un espace aménagé où sont disponibles les outils et supports nécessaires. L'enseignant suscite l'expérimentation de différents outils, du crayon à la palette graphique, et favorise les temps d'échange pour comparer les effets produits. Il permet aux enfants d'identifier les réponses apportées par des plasticiens, des illustrateurs d'albums, à des problèmes qu'ils se sont posés. Il propose

des consignes ouvertes qui incitent à la diversité des productions puis à la mutualisation des productions individuelles ; les échanges sur les différentes représentations d'un même objet enrichissent les pratiques et aident à dépasser les stéréotypes.

Les ébauches ou les premiers dessins sont conservés pour favoriser des comparaisons dans la durée et aider chaque enfant à percevoir ses progrès ; ils peuvent faire l'objet de reprises ou de prolongements.

S'exercer au graphisme décoratif

Tout au long du cycle, les enfants rencontrent des graphismes décoratifs issus de traditions culturelles et d'époques variées. Ils constituent des répertoires d'images, de motifs divers où ils puisent pour apprendre à reproduire, assembler, organiser, enchaîner à des fins créatives, mais aussi transformer et inventer dans des compositions. L'activité graphique conduite par l'enseignant entraîne à l'exécution de tracés volontaires, à une observation fine et à la discrimination des formes, développe la coordination entre l'œil et la main ainsi qu'une habileté gestuelle diversifiée et adaptée. Ces acquisitions faciliteront la maîtrise des tracés de l'écriture.

Réaliser des compositions plastiques, planes et en volume

Pour réaliser différentes compositions plastiques, seuls ou en petit groupe, les enfants sont conduits à s'intéresser à la couleur, aux formes et aux volumes.

Le travail de la couleur s'effectue de manière variée avec les mélanges (à partir des couleurs primaires), les nuances et les camaïeux, les superpositions, les juxtapositions, l'utilisation d'images et de moyens différents (craies, encre, peinture, pigments naturels...). Ces expériences s'accompagnent de l'acquisition d'un lexique approprié pour décrire les actions (foncer, éclaircir, épaissir...) ou les effets produits (épais, opaque, transparent...).

Le travail en volume permet aux enfants d'appréhender des matériaux très différents (argile, bois, béton cellulaire, carton, papier, etc.) ; une consigne présentée comme problème à résoudre transforme la représentation habituelle du matériau utilisé. Ce travail favorise la représentation du monde en trois dimensions, la recherche de l'équilibre et de la verticalité.

Observer, comprendre et transformer des images

Les enfants apprennent peu à peu à caractériser les différentes images, fixes ou animées, et leurs fonctions, et à distinguer le réel de sa représentation, afin d'avoir à terme un regard critique sur la multitude d'images auxquelles ils sont confrontés depuis leur plus jeune âge.

L'observation des œuvres, reproduites ou originales, se mène en relation avec la pratique régulière de productions plastiques et d'échanges.

3.1.2. Univers sonores

L'objectif de l'école maternelle est d'enrichir les possibilités de création et l'imaginaire musical, personnel et collectif, des enfants, en les confrontant à la diversité des univers musicaux. Les activités d'écoute et de production sont interdépendantes et participent d'une même dynamique.

Jouer avec sa voix et acquérir un répertoire de comptines et de chansons

Par les usages qu'ils font de leur voix, les enfants construisent les bases de leur future voix d'adulte, parlée et chantée. L'école maternelle propose des situations qui leur permettent progressivement d'en découvrir la richesse, les incitent à dépasser les usages courants en les engageant dans une exploration ludique (chuchotements, cris, respirations, bruits, imitations d'animaux ou d'éléments sonores de la vie quotidienne, jeux de hauteur...).

Les enfants apprennent à chanter en chœur avec des pairs ; l'enseignant prend garde à ne pas réunir un trop grand nombre d'enfants afin de pouvoir travailler sur la précision du chant, de la mélodie, du rythme et des effets musicaux. Les enfants acquièrent un répertoire de comptines et de chansons adapté à leur âge, qui s'enrichit au cours de leur scolarité. L'enseignant le choisit en puisant, en fonction de ses objectifs, dans la tradition orale enfantine et dans le répertoire d'auteurs contemporains. Dans un premier temps, il privilégie les comptines et les chants composés de phrases musicales courtes, à structure simple, adaptées aux possibilités vocales des enfants (étendue restreinte, absence de trop grandes difficultés mélodiques et rythmiques). Il peut ensuite faire appel à des chants un peu plus complexes, notamment sur le plan rythmique.

Explorer des instruments, utiliser les sonorités du corps

Les activités mettant en jeu des instruments et les sonorités du corps participent au plaisir de la découverte de sources sonores variées et sont liées à l'évolution des possibilités gestuelles des enfants. Des activités d'exploration mobilisent les percussions corporelles, des objets divers parfois empruntés à la vie quotidienne, des instruments de percussion... Elles permettent progressivement aux enfants de maîtriser leurs gestes afin d'en contrôler les effets. L'utilisation comparée d'instruments simples conduit les enfants à apprécier les effets produits de manière à regrouper les instruments dans des familles (ceux que l'on frappe, que l'on secoue, que l'on frotte, dans lesquels on souffle...).

Affiner son écoute

Les activités d'écoute visent prioritairement à développer la sensibilité, la discrimination et la mémoire auditive. Elles posent aussi les bases de premières références culturelles et favorisent le développement de l'imaginaire. Elles sont constitutives des séances consacrées au chant et aux productions sonores avec des instruments. Les activités d'écoute peuvent faire l'objet de temps spécifiques ritualisés, évolutifs dans leur durée, au cours desquels les enfants découvrent des environnements sonores et des extraits d'œuvres musicales appartenant à différents styles, cultures et époques, choisies par l'enseignant. L'enseignant privilégie dans un premier temps des extraits caractérisés par des contrastes forts (intensité sonore forte ou faible, tempo lent/rapide, sons graves/aigus, timbres de voix ou d'instruments...) pour ensuite travailler à partir d'œuvres dont les contrastes sont moins marqués. Les consignes qu'il donne orientent l'attention des enfants de façon à ce qu'ils apprennent à écouter de plus en plus finement.

3.1.3. Le spectacle vivant

Pratiquer quelques activités des arts du spectacle vivant

Les activités artistiques relevant des arts du spectacle vivant (danse, cirque, mime, théâtre, marionnettes...) sont caractérisées par la mise en jeu du corps et suscitent chez l'enfant de nouvelles sensations et émotions. Elles mobilisent et enrichissent son imaginaire en transformant ses façons usuelles d'agir et de se déplacer, en développant un usage du corps éloigné des modalités quotidiennes et fonctionnelles. Une pratique de ces activités artistiques adaptée aux jeunes enfants leur permet de mettre ainsi en jeu et en scène une expression poétique du mouvement, d'ouvrir leur regard sur les modes d'expression des autres, sur la manière dont ceux-ci traduisent différemment leur ressenti.

Au fil des séances, l'enseignant leur propose d'imiter, d'inventer, d'assembler des propositions personnelles ou partagées. Il les amène à s'approprier progressivement un espace scénique pour s'inscrire dans une production collective. Il les aide à entrer en relation avec les autres, que ce soit lors de rituels de début ou de fin de séance, lors de compositions instantanées au cours desquelles ils improvisent, ou lors d'un moment de production construit avec l'aide d'un adulte et que les enfants mémorisent. Grâce aux temps d'observation et d'échanges avec les autres, les enfants deviennent progressivement des spectateurs actifs et attentifs.

3.2. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Choisir différents outils, médiums, supports en fonction d'un projet ou d'une consigne et les utiliser en adaptant son geste.
- Pratiquer le dessin pour représenter ou illustrer, en étant fidèle au réel ou à un modèle, ou en inventant.
- Réaliser une composition personnelle en reproduisant des graphismes. Créer des graphismes nouveaux.
- Réaliser des compositions plastiques, seul ou en petit groupe, en choisissant et combinant des matériaux, en réinvestissant des techniques et des procédés.
- Avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons et les interpréter de manière expressive.
- Jouer avec sa voix pour explorer des variantes de timbre, d'intensité, de hauteur, de nuance.
- Repérer et reproduire, corporellement ou avec des instruments, des formules rythmiques simples.
- Décrire une image, parler d'un extrait musical et exprimer son ressenti ou sa compréhension en utilisant un vocabulaire adapté.
- Proposer des solutions dans des situations de projet, de création, de résolution de problèmes, avec son corps, sa voix ou des objets sonores.

4. Construire les premiers outils pour structurer sa pensée

4.1. Découvrir les nombres et leurs utilisations

Depuis leur naissance, les enfants ont une intuition des grandeurs qui leur permet de comparer et d'évaluer de manière approximative les longueurs (les tailles), les volumes, mais aussi les collections d'objets divers (« il y en a beaucoup », « pas beaucoup »...). À leur arrivée à l'école maternelle, ils discriminent les petites quantités, un, deux et trois, notamment lorsqu'elles forment des configurations culturellement connues (dominos, dés). Enfin, s'ils savent énoncer les débuts de la suite numérique, cette récitation ne traduit pas une véritable compréhension des quantités et des nombres.

L'école maternelle doit conduire progressivement chacun à comprendre que les nombres permettent à la fois d'exprimer des quantités (usage cardinal) et d'exprimer un rang ou un positionnement dans une liste (usage ordinal). Cet apprentissage demande du temps et la confrontation à de nombreuses situations impliquant des activités pré-numériques puis numériques.

4.1.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

La construction du nombre s'appuie sur la notion de quantité, sa codification orale et écrite, l'acquisition de la suite orale des nombres et l'usage du dénombrement. Chez les jeunes enfants, ces apprentissages se développent en parallèle avant de pouvoir se coordonner : l'enfant peut, par exemple, savoir réciter assez loin la comptine numérique sans savoir l'utiliser pour dénombrer une collection.

Dans l'apprentissage du nombre à l'école maternelle, il convient de faire construire le nombre pour exprimer les quantités, de stabiliser la connaissance des petits nombres et d'utiliser le nombre comme mémoire de la position. L'enseignant favorise le développement très progressif de chacune de ces dimensions pour contribuer à la construction de la notion de nombre. Cette construction ne saurait se confondre avec celle de la numération et des opérations qui relèvent des apprentissages de l'école élémentaire.

Construire le nombre pour exprimer les quantités

Comprendre la notion de quantité implique pour l'enfant de concevoir que la quantité n'est pas la caractéristique d'un objet mais d'une collection d'objets (l'enfant doit également comprendre que le nombre sert à mémoriser la quantité). L'enfant fait d'abord appel à une estimation perceptive et globale (plus, moins, pareil, beaucoup, pas beaucoup). Progressivement, il passe de l'apparence des collections à la prise en compte des quantités. La comparaison des collections et la production d'une collection de même cardinal qu'une autre sont des activités essentielles pour l'apprentissage du nombre. Le nombre en tant qu'outil de mesure de la quantité est stabilisé quand l'enfant peut l'associer à une collection, quelle qu'en soit la nature, la taille des éléments et l'espace occupé : cinq permet indistinctement de désigner cinq fourmis, cinq cubes ou cinq éléphants.

Les trois années de l'école maternelle sont nécessaires et parfois non suffisantes pour stabiliser ces connaissances en veillant à ce que les nombres travaillés soient composés et décomposés. La maîtrise de la décomposition des nombres est une condition nécessaire à la construction du nombre.

Stabiliser la connaissance des petits nombres

Au cycle 1, la construction des quantités jusqu'à dix est essentielle. Cela n'exclut pas le travail de comparaison sur de grandes collections. La stabilisation de la notion de quantité, par exemple trois, est la capacité à donner, montrer, évaluer ou prendre un, deux ou trois et à composer et décomposer deux et trois. Entre deux et quatre ans, stabiliser la connaissance des petits nombres (jusqu'à cinq) demande des activités nombreuses et variées portant sur la décomposition et recombinaison des petites quantités (trois c'est deux et encore un ; un et encore deux ; quatre c'est deux et encore deux ; trois et encore un ; un et encore trois), la reconnaissance et l'observation des constellations du dé, la reconnaissance et l'expression d'une quantité avec les doigts de la main, la correspondance terme à terme avec une collection de cardinal connu.

L'itération de l'unité (trois c'est deux et encore un) se construit progressivement, et pour chaque nombre. Après quatre ans, les activités de décomposition et recombinaison s'exercent sur des quantités jusqu'à dix.

Utiliser le nombre pour désigner un rang, une position

Le nombre permet également de conserver la mémoire du rang d'un élément dans une collection organisée. Pour garder en mémoire le rang et la position des objets (troisième perle, cinquième cerceau), les enfants doivent définir un sens de lecture, un sens de parcours, c'est-à-dire donner un ordre. Cet usage du nombre s'appuie à l'oral sur la connaissance de la comptine numérique et à l'écrit sur celle de l'écriture chiffrée.

Construire des premiers savoirs et savoir-faire avec rigueur

Acquérir la suite orale des mots-nombres

Pour que la suite orale des mots-nombres soit disponible en tant que ressource pour dénombrer, il faut qu'elle soit stable, ordonnée, segmentée et suffisamment longue. Elle doit être travaillée pour elle-même et constituer un réservoir de mots ordonnés. La connaissance de la suite orale des noms des nombres ne constitue pas l'apprentissage du nombre mais y contribue.

Avant quatre ans, les premiers éléments de la suite numérique peuvent être mis en place jusqu'à cinq ou six puis progressivement étendus jusqu'à trente en fin de grande section. L'apprentissage des comptines numériques favorise notamment la mémorisation de la suite des nombres, la segmentation des mots-nombres en unités linguistiques ; ces acquis permettent de repérer les nombres qui sont avant et après, le suivant et le précédent d'un nombre, de prendre conscience du lien entre l'augmentation ou la diminution d'un élément d'une collection.

Écrire les nombres avec les chiffres

Parallèlement, les enfants rencontrent les nombres écrits notamment dans des activités occasionnelles de la vie de la classe, dans des jeux et au travers d'un premier usage du calendrier. Les premières écritures des nombres ne doivent pas être introduites précocement mais progressivement, à partir des besoins de communication dans la résolution de situations concrètes. L'apprentissage du tracé des chiffres se fait avec la même rigueur que celui des lettres. La progression de la capacité de lecture et d'écriture des nombres s'organise sur le cycle, notamment à partir de quatre ans. Le code écrit institutionnel est l'ultime étape de l'apprentissage qui se poursuit au cycle 2.

Dénombrer

Les activités de dénombrement doivent éviter le comptage-numérotage et faire apparaître, lors de l'énumération de la collection, que chacun des noms de nombres désigne la quantité qui vient d'être formée (l'enfant doit comprendre que montrer trois doigts, ce n'est pas la même chose que montrer le troisième doigt de la main). Ultérieurement, au-delà de cinq, la même attention doit être portée à l'élaboration progressive des quantités et de leurs relations aux nombres sous les différents codes. Les enfants doivent comprendre que toute quantité s'obtient en ajoutant un à la quantité précédente (ou en enlevant un à la quantité supérieure) et que sa dénomination s'obtient en avançant de un dans la suite des noms de nombres ou de leur écriture avec des chiffres.

Pour dénombrer une collection d'objets, l'enfant doit être capable de synchroniser la récitation de la suite des mots-nombres avec le pointage des objets à dénombrer. Cette capacité doit être enseignée selon différentes modalités en faisant varier la nature des collections et leur organisation spatiale car les stratégies ne sont pas les mêmes selon que les objets sont déplaçables ou non (mettre dans une boîte, poser sur une autre table), et selon leur disposition (collection organisée dans l'espace ou non, collection organisée-alignée sur une feuille ou pas).

4.1.2. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

Utiliser les nombres

- Évaluer et comparer des collections d'objets avec des procédures numériques ou non numériques.
- Réaliser une collection dont le cardinal est donné. Utiliser le dénombrement pour comparer deux quantités, pour constituer une collection d'une taille donnée ou pour réaliser une collection de quantité égale à la collection proposée.
- Utiliser le nombre pour exprimer la position d'un objet ou d'une personne dans un jeu, dans une situation organisée, sur un rang ou pour comparer des positions.
- Mobiliser des symboles analogiques, verbaux ou écrits, conventionnels ou non conventionnels pour communiquer des informations orales et écrites sur une quantité.

Étudier les nombres

- Avoir compris que le cardinal ne change pas si on modifie la disposition spatiale ou la nature des éléments.
- Avoir compris que tout nombre s'obtient en ajoutant un au nombre précédent et que cela correspond à l'ajout d'une unité à la quantité précédente.
- Quantifier des collections jusqu'à dix au moins ; les composer et les décomposer par manipulations effectives puis mentales. Dire combien il faut ajouter ou enlever pour obtenir des quantités ne dépassant pas dix.
- Parler des nombres à l'aide de leur décomposition.
- Dire la suite des nombres jusqu'à trente. Lire les nombres écrits en chiffres jusqu'à dix.

4.2. Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées

Très tôt, les jeunes enfants discernent intuitivement des formes (carré, triangle...) et des grandeurs (longueur, contenance, masse, aire...). À l'école maternelle, ils construisent des connaissances et des repères sur quelques formes et grandeurs. L'approche des formes planes, des objets de l'espace, des grandeurs, se fait par la manipulation et la coordination d'actions sur des objets. Cette approche est soutenue par le langage : il permet de décrire ces objets et ces actions et favorise l'identification de premières caractéristiques descriptives. Ces connaissances qui resteront limitées constituent une première approche de la géométrie et de la mesure qui seront enseignées aux cycles 2 et 3.

4.2.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

Très tôt, les enfants regroupent les objets, soit en fonction de leur aspect, soit en fonction de leur utilisation familière ou de leurs effets. À l'école, ils sont incités à « mettre ensemble ce qui va ensemble » pour comprendre que tout objet peut appartenir à plusieurs catégories et que certains objets ne peuvent pas appartenir à celles-ci.

Par des observations, des comparaisons, des tris, les enfants sont amenés à mieux distinguer différents types de critères : forme, longueur, masse, contenance essentiellement. Ils apprennent progressivement à reconnaître, distinguer des solides puis des formes planes. Ils commencent à appréhender la notion d'alignement qu'ils peuvent aussi expérimenter dans les séances d'activités physiques. L'enseignant est attentif au fait que l'appréhension des formes planes est plus abstraite que celle des solides et que certains termes prêtent à confusion (carré/cube). L'enseignant utilise un vocabulaire précis (cube, boule, pyramide, cylindre, carré, rectangle, triangle, cercle ou disque (à préférer à « rond ») que les enfants sont entraînés ainsi à comprendre d'abord puis à utiliser à bon escient, mais la manipulation du vocabulaire mathématique n'est pas un objectif de l'école maternelle.

Par ailleurs, dès la petite section, les enfants sont invités à organiser des suites d'objets en fonction de critères de formes et de couleurs ; les premiers algorithmes qui leur sont proposés sont simples. Dans les années suivantes, progressivement, ils sont amenés à reconnaître un rythme dans une suite organisée et à continuer cette suite, à inventer des « rythmes » de plus en plus compliqués, à compléter des manques dans une suite organisée.

4.2.2. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Classer des objets en fonction de caractéristiques liées à leur forme. Savoir nommer quelques formes planes (carré, triangle, cercle ou disque, rectangle) et reconnaître quelques solides (cube, pyramide, boule, cylindre).
- Classer ou ranger des objets selon un critère de longueur ou de masse ou de contenance.
- Reproduire un assemblage à partir d'un modèle (puzzle, pavage, assemblage de solides).
- Reproduire, dessiner des formes planes.
- Identifier le principe d'organisation d'un algorithme et poursuivre son application.

5. Explorer le monde

5.1. Se repérer dans le temps et l'espace

Dès leur naissance, par leurs activités exploratoires, les enfants perçoivent intuitivement certaines dimensions spatiales et temporelles de leur environnement immédiat. Ces perceptions leur permettent d'acquérir, au sein de leurs milieux de vie, une première série de repères, de développer des attentes et des souvenirs d'un passé récent. Ces connaissances demeurent toutefois implicites et limitées. L'un des objectifs de l'école maternelle est précisément de les amener progressivement à considérer le temps et l'espace comme des dimensions relativement indépendantes des activités en cours, et à commencer à les traiter comme telles. Elle cherche également à les amener à dépasser peu à peu leur propre point de vue et à adopter celui d'autrui.

5.1.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

Le temps

L'école maternelle vise la construction de repères temporels et la sensibilisation aux durées : temps court (celui d'une activité avec son avant et son après, journée) et temps long (succession des jours dans la semaine et le mois, succession des saisons). L'appréhension du temps très long (temps historique) est plus difficile notamment en ce qui concerne la distinction entre passé proche et passé lointain.

Stabiliser les premiers repères temporels

Pour les plus jeunes, les premiers repères temporels sont associés aux activités récurrentes de la vie quotidienne d'où l'importance d'une organisation régulière et de rituels qui marquent les passages d'un moment à un autre. Ces repères permettent à l'enseignant d'« ancrer » pour les enfants les premiers éléments stables d'une chronologie sommaire et de leur proposer un premier travail d'évocation et d'anticipation en s'appuyant sur des événements proches du moment présent.

Introduire les repères sociaux

À partir de la moyenne section, les repères sociaux sont introduits et utilisés quotidiennement par les enfants pour déterminer les jours de la semaine, pour préciser les événements de la vie scolaire. L'enseignant conduit progressivement les enfants à relier entre eux les différents systèmes de repérage, notamment les moments de la journée et les heures pour objectiver les durées et repères utilisés par l'adulte (dans cinq minutes, dans une heure).

Consolider la notion de chronologie

En moyenne section, l'enseignant propose un travail relevant de la construction de la chronologie portant sur des périodes plus larges, notamment la semaine. Il s'appuie pour ce faire sur des événements vécus, dont le déroulement est perceptible par les enfants et pour lesquels des étapes peuvent être distinguées, ordonnées, reconstituées, complétées. Les activités réalisées en classe favorisent l'acquisition des marques temporelles dans le langage, notamment pour situer un propos par rapport au moment de la parole (hier, aujourd'hui, maintenant, demain, plus tard...), ou l'utilisation des formes des verbes correspondantes. L'enseignant crée les conditions pour que les relations temporelles de succession, d'antériorité, de postériorité, de simultanéité puissent être traduites par les formulations verbales adaptées (avant, après, pendant, bien avant, bien après, en même temps, etc.).

En grande section, des événements choisis en fonction des projets de classe (la disparition des dinosaures, l'apparition de l'écriture...) ou des éléments du patrimoine architectural proche, de la vie des parents et des grands-parents, peuvent être exploités pour mettre en ordre quelques repères communs mais sans souci de prise en compte de la mesure du temps.

Sensibiliser à la notion de durée

La notion de durée commence à se mettre en place vers quatre ans de façon subjective. En recourant à des outils et dispositifs qui fournissent une appréciation plus objective, l'enseignant amène les enfants non pas à mesurer le temps à proprement parler, mais à le matérialiser en visualisant son écoulement. Ainsi, les sabliers, les enregistrements d'une comptine ou d'une chanson peuvent permettre une première appréhension d'une durée stable donnée ou la comparaison avec une autre.

L'espace

Faire l'expérience de l'espace

L'expérience de l'espace porte sur l'acquisition de connaissances liées aux déplacements, aux distances et aux repères spatiaux élaborés par les enfants au cours de leurs activités. L'enseignant crée les conditions d'une accumulation d'expériences assorties de prises de repères sur l'espace en permettant aux enfants de l'explorer, de le parcourir, d'observer les positions d'éléments fixes ou mobiles, les déplacements de leurs pairs, d'anticiper progressivement leurs propres itinéraires au travers d'échanges langagiers. L'enseignant favorise ainsi l'organisation de repères que chacun élabore, par l'action et par le langage, à partir de son propre corps afin d'en construire progressivement une image orientée.

Représenter l'espace

Par l'utilisation et la production de représentations diverses (photos, maquettes, dessins, plans...) et également par les échanges langagiers avec leurs camarades et les adultes, les enfants apprennent à restituer leurs déplacements et à en effectuer à partir de consignes orales comprises et mémorisées. Ils établissent alors les relations entre leurs déplacements et les représentations de ceux-ci. Le passage aux représentations planes par le biais du dessin les amène à commencer à mettre intuitivement en relation des perceptions en trois dimensions et des codages en deux dimensions faisant appel à certaines formes géométriques (rectangles, carrés, triangles, cercles). Ces mises en relations seront plus précisément étudiées à l'école élémentaire, mais elles peuvent déjà être utilisées pour coder des déplacements ou des représentations spatiales. De plus, les dessins, comme les textes présentés sur des pages ou

les productions graphiques, initient les enfants à se repérer et à s'orienter dans un espace à deux dimensions, celui de la page mais aussi celui des cahiers et des livres.

Découvrir différents milieux

L'enseignant conduit les enfants de l'observation de l'environnement proche (la classe, l'école, le quartier...) à la découverte d'espaces moins familiers (campagne, ville, mer, montagne...). L'observation des constructions humaines (maisons, commerces, monuments, routes, ponts...) relève du même cheminement. Pour les plus grands, une première approche du paysage comme milieu marqué par l'activité humaine devient possible. Ces situations sont autant d'occasions de se questionner, de produire des images (l'appareil photographique numérique est un auxiliaire pertinent), de rechercher des informations, grâce à la médiation du maître, dans des documentaires, sur des sites Internet. Cette exploration des milieux permet aussi une initiation concrète à une attitude responsable (respect des lieux, de la vie, connaissance de l'impact de certains comportements sur l'environnement...).

À partir des expériences vécues à l'école et en dehors de celle-ci par les enfants de la classe et des occasions qu'il provoque, l'enseignant favorise également une première découverte de pays et de cultures pour les ouvrir à la diversité du monde. Cette découverte peut se faire en lien avec une première sensibilisation à la pluralité des langues.

5.1.2. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Situer des événements vécus les uns par rapport aux autres et en les repérant dans la journée, la semaine, le mois ou une saison.
- Ordonner une suite de photographies ou d'images, pour rendre compte d'une situation vécue ou d'un récit fictif entendu, en marquant de manière exacte succession et simultanéité.
- Utiliser des marqueurs temporels adaptés (puis, pendant, avant, après...) dans des récits, descriptions ou explications.
- Situer des objets par rapport à soi, entre eux, par rapport à des objets repères.
- Se situer par rapport à d'autres, par rapport à des objets repères.
- Dans un environnement bien connu, réaliser un trajet, un parcours à partir de sa représentation (dessin ou codage).
- Élaborer des premiers essais de représentation plane, communicables (construction d'un code commun).
- Orienter et utiliser correctement une feuille de papier, un livre ou un autre support d'écrit, en fonction de consignes, d'un but ou d'un projet précis.
- Utiliser des marqueurs spatiaux adaptés (devant, derrière, droite, gauche, dessus, dessous...) dans des récits, descriptions ou explications.

5.2. Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

À leur entrée à l'école maternelle, les enfants ont déjà des représentations qui leur permettent de prendre des repères dans leur vie quotidienne. Pour les aider à découvrir, organiser et comprendre le monde qui les entoure, l'enseignant propose des activités qui amènent les enfants à observer, formuler des interrogations plus rationnelles, construire des relations entre les phénomènes observés, prévoir des conséquences, identifier des caractéristiques susceptibles d'être catégorisées. Les enfants commencent à comprendre ce qui distingue le vivant du non-vivant ; ils manipulent, fabriquent pour se familiariser avec les objets et la matière.

5.2.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

Découvrir le monde vivant

L'enseignant conduit les enfants à observer les différentes manifestations de la vie animale et végétale. Ils découvrent le cycle que constituent la naissance, la croissance, la reproduction, le vieillissement, la mort en assurant les soins nécessaires aux élevages et aux plantations dans la classe. Ils identifient, nomment ou regroupent des animaux en fonction de leurs caractéristiques (poils, plumes, écailles...), de leurs modes de déplacements (marche, reptation, vol, nage...), de leurs milieux de vie, etc.

À travers les activités physiques vécues à l'école, les enfants apprennent à mieux connaître et maîtriser leur corps. Ils comprennent qu'il leur appartient, qu'ils doivent en prendre soin pour se maintenir en forme et favoriser leur bien-être. Ils apprennent à identifier, désigner et nommer les différentes parties du corps. Cette éducation à la santé vise l'acquisition de premiers savoirs et savoir-faire relatifs à une hygiène de vie saine. Elle intègre une première approche des questions nutritionnelles qui peut être liée à une éducation au goût.

Les enfants enrichissent et développent leurs aptitudes sensorielles, s'en servent pour distinguer des réalités différentes selon leurs caractéristiques olfactives, gustatives, tactiles, auditives et visuelles. Chez les plus grands, il s'agit de comparer, classer ou ordonner ces réalités, les décrire grâce au langage, les catégoriser. Enfin, les questions de la protection du vivant et de son environnement sont abordées dans le cadre d'une découverte de différents milieux, par une initiation concrète à une attitude responsable.

Explorer la matière

Une première appréhension du concept de matière est favorisée par l'action directe sur les matériaux dès la petite section. Les enfants s'exercent régulièrement à des actions variées (transvaser, malaxer, mélanger, transporter, modeler, tailler, couper, morceler, assembler, transformer). Tout au long du cycle, ils découvrent les effets de leurs actions et ils utilisent quelques matières ou matériaux naturels (l'eau, le bois, la terre, le sable, l'air...) ou fabriqués par l'homme (le papier, le carton, la semoule, le tissu...).

Les activités qui conduisent à des mélanges, des dissolutions, des transformations mécaniques ou sous l'effet de la chaleur ou du froid permettent progressivement d'approcher quelques propriétés de ces matières et matériaux, quelques aspects de leurs transformations possibles. Elles sont l'occasion de discussions entre enfants et avec l'enseignant, et permettent de classer, désigner et définir leurs qualités en acquérant le vocabulaire approprié.

Utiliser, fabriquer, manipuler des objets

L'utilisation d'instruments, d'objets variés, d'outils conduit les enfants à développer une série d'habiletés, à manipuler et à découvrir leurs usages. De la petite à la grande section, les enfants apprennent à relier une action ou le choix d'un outil à l'effet qu'ils veulent obtenir : coller, enfiler, assembler, actionner, boutonner, découper, équilibrer, tenir un outil scripteur, plier, utiliser un gabarit, manipuler une souris d'ordinateur, agir sur une tablette numérique... Toutes ces actions se complexifient au long du cycle. Pour atteindre l'objectif qui leur est fixé ou celui qu'ils se donnent, les enfants apprennent à intégrer progressivement la chronologie des tâches requises et à ordonner une suite d'actions ; en grande section, ils sont capables d'utiliser un mode d'emploi ou une fiche de construction illustrés.

Les montages et démontages dans le cadre des jeux de construction et de la réalisation de maquettes, la fabrication d'objets contribuent à une première découverte du monde technique.

Les utilisations multiples d'instruments et d'objets sont l'occasion de constater des phénomènes physiques, notamment en utilisant des instruments d'optique simples (les loupes notamment) ou en agissant avec des ressorts, des aimants, des poulies, des engrenages, des plans inclinés... Les enfants ont besoin d'agir de nombreuses fois pour constater des régularités qui sont les manifestations des phénomènes physiques qu'ils étudieront beaucoup plus tard (la gravité, l'attraction entre deux pôles aimantés, les effets de la lumière, etc.).

Tout au long du cycle, les enfants prennent conscience des risques liés à l'usage des objets, notamment dans le cadre de la prévention des accidents domestiques.

Utiliser des outils numériques

Dès leur plus jeune âge, les enfants sont en contact avec les nouvelles technologies. Le rôle de l'école est de leur donner des repères pour en comprendre l'utilité et commencer à les utiliser de manière adaptée (tablette numérique, ordinateur, appareil photo numérique...). Des recherches ciblées, via le réseau Internet, sont effectuées et commentées par l'enseignant.

Des projets de classe ou d'école induisant des relations avec d'autres enfants favorisent des expériences de communication à distance. L'enseignant évoque avec les enfants l'idée d'un monde en réseau qui peut permettre de parler à d'autres personnes parfois très éloignées.

5.2.2. Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

- Reconnaître les principales étapes du développement d'un animal ou d'un végétal, dans une situation d'observation du réel ou sur une image.
- Connaître les besoins essentiels de quelques animaux et végétaux.
- Situer et nommer les différentes parties du corps humain, sur soi ou sur une représentation.
- Connaître et mettre en œuvre quelques règles d'hygiène corporelle et d'une vie saine.
- Choisir, utiliser et savoir désigner des outils et des matériaux adaptés à une situation, à des actions techniques spécifiques (plier, couper, coller, assembler, actionner...).
- Réaliser des constructions ; construire des maquettes simples en fonction de plans ou d'instructions de montage.

- Utiliser des objets numériques : appareil photo, tablette, ordinateur.
- Prendre en compte les risques de l'environnement familial proche (objets et comportements dangereux, produits toxiques).

Retrouvez en intégralité le programme d'enseignement de l'école maternelle, qui entre en vigueur à la rentrée 2015, sous six formats différents :

EN LIGNE	Lire le programme de l'école maternelle
PDF	📄 Télécharger le programme de l'école maternelle
FLIPBOOK	Feuilleter le programme de l'école maternelle
DOCX	📄 Importer le programme de l'école maternelle
ODT	📄 Importer le programme de l'école maternelle
RTF	📄 Importer le programme de l'école maternelle

Liste précise des objectifs de l'Education Nationale pour chaque classe de cycle 1

Petite section: Développement du vocabulaire; familiarisation avec l'écrit et la langue française; contrôle de ses mouvements : développement de la motricité fine; acquisition des notions de temps; acquisition des premières notions de repérages dans l'espace; développement de leur attention; apprendre à compter jusqu'à 4; apprendre à comparer, observer les objets pour développer un esprit logique; découvrir et observer le fonctionnement du corps, des animaux, des végétaux; découvrir les 5 sens afin de développer et d'apprivoiser les différentes sensations du corps humain.

Moyenne section: Développer la motricité fine et globale de l'enfant; favoriser la créativité de l'enfant; commencer à repérer les sons qui forment les mots; apprendre les lettres de l'alphabet; écrire son prénom; l'apprentissage des notions de temps et d'espace est favorisé = grande période de découverte; apprendre à compter jusqu'à 9 ou 10; écrire des nombres de 1 à 5; reproduire des formes complexes; apprendre à classer; découvrir les cinq sens afin de développer et d'apprivoiser les différentes sensations du corps humain.

Grande section: Commencer à écrire des lettres sur une ligne en écriture cursive; associer les nombres connus à une écriture chiffrée; découvrir le fonctionnement du corps, les différentes manifestations de la vie, la nutrition.

Réunion avec Anthony Menut, étudiant-conférencier

Pour des activités sur les insectes il est possible d'utiliser :

- La vitrine à insectes stockée dans la boutique : insectes en résine présents au Potager du Roi
- La maison à insectes dans le Potager du Roi

Conseils :

- Faire de la visite un "jeu" car l'attention des enfants est très limitée.
- Penser à des espaces suffisamment grand pour éviter que les enfants abîment les parterres comme :
 - ❖ Carré des senteurs
 - ❖ Dans les Onze : devant les grilles de Balbi
 - ❖ Dans les allées du Grand Carré mais pas forcément dans tous les parterres.

Idées d'activités :

- Dans l'arboretum faire un jeu sur la différence entre les pommes et les poires
- Dans l'arboretum : il est possible de faire une sorte de jeu de piste à la recherche d'une variété de pomme ou de poirier.

Exemple :

Grâce à une étiquette chercher la variété "Bon Chrétien".

- Dans l'arboretum : parler des différentes tailles des arbres :
 - ❖ Taille pyramidale : uniquement ornementale caractéristique des jardins à la française
 - ❖ Taille "plein-vent" : taille habituel des fruitiers
 - ❖ Taille "palissade" : plus pratique pour la récolte que la taille plein vent, elle produit exactement le même nombre de fruits.
- Faire une activité avec les oiseaux (perruches, rouge-gorges...)

- Devant la haie mixte faire une activité avec des rongeurs

- Dans le jardin Lelieur faire une activité sur la taille des arbres.

Si il y a autant de taille différente au Potager du Roi c'est que chaque taille a été testée pour connaître son rendement.

- Faire une activité avec les pots à l'envers sur les palissades dans lesquels se cachent des perces-oreilles.

- Il est possible de créer des boîtes à toucher avec les différents systèmes de paillage :

- ❖ Gravillons
- ❖ Copeaux de bois
- ❖ Paille
- ❖ Bâche horticole
- ❖ Bâche pleine

- Devant les poules : parler de l'animal en milieu urbain. C'est l'association Picorama qui a installé des poules dans le Potager du Roi. Il y a aussi des moutons à certaines périodes de l'année.

- Faire une activité sur : comment faire pousser un fruitier ? Le but étant de chasser l'idée fausse selon laquelle planter un pépin donne un fruitier. Il est possible de s'appuyer sur la sculpture de Jean-Baptiste la Quintinie qui tient une bouture dans la main gauche et une serpe dans la main droite.

- Faire un jeu des 7 différences à la Figuerie qui a complètement changé.

- Il est possible de donner une forme de "poire" à la mascotte car c'est le fruit le plus représentatif du Potager du Roi.

Réunion avec Marie Salvatge, étudiante-conférencière

Idées d'activités :

- Il est possible d'imaginer un jeu sur les formes d'arbres
- Parler de l'âge des arbres fonctionne très bien avec les enfants, il faudrait donc organiser une activité sur ce thème.
- Faire une activité autour du compost au point compostage du Potager du Roi
- Faire une activité autour des insectes près de la maison des insectes
- Faire un petit labyrinthe grâce au plan du Potager du Roi pour parler des tunnels qui fascinent souvent les enfants.

Retours sur l'idée d'une mallette pédagogique :

- Elle considère que c'est une bonne idée de faire une trame de visite dans la mallette pédagogique pour les étudiants de l'ENSP
- La mallette pédagogique doit proposer une visite d'une heure maximum avec beaucoup de "temps de pause"
- L'idée de créer différents parcours dans le Grand Carré est bonne
- Les classes viennent au Potager du Roi pour étudier les fruits/légumes/insectes et finalement très peu l'histoire. Il faut donc aborder ces thèmes dans la mallette pédagogique.
- Certains conférenciers sont habitués à faire des visites avec les tout-petits, d'autres moins. La mallette pédagogique facilitera donc l'approche de ce public.

Réunion avec Dominique Gueugnon, Guide conférencière professionnelle.

Recommandations :

- Dominique conseille de créer des activités sur l'observation à partir de la GS/CP car les enfants apprécient.
- Il faut jouer sur l'originalité du Potager du Roi.
- Pour créer les activités il faut plus se baser sur les fruits/légumes que sur les lieux car les cultures légumières tournent chaque année.
- Dans le dossier enseignant il faudra bien signaler que tout ne pourra être goûté ou touché et que les choses visibles varient en fonction des saisons. Il faudra donc prévoir une visite et des activités en fonction des saisons et de ce que les enfants pourront découvrir dans le jardin.

Exemples :

- ❖ Pour les visites qui auront lieu au printemps il faudra axer sur les fleurs, les arbres fruitiers en fleurs, les légumes de saison.

Le printemps est une période compliquée pour les visites car il n'y a pas beaucoup de choses visibles dans le jardin. La mallette pédagogique devra prendre en considération cet élément et proposer des solutions alternatives aux guides conférenciers.

- ❖ Pour les visites qui auront lieu à l'automne il y a beaucoup plus de choses à montrer dans le jardin. Elle considère, par conséquent, que les guides conférenciers n'ont pas forcément besoin de beaucoup d'outils pour cette période.

Ainsi le but de la mallette pédagogique est aussi de compenser les manques inévitables au Potager du Roi.

Idées d'activités :

- "*Le roi à table*" : trouver des images du roi à table pour illustrer la dimension historique du Potager du Roi

- *“Les insectes du Potager du Roi”* : faire une activité sur les insectes au cours de la visite à partir des pots à l’envers (perce-oreilles) et des nichoirs à oiseaux par exemple.
- *“Les légumes d’aujourd’hui et les légumes de Louis XIV”* : trouver des images des fruits et légumes cultivés sous Louis XIV (asperges, fraises, figures...) dans des natures mortes. Puis montrer des images plus “modernes” avec des fruits et des légumes que l’on connaît maintenant mais qui n’existaient pas sous Louis XIV. Cette activité permettrait aux enfants de visualiser les évolutions dues au temps.
- *“L’eau au PDR”* : autour du bassin (qui intrigue souvent les enfants*) faire une activité sur l’importance de ce dernier et plus généralement sur l’importance de l’eau dans un Potager.

*Anecdote : plusieurs fois des enfants lui ont demandé si c’était la baignoire du roi.

- *“Le Potager de La Quintinie”* : Dominique parle de Jean-Baptiste La Quintinie aux enfants. Elle leur montre aussi les éléments de la sculpture qui montrent que c’est un jardinier.
- L’idée d’un conte comme celui des “Bruits du jardinier” lui semble très intéressante.

Points logistique :

- Il faut penser à tout jusqu’au moindre détail : c’est la logistique qui garantira le succès ou l’échec de la mallette pédagogique.
- Elle pense que c’est le “bazar” si l’enseignant et le conférencier ont trop de liberté.

Elle préconise, dès lors, de proposer un panel d’activités aux enseignants (2 maximum par sens). Ils choisissent et la personne en charge des publics communique ensuite ce choix aux conférenciers qui s’adaptent. Il est bien important de garder en tête que les conférenciers sont des personnes qui ont l’habitude de s’adapter.

- Elle a bien souligné le fait que les enfants ne peuvent pas s'asseoir partout. Par exemple ils ne peuvent pas s'asseoir par terre si le sol est humide. Il faudrait convenir avec les jardiniers de manière officielle d'un espace dans lequel les enfants sont autorisés à s'asseoir. Il peut y en avoir qu'un seul dans le jardin mais il faut qu'il soit officiel et valable pour toute la saison.

Retours sur la mallette pédagogique :

- L'idée de faire des fiches activités lui paraît excellente. Elle considère que plus on donne des indications, des informations aux conférenciers mieux c'est.
- Elle a beaucoup aimé l'idée de faire des contes : elle propose que le conférencier en fasse pendant la visite. Pour agrémenter ces contes de bruits en lien avec l'histoire il faut bien faire attention à la logistique (réfléchir à l'enceinte par exemple : il faut qu'elle soit petite, solide et résistante même à l'eau).

Réunion téléphonique avec Martine Anstett, Guide conférencière professionnelle

Recommandations :

- Selon elle, un vrai guide conférencier doit pouvoir faire une visite sans aucun support, quelque soit le site et le public. Elle considère qu'il est important de garder cet élément en tête pour la création de cette mallette pédagogique.
- Il faut que l'outil soit basique et simple.
- De fin mai à mi-septembre, il y a beaucoup de choses à montrer aux enfants. Au contraire en avril/mai, il n'y a pas grand chose. Elle recommande donc que la mallette pédagogique, et les outils qu'elle contient, puissent pallier à un manque en cas de hors saison. La mallette pédagogique permet, dès lors, de combler un vide.
- Autrefois, il y avait le goût naturel des fruits et légumes que l'on pouvait goûter, sentir, toucher. Aujourd'hui, il faut faire attention aux allergies, et surtout prendre en compte les **Directives du Ministère** qui interdisent de faire goûter pendant les visites.
- Elle considère qu'il ne faut pas trop axer la visite, et donc la mallette pédagogique, sur le côté historique avec des élèves du cycle 1.
- Selon elle, pour le cycle 1 la visite doit être courte (45 minutes maximum).
- Les conférenciers ne sont pas payés pour travailler en amont, surtout qu'ils peuvent avoir 3 à 4 groupes par jour. Elle considère, dès lors, que c'est à la personne en charge du service des publics, qu'il revient de demander aux enseignants sur quelles activités ils ont envie de focaliser, d'orienter la visite (choisir 2-3 activités différentes).
- Pour elle, la mallette pédagogique ne doit pas proposer trop de manières d'appréhender la visite: un étudiant ou un conférencier qui n'aurait pas le temps de préparer sa visite pourrait décevoir l'enseignant, la classe, par manque de préparation.

Il faut donc, selon elle, penser à deux ou trois parcours maximum, et à un lot d'activités déclinable facilement (cinq sens).

Idées d'activités :

- La mallette pédagogique peut par exemple mettre à disposition des conférenciers des cartes/dessins qui illustrent les fruits et légumes hors saison afin que les enfants puissent les visualiser.
- La mallette pédagogique peut intégrer un croquis de la pousse (ou photo de coupe): comment pousse le fruit ou le légume ?. En effet elle considère que ces notions (germinations...) sont très abstraites et donc difficiles à expliquer aux enfants.

Réunion téléphonique avec TAM'S, Entreprise de conseils pour la création d'outils pédagogiques

Recommandations :

- Pour que les sites culturels puissent apporter un soutien intellectuel, la mallette pédagogique doit être interactive, adaptée à la visite.
- Il ne faut pas créer des outils que l'enseignant plaquent sur sa classe car chaque classe est différente, hétérogène. Toutes les activités que l'on pourrait créer ne seraient dès lors pas adaptées.
- Il faut créer pour le conférencier un outil, un support très interactif. Il est indispensable de créer un script de visite ou du moins de former les conférenciers à cette mallette.
- Etant donné le profil des conférenciers il faut construire un outil global.
- Pour répondre à notre demande il va falloir que les conférenciers soient intégrés dans notre processus de réflexion.
- Il est important de mettre en place un scénario commun : à chaque point d'arrêt correspondrait une activité, une expérience à vivre.
- Dans les documents réservés à l'enseignant il faudra mettre en évidence ce que les élèves vont découvrir au Potager du Roi.
- Il faut toujours veiller à ce qu'un enfant ne se retrouve jamais en situation de handicap.
- Il faut créer une visite d'exploration et pas une visite conférence.

- Les attentes du conférencier doivent être à la hauteur de ce que les conférenciers peuvent faire.
- Il faut prendre en compte que les tout-petits sont encore très égocentrés : ils n'ont pas encore complètement intégré la notion de groupe.
- Il faut bien faire attention à la lisibilité de l'offre : l'enseignant doit tout de suite comprendre de quoi il s'agit.
- Concernant l'outil, les enfants doivent être surpris.
- Si il y a des activités à faire avant et après : elles doivent être complètement différentes.
- Il faut concentrer notre travail sur les conférenciers plutôt que sur les enseignants.

Retours sur la mallette pédagogique :

- Selon eux, créer une mallette pédagogique pour l'enseignant avec des activités à faire avant et après n'est pas une bonne idée.

Actuellement les inspecteurs et les conseillers pédagogiques tapent sur les doigts les sites culturels qui font ça. En effet ce n'est pas la vocation d'un site culturel de donner à l'enseignant des activités à faire. Au contraire, il faut donner à l'enseignant de bonnes bibliographies, de bonnes sitographies, un bon dossier pédagogique, de bonnes fiches et donc de la bonne matière grise. C'est à partir de cette matière grise que les enseignants penseront à des activités à faire dans leur classe. Ainsi un site culturel ne doit pas faire le travail de l'enseignants : c'est un piège !

Il ne faut donc pas perdre d'énergie en construisant un outil clé en main pour l'enseignant car les inspecteurs et les conseillers risqueraient de nous le reprocher par la suite. Il ne faut pas créer des activités pour les enseignants mais plutôt leur donner de la matière sur ce qu'ils peuvent trouver au Potager du Roi d'un point de vue historique, botanique... L'enseignant quand il vient sur un site culturel il vient chercher une expertise.

- Si on fait une mallette pédagogique utilisée par un conférencier c'est-à-dire un support à la visite d'interaction alors cette mallette pédagogique ne pourra jamais être utilisée en autonomie par l'enseignant.
- Les contes sont une bonne idée
- La mascotte est une bonne idée. Attention cependant à ce qu'elle ne soit pas "bêtifiante".
- L'idée des petites loupes est bonne. Il faut cependant faire attention à ce qu'on leur demande de faire avec cet outil (exemple : si on veut qu'il observe les insectes alors il faut les mettre dans un espace où il y en a beaucoup).
- Pour TAM'S, un bon médiateur c'est quelqu'un qui propose aux enfants de vivre des expériences.

Idées d'activités/de principes d'activités :

- Reconnaître une tache de couleur : type d'activité qui fonctionne toujours très bien avec les enfants.
- Activités avec les yeux bandés, miroirs (activités davantage réservées au GS)
- Faire des activités sur les émotions des enfants : la roue des émotions fonctionne toujours très bien pour les tout-petits.
- Faire un câlin à un arbre et dire ce qu'on a ressenti, toucher...
- Écouter des bruits les yeux fermés et dire ce que l'on entend.
- Intéressant de marche pieds nus.

- Faire des ateliers de créativité = dire ce qu'il se cache derrière un buisson par exemple. Il est très important de faire travailler l'imagination des enfants.
Marche dans un élastique les yeux bandés : ça peut aussi bien fonctionner.

- Yeux de mouche, kaléidoscope... : outils qui permettent aux enfants de voir l'espace autrement. Avec ces outils l'idée est de re-capter l'attention des enfants pour leur permettre d'être acteur de la visite

- Pour eux, il est intéressant de créer un plan attractif du jardin recensant toutes les espèces pour l'enseignant

Réunion avec Christine Perney, Chargée de projets RMN

La mallette pédagogique du Grand Palais :

- 10kg
- Elle est destinée à être utilisée par les enseignants et les enfants à l'école
- Elle contient 12 ateliers sachant qu'1 atelier inclut systématiquement 4 activités.
- 1 an de travail pour la construire
- 150 euros à l'achat
- Peut être achetée par des familles
- Le fabricant est en éco serres et se trouve à côté de Verneuil.
- 150 000 euros de budget pour la création de 500 mallettes.

Comment faire connaître sa mallette pédagogique ?

- Emailing
- Présentation de la mallette pédagogique dans les écoles et les associations

Exemples : AGEEM = Association générale des enseignants des écoles et des classes maternelles publiques.

- Présentation de la mallette pédagogique auprès des associations de parents d'élèves : APPEL (écoles privées) et FCPE (écoles publiques)
- Salons

Retours sur la mallette pédagogique du Potager du Roi :

- Intéressant de construire une mallette d'hiver similaire à celle du Grand Palais qui ne serait utilisée qu'en classe.
- Créer deux autres mallettes embarquées : une pour le printemps et une pour l'automne.

Recommandations :

- ❖ La mallette pédagogique doit pouvoir être utilisée sans pré requis, tout de suite. La mallette Hathier du Louvre est à ses yeux un contre-exemple car elle est trop difficile à prendre en main.

- ❖ Un seul thème par mallette → Printemps: Les fruits du roi (pomme, poire, fraise, figue); Automne: ...
- ❖ Il faut baser les activités sur des thématiques qui vont tout de suite parler aux enfants.
- ❖ Pour la création de la mallette pédagogique, il faut partir d'objets que les enfants ont déjà en tête.
- ❖ Il faut prendre en compte que les enfants en maternelle n'ont pas tous le même niveau : il faut donc créer des activités déclinables en différents niveaux.

(Cf Céline ALVAREZ a beaucoup étudié cette question; certains enfants qui arrivent à l'école peuvent avoir parfois un an de retard sur ce qui est attendu à leur niveau).

- ❖ Il faut créer un outil clé en main => ce n'est pas pour autant que la qualité de l'outil en sera affectée.
- ❖ Elle considère que c'est toujours une bonne idée d'utiliser des pictogrammes.
- ❖ Il y a un copy-right pour le terme "memory" donc il vaut mieux utiliser "deux par deux".
- ❖ Il faut penser à des activités qui puissent se faire en complète autonomie
- ❖ Pour elle la mallette pédagogique doit intégrer des activités sur le coloriage et le découpage.
- ❖ Il faut utiliser de belles images permet de sensibiliser les enfants à l'art et d'éduquer l'oeil.
- ❖ La mallette pédagogique doit proposer différents temps : temps calme, temps plus actif...

- ❖ Dans les activités c'est toujours bien de mettre les mots.
- ❖ Pour les cartes elles doivent être pelliculées et non plastifiées (car les reflets ne sont pas très esthétiques), bout arrondis et consommables...
- ❖ Re visiter des jeux que l'on aime (cf oeil de lynx) est une bonne piste pour créer de nouvelles activités.
- ❖ Pour créer un atelier sur le site il faut toujours faire attention à créer une activité qu'on ne peut pas faire en classe.
- ❖ Principe d'activité intéressante : associer deux images identiques. Ces deux images représentent la même chose mais de manière différente.

Dans la mallette pédagogique du Grand Palais il y a pour chaque atelier 1 livret pour l'animateur et/ou enseignant. Il comprend :

- Un texte d'introduction avec des pictogrammes pour donner envie de lire et visualiser.
- "Préparation de l'atelier" : tout est expliqué par le biais de schémas simplifiés. Les visuels sont très importants. Chaque étape des ateliers est décrite de manière très très détaillée.
- Format A4 : bon format surtout si on met des dessins à faire imprimer à la fin. Penser que les impressions se font toujours en N&B

Dans la mallette pédagogique du Grand Palais il y a plusieurs supports :

- Livret (systématique)
- Cartes images de format A5 (bon format parce que les enfants peuvent les tenir dans leur main). = systématique
- Plateau
- Petites fiches
- Pastilles
- Livre de contes illustrés

Comment la mallette pédagogique du Grand Palais est construite ?

- Appel d'offre en interne
- 2 graphistes en externe (toujours les mêmes) = Clément Vuillier et Lisiane Vollenbach = parce qu'ils créent, ils sont considérés comme des artistes et ne font donc pas partis de l'appel d'offre. Il donc est possible d'imposer un graphiste au prestataire.
- Pendant 5 semaines : workshop + brainstorming (jusqu'au 14 juillet), reprise en septembre par le choix de 3 ateliers.
- Pendant un mois et demi les maquettes de la mallette pédagogique sont montrées à des écoles, des centres de loisirs, des associations. Vers fin octobre elle estime avoir assez d'avis.

La phase "test" est très très importante : elle doit être faite au sein des classes mais aussi au sein de l'institution en question.

- De novembre à février : elle reprend l'ensemble des fichiers, les transforme en numérique (pour relectures, échanges). Il en découle des discussions esthétiques, pédagogiques et graphiques de mars à avril.
- Courant mai : envoi de la fabrication, afin que la mallette soit prête pour septembre.

Normes de sécurité concernant la mallette pédagogique et ses outils

Ces recommandations concernant la sécurité des outils créés par le prestataire n'ont pas été intégrées dans le Cahier des Charges mais elles seront utilisées au cours de notre sélection.

Recommandations générales¹ :

- Eviter les matériaux comme le verre ou le métal (sécurité). Si choix d'un matériau bois, privilégier un bois lisse (sécurité). Eviter dans la mesure du possible de recourir au plastique, lui préférer le carton (éco-responsabilité).
- Aucun outil ne doit comporter de parties tranchantes ou coupantes. Les formats papier doivent être arrondis aux angles, recouverts de papier pelliculé et comestibles (risques de coupure ou d'ingestion). Les outils peints, vernis ou pelliculés, doivent être constitués de matériaux non-toxiques, sans plomb et sans phtalates.
- Prévoir des outils suffisamment larges, et éviter dans la mesure du possible des formes rondes et lisses (risque d'étouffement en cas d'ingestion et de blocage dans l'estomac ou dans les poumons). Si certaines parties des outils sont mobiles, vérifier que l'enfant ne peut pas y coincer ses doigts.
- Pour les outils liés à l'odorat (le contenant et le contenu): penser à un contenant suffisamment grand, non pointu, non coupant, non ouvrable, (risques de coupure, d'ingestion), et prendre en compte les sensibilités sensorielles des enfants de cet âge en proposant un contenu aux odeurs diffuses (risques d'inhalation néfastes).
- Pour les outils liés à l'ouïe: penser à des outils adaptés (risques d'acouphènes).

Concernant certains outils phares:

- *Mascotte* : penser à un format et à une matière adaptée aux enfants dès 3 ans; penser aux yeux, au nez, aux accessoires (risques d'ingestion et d'étouffement).
- *Gant de jardinier* : recourir à une matière qui ne chauffe pas en cas d'exposition au soleil (risques de brûlures au second degré).
- *Sachet de graines* : les graines présentant un risque d'étouffement ou de suffocation en cas de manipulation induite par les enfants, prévoir une ouverture complexe du sachet.
- *Loupes* : les cordons ou colliers représentant un risque d'étranglement, privilégier un cordon court qui se clippe sur les vêtements plutôt qu'un collier autour du cou.

¹ Recommandations issues de: <https://www.childsafetyeurope.org/publications/info/product-safety-guide-fr.pdf> « Guide sur la sécurité des produits pour enfants : produits potentiellement dangereux » – European Child Safety Alliance, novembre 2013 (version française avril 2014)

Sens <i>Activité</i>	PS/MS/GS/CP	Matériel requis	Objectifs de l'Education Nationale
Odorat <i>Loto des senteurs</i>	Les enfants doivent deviner les différentes odeurs que l'enseignant leur fait sentir. Après avoir senti les enfants doivent associer l'image correspondante à l'odeur.	→ Contenants à odeur : x6 3 pour le printemps / 3 pour l'automne : <ul style="list-style-type: none"> - Oignon - Citron - Rhubarbe - Courge - Chataigne - Kiwi → 6 cartes représentant les odeurs mentionnées.	→ Agir, s'exprimer comprendre à travers l'activité physique → Développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel
Vue <i>Le deux-par-deux du Potager du Roi</i>	Grâce à des jolies cartes représentant des fruits, des légumes, des plantes, des insectes, organiser un grand memory© du Potager du Roi, pour que les élèves se familiarisent avec ce qu'ils pourront observer lors de la visite.	Cartes : x50 (=25 paires) <ol style="list-style-type: none"> 1. Asperge 2. Tomate 3. Piment 4. Escargot 5. Vers de terre 6. Radis 7. Carotte 8. Oignon 9. Basilic 	→ Résolutions de problèmes → Mémorisation

		<p>10. Laitue 11. Poireau 12. Abeilles 13. Perce oreilles 14. Merle 15. Arbre taillé pyramidale 16. Mésange bleue 17. Arbre en espalier 18. Arbre en vase Médicis 19. Fraise 20. Betterave 21. Courge ruban turc 22. Figue 23. Poire 24. Pêche 25. Pomme</p> <p>→ Le niveau de difficulté est ajusté par l'enseignant en fonction du type et du nombre de cartes mises en jeu.</p>	
<p>Vue</p> <p><i>Le deux-par-deux des courges qui poussent dans le Potager du Roi</i></p>	<p>Grâce à des jolies cartes représentant différentes variétés de courges, organiser un grand memory©.</p>	<p>→ 56 cartes (28 paires) correspondant aux variétés de courges et de potimarrons présents dans le Potager :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atlantic giant - Baby bear - Baby boo - Bleu de Hongrie - Bleu de Hubbard - Blue ballet 	<p>→ Résolutions de problèmes</p> <p>→ Mémorisation</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Brodé Galeux d'Eysines - Butter Boy - Buttercup Burgess - Butternut - Futsu Black rinded - Giraumon Turban - Jack Be little - Marina di Chiggioia - Melonnette jaspée de vendée - Musquée de Provence - Pink Jumbo Banana - Potimarron - Queenisland blue - Rouge vif d'Etampes - De siam - Spaghetti - Sucrine du berry - Sweet dumpling - Table gold - Triamble - Trompe d'Albenga - Uchiki Kuri <p>→ Le niveau de difficulté est ajusté par l'enseignant en fonction du type et du nombre de cartes mises en jeu.</p>	
Vue <i>Les insectes</i>	Sur un arbre destiné à être affiché à un mur de la classe les élèves doivent	→ Arbre (créativité) → Insectes et oiseaux du Potager du	→ Coopération → Se situer dans l'espace et dans le

<p><i>et les oiseaux qui vivent au Potager du Roi</i></p>	<p>positionner au bon endroit les insectes et les oiseaux présents au Potager du Roi.</p>	<p>Roi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coccinelle - Papillon - Oiseaux (merle, faucon, mésange...) - Renard - Souris - Vers de terre - Perce oreilles - Poules - Chat - Ecureuil - Abeilles - Bourdons - Fourmis... 	<p>temps : dimensions spatiales et temporelles de leur environnement immédiat</p>
<p>Vue <i>Qui mange qui ?</i></p>	<p>Expliquer de manière très simple la chaîne alimentaire aux enfants. Ils doivent ensuite mettre des flèches dans le bon ordre.</p> <p>Exemples : ver de terre → pomme → homme puceron → coccinelle → araignée → oiseau</p>	<p>→ Représentation de la chaîne alimentaire (plus ou moins compliquée selon les niveaux) qui nécessite du coloriage, découpage, collage.</p> <p>→ Un conte accompagne l'activité.</p>	<p>→ Structurer sa pensée</p> <p>→ Résolutions de problèmes</p>
<p>Vue <i>Le plan</i></p>	<p>Prendre connaissance du Potager du Roi avant la visite, de manière ludique, afin de se familiariser avec le lieu avant la visite.</p>	<p>→ Plan ludique du Potager du Roi qui doit pouvoir être utilisé sous forme de jeu.</p>	<p>→ Se situer dans l'espace et dans le temps</p>

<i>ludique</i>	Après la visite, il permettra aux élèves de se souvenir de ce qu'ils ont vu à quel endroit.		→ Explorer le monde
Vue <i>Le jeu des ombres</i>	Relier chaque fruit/légume à l'ombre correspondante.	<p>→ Fiches individuelles: x30</p> <p>→ Sur chaque fiche:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pomme - Poire - Artichaut - Figue - Asperge - Carotte - Courge - Fraise <p>→ La difficulté varie en fonction du nombre de fruits/légumes et leurs ombres à associer représentés sur la feuille</p>	<p>→ Mémorisation</p> <p>→ Résolutions de problèmes</p>
Vue <i>Louis XIV ou La Quintinie?</i>	Relier chaque outil, chaque instrument de travail à la bonne personne: quels sont les outils du jardinier ? Quelles sont les activités du roi?	<p>→ Fiches individuelles: x 30</p> <p>→ Sur chaque fiche, 8 activités/outils chacun:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rateau - Fusil - Couronne - Livre 	<p>→ Mémorisation</p> <p>→ Résolutions de problèmes</p> <p>→ Se situer dans le temps</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Epée - Luth - Chien de chasse - Limaçon - Masque de théâtre - Sécateur - Cheval - Brouette - Pelle - Arrosoir - Tuteur - Serpe <p>→ La difficulté varie en fonction du nombre d'outils à associer représentés sur la feuille. Des pièges sont possibles. Exemples: Louis XIV a appris à tailler les arbres avec la Quintinie (sécateur). Le cheval est employé par le roi mais aussi par le jardinier (fumier).</p>	
<p>Vue</p> <p><i>Le compost</i></p>	<p>Faire la distinction entre les déchets compostables et ceux qui ne le sont pas.</p> <p>Tracer un trait vert entre les bons déchets et le bac à compost.</p> <p>Faire une croix sur les déchets qui ne sont pas compostables.</p>	<p>→ Fiches individuelles x30</p> <p>→ Le niveau de difficulté doit être ajusté en fonction du nombre et du type de déchets représentés.</p>	<p>→ Développement du langage oral</p> <p>→ Développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel</p> <p>→ Comparer</p> <p>→ Développement habilité motrice</p>

	<p>Avant cette activité il est possible de faire une petite expérience avec les enfants en classe :</p> <ul style="list-style-type: none">- Quelques jours avant la séance, mettre à sécher des épluchures de fruits/légumes et des fleurs.- Pendant la séance présenter aux enfant d'une part les fleurs et les épluchures séchées, les fleurs et épluchures fraîches et d'autre part, un contenant en verre et l'autre en plastique.- Les enfants doivent ensuite exprimer les différences entre les fleurs/épluchures séchées et les fleurs/épluchures fraîches. Le but étant qu'ils comprennent que ces déchets se décomposent naturellement. Leur montrer le contenant en verre et en plastique pour qu'ils constatent qu'il ne s'est rien passé. <p>Demander aux élèves d'apporter en classe des pots de yaourt (en verre) et bricoler un petit photophore.</p>		
--	---	--	--

<p>Vue</p> <p><i>Eveil aux natures mortes</i></p>	<p>Sur des reproductions de natures mortes, remettre les détails (fruits/légumes) à l'emplacement correspondant.</p>	<p>→ Reproductions de nature morte</p> <p>→ Plateau de jeu</p> <p>→ Détails de fruits et légumes</p> <p>→ Activités à faire en petits groupes</p>	<p>→ Résolutions de problèmes</p> <p>→ Arts du visuel</p> <p>→ Se situer dans le temps</p>
<p>Ouïe</p> <p><i>Découvre les mêmes bruits que Louis XIV</i></p>	<p>Sous la forme d'un conte animé par des bruits, replonger les enfants dans l'ambiance du Potager du Roi sous Louis XIV. Les enfants doivent ensuite associer la carte correspondante au son qu'ils ont entendus.</p>	<p>→ Un conte : trouver un moyen de rassembler tous les enfants autour de ce conte</p> <p>Exemple : Kamishibai</p> <p>→ Outil permettant de faire entendre différents sons aux enfants pendant le conte:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bruits de carrosses et de chevaux, - Aristocrates qui parlent de confiture - Entrée du Roi dans le Potager, - Bruit de la taille, - Bruit de repas "le roi est servi" <p>→ Images représentant les différents sons : x5</p>	<p>→ Développement sensoriel</p> <p>→ Arts du son</p> <p>→ Coopération</p>

<p>Ouïe</p> <p><i>Ecoute les bruits du jardinier, des oiseaux et des insectes</i></p>	<p>Sous la forme d'un conte, faire écouter aux enfants tous les bruits du jardinier qui travaille : tracteur, râteau... mais aussi les bruits qu'ils peuvent entendre au Potager du Roi (oiseaux : perruches, rouge-gorges ; insectes...). Les enfants doivent ensuite associer la carte correspondante au son qu'ils ont entendu.</p>	<p>→ Un conte</p> <p>→ Outil permettant de faire entendre différents sons aux enfants pendant le conte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bruit du râteau - Bruit de la taille - Bruit du tracteur - Bruit de l'arrosage - Bruits d'animaux pour expliquer le fumier <p>→ Images représentant les différents sons : x5</p>	<p>→ Développement sensoriel</p> <p>→ Arts du son</p> <p>→ Coopération</p>
<p>Ouïe</p> <p><i>Le petit loto des bruits royaux</i></p>	<p>Faire écouter aux enfants tous les bruits du Potager du Roi (bruit du chat, oiseau, eau qui coule, vent dans les feuilles...). A chaque fois ils doivent associer le bruit qu'ils entendent à la carte correspondante sur leur support.</p>	<p>→ Support permettant d'écouter les différents sons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Miaulement - Bruits des oiseaux - Eau qui coule - Pluie - Vent - Tempête - Abeille - Hibou 	<p>→ Développement sensoriel</p> <p>→ Arts du son</p> <p>→ Coopération</p>

		<p>→ Supports individuels x 30, avec les représentations les différents sons.</p> <p>→ Jetons pour recouvrir l'image entendue.</p>	
<p>Ouïe</p> <p><i>Crée ton propre instrument de musique !</i></p>	<p>Les enfants fabriquent en classe leur instrument de musique à partir de légumes du Potager du Roi : une maracasse à partir d'une courge (en automne), une flûte à partir d'une carotte (au printemps).</p>		<p>→ Coopération</p> <p>→ Arts du son</p>
<p>Goût</p> <p><i>C'est l'heure du "goût-thé"!</i></p>	<p>Cueillir des plantes aromatiques, les faire sécher, et faire un thé en classe.</p>	<p>→ Plantes aromatiques (possibilité d'utiliser celle qu'ils auront fait pousser en classe).</p> <p>→ Fiche recette</p> <p>→ Fiche explicative des bienfaits pour le corps de la plante aromatique en question</p> <p>→ Contenant à sirop.</p>	<p>→ Coopération</p> <p>→ Développement sensoriel</p>
<p>Goût</p> <p><i>En cuisine !</i></p>	<p>Faire l'une des recettes du livret de "Recettes faciles à faire en classe" avec un produit ramené du Potager du Roi</p>	<p>→ Livre de 12 recettes (une par mois, mettant en valeur 12 produit, vendus dans la boutique du Potager du Roi).</p> <p>→ Le niveau de difficulté des recettes</p>	<p>→ Coopération</p> <p>→ Développement sensoriel</p>

		doit impérativement être indiqué afin que tous les niveaux puissent réaliser ces recettes.	
Toucher <i>Twister des fleurs</i>	<p>Jouer tout en apprenant: l'élève tourne la roulette et place sa main, ou son pied sur l'image correspondante représentée sur le tapis. Tout en jouant, il apprend à mémoriser, à se concentrer, à rester en équilibre.</p>	<p>→ Tapis de sol avec des illustrations de fleurs/fruits/légumes.</p> <p>→ Une roulette avec des illustrations de fleurs/fruits/légumes.</p>	<p>→ Développement moteur</p> <p>→ Mémorisation</p>

<p>Multi-sensorielle</p> <p><i>Mon fruit idéal</i></p>	<p>Sur le modèle des Surréalistes, donner aux élèves des fruits/légumes découpés en plusieurs parties. L'enfant doit alors réaliser son "fruit idéal". Il doit ensuite donner :</p> <ul style="list-style-type: none"> - son nom - son goût - sa saison - son odeur (par rapport à ce qu'il connaît : odeur de fraise par exemple) <p><u>Variante pour les PS/MS/GS :</u> Avec de la pâte à sel et de la peinture, l'enfant doit créer un fruit/légume idéal.</p>	<p>→ Fiche recette pâte à sel</p> <p>→ Fruits et légumes découpés que les enfants puissent reconstituer selon leur imagination.</p> <p>→ Fiche descriptive préremplie du fruit sur laquelle l'enfant indique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nom du fruit - le goût du fruit - la saison à laquelle il pousse - l'odeur du fruit. <p>→ L'enseignant peut ajuster le niveau de difficulté de cette activité en fonction de sa classe.</p>	<p>→ Arts du visuel</p> <p>→ Développement habilité motrice</p> <p>→ Imagination</p> <p>→ Structurer sa pensée</p> <p>→ Développement du langage oral / développement de l'écrit</p>
<p>Multi sensorielle</p> <p><i>Mon herbier du Potager</i></p>	<p>Sur la page de gauche : Représentation de l'arbre et représentation du fruit qui y pousse, avec nom et éventuelles explications.</p> <p>Sur la page de droite : Deux places pour coller les feuilles de l'arbre qui poussent dans le Potager du Roi 1x en automne et 1x au printemps</p>	<p>→ Grand cahier prérempli</p>	<p>→ Coopération</p> <p>→ Arts du visuel</p> <p>→ Structurer sa pensée</p> <p>→ Se situer dans le temps</p>

<p>Multi sensorielle</p> <p><i>Jeu des 4 saisons du Potager du Roi</i></p>	<p>Même principe que le jeu des 7 familles classique.</p>	<p>→ Cartes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Hiver <ul style="list-style-type: none"> - Orange - Mandarine - Pomme de terre - Navet - Betterave - Endive - Chou de Bruxelles - Oignon 2. Printemps <ul style="list-style-type: none"> - Asperge - Radis - Epinard - Artichaut - Cerise - Concombre - Petit pois - Fraise 3. Été <ul style="list-style-type: none"> - Prune - Pêche - Tomate - Aubergine 	<p>→ Mémorisation</p> <p>→ Résolutions de problèmes</p>
---	---	--	---

		<ul style="list-style-type: none"> - Melon - Poivron - Abricot - Mûre <p>4. Automne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chou fleur - Pomme - Poire - Figue - Courge - Brocoli - Courgette - Haricot vert 	
<p>Multi sensorielle</p> <p><i>De l'assiette au langage</i></p>	<p>Relier des expressions apprises en classe aux produits découverts dans le Potager :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Etre haut comme trois pommes ● Être une bonne poire ● Avoir la pêche / la banane ● Devenir rouge comme une tomate ● Ramener sa fraise ● Raconter des salades ● S'occuper de ses oignons ● Les carottes sont cuites ● Appuyer sur le champignon ● Être pressé comme un citron 	<p>→ Support individuel ou collectif permettant à l'enfant de relier chaque fruit à son expression.</p> <p>→ Pour que cette activité puisse se faire à tous les niveaux penser à un outil qui simplifierait l'exercice.</p> <p>Exemple : Fiche pré remplie pour les PS/MS...</p>	<p>→ Développement intellectuel</p> <p>→ Entraînement</p> <p>→ Mémorisation</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Tomber dans les pommes • Cerise sur le gâteau <p>Dessine puis illustre cette expression à l'école</p>		
<p>Multi sensorielle</p> <p><i>Notre mini potager</i></p>	<p>Grâce à des des collages, des bricolages, des coloriages, créer tous ensemble un potager, avec différents matériaux. Cela sensibilise les élèves aux divers éléments, à la variété qu'on peut trouver dans un jardin. Permettre aux élèves de comprendre le rôle de la Quintinie dans la création de leur Potager. De plus, ils sont familiarisés au Potager du Roi, grâce au plan qui pourra leur servir d'idée de base.</p>	<p>→ Eléments permettant de réaliser un potager miniature sous forme de bricolage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arbre - Bassin - Fruits et légumes - Murs - Herbe - Gravier - Terre <p>→ Mode d'emploi pour créer ce potager</p> <p>→ Plan du Potager du Roi</p> <p>→ Trouver des outils permettant de rendre ce potager multi-sensoriel</p>	<p>→ Arts du visuel</p> <p>→ Arts du son</p> <p>→ Coopération</p> <p>→ Se situer dans l'espace</p>
<p>Multi sensorielle</p> <p><i>Fruits/légumes ouverts reliés à des</i></p>	<p>Les enfants doivent associer le fruit ou le légume fermé avec le même fruit/légume mais ouvert.</p>	<p>Cartes : x20 (une ouverte/une fermée)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kiwi - Oignon - Fraise - Poivron - Grenade 	<p>→ Développement sensoriel</p> <p>→ Mémorisation</p> <p>→ Résolutions de problèmes</p>

<p><i>fruits/légumes fermés</i></p>		<ul style="list-style-type: none"> - Pomme - Poire - Courge - Figue - Artichaut <p>→ Trouver un outil pour que les enfants puissent sentir les odeurs de ces différents fruits/légumes.</p>	
<p>Multi-sensorielle</p> <p><i>De graine à fleur</i></p>	<p>Fournir un ou plusieurs kits de graine dans la mallette pédagogique. Le but étant que les enfants observent, ensemble, la croissance d'une plante.</p> <p>Tenir un carnet de bord jour jour après jour, dans lequel ils notent avec l'enseignant les évolutions de la pousse, les effets de l'arrosage, de l'exposition dans la classe (soleil).</p> <p>Une fois que la plante a poussé les enfants la sentent, la touchent et donnent leurs impressions, que l'enseignant note dans le carnet de bord.</p> <p>→ Variante: l'enseignant peut choisir de faire pousser une plante au soleil, et l'autre à l'ombre, pour que les élèves établissent les différences entre les deux.</p>	<p>→ Un contenant permettant d'abriter des graines.</p> <p>→ Graines de plantes aromatiques (basilic et menthe).</p> <p>→ Un (des) pot(s) ou tout objet dans lequel une plante peut pousser</p> <p>→ Petite étiquette de la (des) plante (s) en question à coller sur le pot. Les enfants auront pour mission de retrouver ces plantes dans le Jeu des Senteurs.</p> <p>→ Carnet de bord</p> <p>→ Moyens ludiques de tenir à jour le carnet de bord.</p>	<p>→ Coopération</p> <p>→ Développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel</p>

		<p>Exemples : Autocollants pour la météo (soleil, pluie, vent...), pour les jours de la semaine...</p> <p>→ Un mode d'emploi sur comment planter et comment s'en occuper</p>	
<p>Multi-sensorielle</p> <p><i>Les 5 sens</i></p>	<p>Afin d'intégrer pleinement la mallette au programme de l'enseignant il est souhaitable d'organiser une activité sur les 5 sens.</p> <p>Grâce à cette activité, à faire de préférence en premier, les enfants apprennent à nommer les 5 sens et à les associer aux organes correspondants.</p> <p>Réalisation d'une affiche collective sur les 5 sens. Puis par petits groupes classement de plusieurs images en fonction du sens utilisé par le personnage en action.</p>	<p>→ Affiche grand format</p> <p>→ Images représentant des personnages en action pour les différents sens.</p>	
<p>Multi-sensorielle</p> <p><i>Raconte ta visite au Potager</i></p>	<p>Afin de voir ce que les élèves ont mémorisé, ce qui les a marqués, ce qu'ils ont aimé, faire un cercle dans la classe et chacun son tour, leur demander de parler de la visite avec leurs mots. Les images de certains fruits, légumes, fleurs, sont disposées au milieu du cercle et servent</p>	<p>→ Images pourront être disposées au milieu du cercle et employées comme aide-mémoire pour les élèves.</p> <p>→ Déclinaison pour les plus grands: les images peuvent servir de support à devinettes pour l'enseignant.</p>	

	<p>d'aide aux élèves. Ils peuvent chacun leur tour prendre une carte et parler d'un fruit, d'un souvenir; quelles odeurs les ont marqué, quelles formes, quels goûts? L'enseignant peut poser des questions "comment s'appelle la mascotte?", etc. Puis, chacun prend une feuille et fait un dessin qui lui fait penser au Potager du Roi.</p>		
<p>Multi-sensorielle <i>Invente un conte</i></p>	<p>Avec les mots appris, créer un conte qui prenne en considération les cinq sens. Les enfants pourront s'inspirer des bruits entendus au sein du Potager, employer les mots liés au lieu (jouer avec les expressions par exemple) ou les anecdotes entendues (les asperges en février grâce au fumier de cheval; les fraises qui donnaient des boutons au Roi; les 4000 figues par jour!, etc). Toutes les activités sensorielles déployées pourront donc être réemployées. Le conte pourra être corrigé et amélioré par l'enseignant et pourrait être envoyé au Potager du Roi. Le conte le plus original sera affiché dans la boutique du Potager...</p>	<p>→ Mise à disposition des outils existant dans la mallette pour illustrer le conte.</p> <p>→ Le niveau de difficulté sera à adapter selon les âges: pour les plus petits, l'enseignant pourra proposer des mots à inclure dans le conte; la mascotte pourra servir.</p> <p>→ Envoyer le conte au Potager du Roi!</p>	

Activités pendant la visite au Potager du Roi

Sens <i>Activité</i>	PS/MS/GS/CP	Matériel requis	Objectifs de l'Education Nationale
Odorat <i>Du nez à l'arbre</i>	Se placer devant l'arbre/le plant, réussir à associer la carte du fruit/ légume ouvert en s'aidant de l'odeur qui émane de la carte, une fois grattée. Spécificité de cette activité: si on gratte le fruit légume, une odeur s'extrait de la carte. Décliner: l'élève ferme les yeux et doit deviner quel fruit/ quel légume il sent.	→ Cartes (ou tout autre support) à gratter odorantes fruit/légume ouvert : x6 3 automne / 3 printemps : - Carotte - Fraise - Chou de Bruxelles - Pomme - Poire - Figue	→ Développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel → Mémorisation
Odorat <i>Sentir la nature</i>	Faire sentir de la terre mouillée/terre sèche, de l'herbe mouillée/ de la paille pour que les enfants comprennent la différence. Faire sentir des mélanges d'herbes aromatiques et de fleurs séchées. Inviter les enfants à toucher les herbes aromatiques qu'ils ont observées, à les frotter entre leurs doigts, pour qu'ils puissent sentir l'odeur qui s'en dégage.	→ Eléments permettant de contenir et faire sentir : - Terre mouillée - Terre sèche - Herbe mouillée - Paille → Eléments permettant aux enfants de repartir du Potager du Roi avec de la lavande en souvenir, à mettre dans leurs armoires.	→ Développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel → Résolutions de problèmes

Vue <i>Observe le Potager</i>	Faire la visite du Potager du roi avec une loupe (deux élèves pour une loupe) afin que les enfants puissent observer la flore (feuilles, fleurs) et la faune du Potager (escargots, coccinelles, vers de terre, abeilles), partager ses découvertes avec les autres élèves.	Loupes : x30 Éventuellement créer un contenant à loupes pour qu'elle reste à un endroit fixe.	→ Coopération → Explorer le monde
Vue <i>Les légumes fleurs</i>	Devant un légume fleur leur donner une définition et leur montrer une image de la fleur qui pousse si on ne le récolte pas.	Cartes : x4 - Artichaut - Chou-fleur - Brocoli - Chou rave	→ Mémorisation → Comparer et évaluer
Vue <i>Fruits/légumes ouverts /fruits/légumes fermés</i>	Les enfants doivent associer le fruit ou le légume fermé avec le même fruit/légume mais ouvert. Le conférencier leur montre la carte du fruit (fermé) qui pousse sur l'arbre, les élèves doivent trouver la carte (fruit ouvert) qui correspond.	Cartes : x20 (10 de chaque: une avec représentation ouverte/une fermée) - Kiwi - Oignon - Fraise - Poivron - Grenade - Pomme - Poire - Courge - Figue - Artichaut	→ Résolutions de problèmes → Mémorisation

<p>Ouïe</p> <p><i>Les bruits sous Louis XIV</i></p>	<p>Sous la forme d'un conte animé par des bruits, replonger les enfants dans l'ambiance du Potager du Roi sous Louis XIV. Les enfants doivent associer les images au son.</p>	<p>→ Un conte</p> <p>→ Un outil permettant de faire entendre différents sons aux enfants pendant le contes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bruits de carrosses ou de chevaux, - Personnages qui parlent sur le Potager - Entrée du Roi dans le Potager, - Bruit de la taille, - Bruit de repas "le roi est servi" <p>→ Images représentant les différents sons : x5</p>	<p>→ Développement sensoriel</p> <p>→ Se situer dans le temps</p> <p>→ Arts du son</p>
<p>Ouïe</p> <p><i>Les bruits du jardinier, des oiseaux et des insectes du Potager du</i></p>	<p>Sous la forme d'un conte, faire écouter aux enfants tous les bruits du jardinier qui travaille : tracteur, râteau... mais aussi les bruits qu'il peut entendre au Potager du Roi. Les enfants doivent associer les images au son.</p>	<p>→ Un conte</p> <p>→ Outil permettant de faire entendre différents sons aux enfants pendant le contes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bruit du rateau - Bruit de la taille 	<p>→ Développement sensoriel</p> <p>→ Arts du son</p>

<i>Roi</i>		<ul style="list-style-type: none"> - Bruit du tracteur - Bruit de l'arrosage - Bruits d'animaux pour expliquer le fumier - Bruit d'oiseaux: mésange, merle, perruche, rouge-gorge - Bruit d'animaux: insectes, chat, poules, oies, moutons... <p>→ Images représentant les différents sons : x10 (minimum)</p>	
Ouïe <i>A toi de jouer !</i>	Les enfants peuvent faire différents bruits au cours de la visite (abeille, vent...).	→ Support permettant aux enfants de faire écouter les sons qu'ils pourront reproduire au cours de la visite : abeille, oiseau, mouton, poule, vent, oie, pluie...	→ Développement sensoriel → Arts du son
Ouïe <i>Autour de la courge et de la carotte</i>	Les enfants doivent trouver quel légume peut être un instrument de musique?	→ En lien avec l'activité en classe "fais ton instrument de musique".	→ Arts du son
Goût	Dégustation (fleurs, fruits, légumes, sirop) à la fin de la visite. Le Potager du roi pourrait faire	→ Support permettant aux enfants de classer ce qu'ils ont goûté :	→ Développement sensoriel

<p><i>A table !</i></p>	<p>goûter des morceaux de fruits et légumes mais aussi des préparations issues de leurs récoltes (jus de fruits, confitures, sirop etc). L'enseignant et le médiateur pourraient demander aux enfants d'essayer de classer les aliments en fonction de leurs saveurs (sucré/salé).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sucré - Salé - Amer - Doux <p>→ Grande nappe qui permettrait de créer un espace dédié à la dégustation, d'offrir une temporalité spécifique à cette activité.</p>	<p>→ Coopération</p> <p>→ Développement du langage oral</p>
<p>Toucher</p> <p><i>Boîtes à découvrir le compost</i></p>	<p>Quatre contenants fermés (1x terre, 1x feuille, 1x paille, 1x eau) sont disposés sur la table du "point compostage". Les enfants, par équipe, doivent plonger leur main dedans pour deviner ce qu'il y a à l'intérieur, pour reconnaître la matière.</p>	<p>→ Des contenants destinés à rester à l'extérieur permettant aux enfants de toucher :</p> <ul style="list-style-type: none"> - terre - feuille - paille - eau <p>→ Des fiches explicatives/activités permettant aux élèves de comprendre l'importance du compost, du tri, en continuité de ce qui a été vu en classe.</p>	<p>→ Résolutions de problèmes</p> <p>→ Mémorisation</p>

<p>Toucher</p> <p><i>Quelle bête ? Quel poil ?</i></p>	<p>Découvrir les différentes matières des êtres qui vivent dans le Potager du Roi. Les élèves doivent les associer à l'image qui correspond.</p>	<p>→ Support mobile permettant de toucher diverses matières: plumes, écorce, poils, gravier, ver de terre. x5</p> <p>→ Images représentant : oie, tronc d'arbre, chat, un sentier bordant le grand bassin, un ver de terre. x5.</p>	<p>→ Développement sensoriel.</p> <p>→ Mémorisation</p>
<p>Toucher</p> <p><i>Légumes et fruits dans le noir</i></p>	<p>A la fin de la visite, constituer deux ou trois équipes: un élève de chaque équipe a les yeux bandés et doit deviner de quel fruit ou quel légume il s'agit, en le touchant. Ses camarades peuvent s'inspirer des devinettes, et lui souffler "je suis orange, je suis ronde, je suis un fruit qui se mange en été, etc".</p>	<p>→ Grande nappe pour que les enfants soient assis, se sentent en confiance et réunis autour d'une même activité</p> <p>→ Bandeaux pour les yeux: x5</p> <p>→ Adapter l'activité en fonction des fruits et légumes disponibles au Potager du Roi (le conférencier se chargera de demander au jardinier), cinq espèces sont suffisantes.</p>	<p>→ Résolutions de problèmes</p> <p>→ Mémorisation</p> <p>→ Comparer et évaluer</p>
<p>Multisensoriel</p> <p><i>Saisons en aquarelle</i></p>	<p>Prendre des cartes sur lesquelles sont représentées un arbre fruitier et une culture légumière aux différentes saisons puis se rendre devant l'arbre ou le plan en question et les comparer avec les cartes.</p>	<p>Cartes (ou autre support) x16 (1 représentation par saison pour chaque fruit/légume choisi) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 pour pomme - 4 pour figue - 4 pour la poire - 4 pour fraise 	<p>→ Se situer dans le temps</p> <p>→ Mémorisation</p>

Multisensorie I <i>A la chasse aux fruits et légumes</i>	Grâce à des devinettes faire deviner, sur un mode ludique, un fruit, un légume, une plante Exemples : “Je suis ronde et rouge, je pousse en hauteur...”; “Je suis longue et orange, je pousse dans la terre...”.	→ Cartes : x10 - Carotte - Asperge - Fraise - Tomate - Chou de Bruxelles - Pomme - Poire - Courge - Figue - Artichaut	→ Résolutions de problèmes

<p>Multisensorie I</p> <p><i>Ramène ta fraise!</i></p>	<p>Emmener les élèves autour des fraises de collection et leur raconter l’histoire de Louis XIV qui en raffolait et de M. Frézier qui, sous Louis XV, a rapporté la fraise blanche du Chili. Montrer une photo de la fraise blanche et des photos de petites fraises rouges de l’époque. Demander quelle fraise ils connaissent, quelle fraise ils mangent aujourd’hui. Leur parler de croisement en employant des termes adaptés à leur âge. Dire que la fraise actuelle est issue de ce croisement. Jouer sur la couleur (une petite fraise pas mûre est blanche puis devient rouge). Leur faire déguster des fraises, si c’est la saison. Analyser la forme, les pépins, les feuilles, la texture par le toucher. Possibilité d’employer les outils d’autres activités impliquant la fraise (cartes à gratter, fruit ouvert).</p>	<p>→ Représentations de fraise blanche, petites fraises des bois et fraises actuelles.</p> <p>→ Eventuellement support de conte.</p> <p>→ Éventuellement loupes pour analyser les pépins, les petits poils sur les feuilles.</p>	
<p>Multi</p> <p><i>Pomme/poire (automne), fraise/framboise (printemps): quelles différences ?</i></p>	<p>Deviner et trouver toutes les différences entre une pomme et une poire, à l’automne; entre une framboise et une fraise, grâce aux cinq sens.</p> <p>Toucher : Différence entre la feuille du pommier et celle du poirier</p> <p>Différence entre l’écorce du pommier et celle du poirier Différence entre un plan de fraise et un plan de framboise</p>	<p>→ Supports permettant de faire sentir poire, pomme, fraise, framboise.</p> <p>→ Représentations de poire, pomme, fraise, framboise</p> <p>→ Supports permettant de toucher l’aspect extérieur de ces fruits.</p>	<p>→ Développement sensoriel</p> <p>→ Structurer sa pensée</p>

	<p>Vue : Différence entre la forme de la pomme et celle de la poire</p> <p>Goût : La pomme et la poire sont différentes au goût La fraise et la framboise sont différentes au goût</p> <p>Odorat : La pomme et la poire ont une odeur différente. La fraise et la framboise ont une odeur différente.</p>	→ Supports permettant de regarder les fruits de plus près, leurs feuilles, leurs branches, leurs troncs, leurs fleurs, etc	
<p>Multisensorie I</p> <p><i>Mime de la germination</i></p>	Devant la plante, le légume ou le fruit choisi, mimer sa croissance. Puis sentir cette plante, légume, fruit. Demander de décrire leur sensation, à quoi l'odeur leur fait penser.		→ Développement habileté motrice et équilibre
<p>Multisensorie I</p> <p><i>Mime de la taille</i></p>	Les enfants doivent choisir un arbre et imiter sa position, avec leurs bras et leurs jambes: ils découvrent la taille pyramidale, la taille en espaliers, la taille vase de Médicis et la taille normale. Leur demander pourquoi les arbres sont coupés ainsi, quelle est l'utilité. Leur montrer une photo des arbres en hiver (troncs et branches) pour qu'ils comprennent bien la structure de chaque taille, et une photo lorsque l'arbre est plein de fruits. Cela leur permet de comprendre de deux manières différentes (en	→ Représentations d'arbres selon leurs tailles, en hiver (tronc, branches nues) et en été (feuilles et fruits): x8 (deux cartes par taille): <ul style="list-style-type: none"> - Taille pyramidale - Taille en espaliers - Taille vase de Médicis - Taille sauvage (normale) 	→ Développement habileté motrice et équilibre

	vrai et en photo) qu'il est plus facile de cueillir des fruits sur les tailles du Potager.		
--	--	--	--

Récapitulatif approximatif des outils présent dans le “sac” du conférencier :

Loupes + contenant à loupes

Cartes x 16 (4 fruits choisis, 1 carte par saison)

Cartes x 6 odorantes (3 automnes, 3 printemps)

Cartes x 10 devinettes (10 fruits et légumes)

Cartes x 20 (10 ouverts 10 fermés)

Conte + outils sons + images y relatives (x5)

Conte + outil son + images y relatives (x5)

Supports à son

Supports à goût (sucré, salé, doux, amer) + grande nappe

Contenants à toucher

Support mobile à toucher diverses matières

Bandeaux pour les yeux x3 + grande nappe

Contenants à matières organiques + contenants lavande

Supports à sentir + représentations + support toucher

Cartes de la taille des arbres x8

Les qualités esthétiques de la mallette pédagogique

L'objectif de la mallette pédagogique du Potager du Roi est d'éduquer l'œil des enfants, les sensibiliser à l'art. Aussi il a été vivement recommandé au futur prestataire d'utiliser des natures mortes ou peintures anciennes comme supports pour les activités.

Exemples de natures mortes :



Frans Snyders,
Etal de légumes,
1618,
Musée de l'Ermitage, Saint Pétersbourg.



Jan Davidszoon de Heem,
Table d'apparat avec perroquets,
v. 1650,
Kunsthistorisches Museum.

Fiche atelier : Promenade sensorielle

Objectifs:

- Mettre les sens en éveil grâce aux plantes, fruits et légumes
- Expérimenter, appréhender le jardin de manière originale
- Comprendre les saisons et le cycle de vie des plantes

Déroulement

La visite se déroule principalement dans le Grand Carré (ce sont généralement les petites classes qui choisissent la promenade sensorielle ce qui implique de penser un parcours court et efficace).

Premier arrêt : Sur les marches de la statue de La Quintinie

Les enfants sont assis sur les marches

→ Il est possible de lire un conte aux enfants qui présente le Potager du Roi sous Louis XIV. Ce conte pourrait être animé par des sons. Le conte n'aura pas d'images. L'idée étant qu'ils s'imprègnent de la beauté du Potager, calmement. Ce peut être un conte, ou juste une introduction, selon notre envie, sur le Potager du Roi. Libre adaptation!

Deuxième arrêt : le carré des herbes aromatiques

→ Faire sentir aux enfants différentes odeurs et essayer de trouver ensemble la plante correspondante : ciboulette, estragon, thym, romarin, ail des ours, citronnelle, lavande, menthe...

Troisième arrêt : au niveau des poiriers

- Parler des troncs des arbres qui indique l'âge des arbres.
- Faire la différence "par les sens" entre les pommiers et les poiriers : les uns ont les feuilles dentelées et l'écorce lisse, tandis que les autres ont les feuilles lisses et l'écorce craquelée.
- Faire goûter un sirop de poire
- Montrer des images de poires et des pommes si il n'y en aura pas à ce moment là

→ Évoquer les saisons : montrer des images des arbres (pommiers ou poiriers) à différentes saisons.

→ Après avoir évoqué les saisons les enfants peuvent mimer les bruits de la météo : pluie, vent...

→ Si on ne passe pas devant l'hôtel à insectes :

- Mentionner l'importance des insectes à ce moment là → Devinettes sur insectes.
- Leur faire goûter du miel + bruitage de l'abeille.
- Essayer d'observer des abeilles qui butinent.

Quatrième arrêt : les fraises

→ Leur faire identifier les fraises, s'ils n'y arrivent pas : possible de faire une devinette. (exemple : je suis un fruit, je suis rouge, les enfants m'aiment beaucoup, je pousse dans un fraisier)

→ Parler des fraises de collection

→ Faire sentir une odeur de fraises

→ Leur faire goûter un sirop de fraise

Cinquième arrêt : les légumes

→ Parler des légumes fleurs en leur montrant des photos (artichaut et chou fleur...)

→ Faire le mime de la germination

Septième arrêt : Deuxième des Onze (poulailler)

→ Leur faire reconnaître les animaux qu'ils voient et entendent (poule, oie/jars, canards)

→ Ils peuvent avoir les yeux bandés, deux par deux, le médiateur leur faire alors toucher des plumes.

Huitième arrêt : arboretum

→ Les enfants doivent choisir un arbre et imiter sa position, avec leurs bras et leurs jambes: ils découvrent la taille pyramidale, la taille en espaliers, la taille vase de Médicis et la taille normale.

→ Leur demander pourquoi les arbres sont coupés ainsi, quelle est l'utilité.

→ Leur montrer une photo des arbres en hiver (troncs et branches) pour qu'ils comprennent bien la structure de chaque taille, et une photo lorsque l'arbre est plein de fruits. Cela leur permet de comprendre de deux manières différentes (en vrai et en photo) qu'il est plus facile de cueillir des fruits sur les tailles du Potager.

Quelques réalisations d'ET COMPAGNIE

Cette société a déjà réalisé une sorte de **kit “Sur la route des migrants”** pour la Fondation Jean Bosco. L’objectif de cet outil est de faire comprendre et sensibiliser des collégiens au phénomène de migration¹.

C’est une sorte de kit contenant des cartes, des passeports pour organiser un jeu de rôles. Il recueille également des témoignages de migrants.



Cette société a également créé un **jeu de plateau** pour le Mont-Valérien afin de poursuivre la visite.

La société a aussi réalisé un **livret jeu** pour soutenir les enfants dans leur visite de l’exposition “Les hommes des lacs au temps du néolithique” à Clairvaux-les-Lacs.

¹ <http://www.etcompagnie.fr/portfolio/donbosco/>



Et Compagnie est à l'origine d'une **BD** de 40 pages traduite en 3 langues avec plus de 300 dessins et 500 bulles de dialogue : *Les forts de l'Esseillon*.



Cette société se livre donc à des réalisations diverses pour satisfaire les besoins et les attentes de ces clients.

Quelques réalisations d'OSEVIE - jeux éducatifs sur la biodiversité et le développement durable...

Création et fabrication de toutes sortes de jeu sur la biodiversité et le développement durable.

Exemples :



Minimémos

Osevie propose également de concevoir des outils sur-mesure :

“Vous souhaitez diffuser un message de manière ludique ?

Partager des connaissances ?

Sensibiliser à une cause ?

Osevie vous propose des outils personnalisés ! “



le
potager
du **roi**
Versailles

Vos coordonnées :

Nom du groupe :

N° du téléphone :

Date et heure de votre visite :

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Vous venez d'effectuer une visite guidée au Potager du Roi, afin de pouvoir répondre au mieux à votre demande et de pouvoir améliorer si besoin nos parcours, nous vous prions de bien vouloir juger la prestation du conférencier qui vous a accueilli en répondant à ce questionnaire.

1) Merci de bien vouloir attribuer une note entre 1 et 5 (1 étant la plus faible, 5 la plus élevée) aux critères d'appréciations suivants, en entourant le chiffre correspondant :

a) Clarté des informations :

1 2 3 4 5

b) Capacité à répondre aux questions :

1 2 3 4 5

c) Qualité du parcours :

1 2 3 4 5

2) Conseilleriez-vous cette visite à vos proches ?

Oui Non

3) Si non pourquoi ?

4) Comment avez-vous connu le Potager du Roi ?

Presse

Internet

Bouche-à-oreille

Autre

5) Avez-vous des suggestions à nous faire afin d'améliorer nos visites ?

Merci de bien vouloir remettre ce questionnaire à l'accueil de notre boutique, après votre visite.

Nous vous remercions pour votre contribution, et espérons vous revoir prochainement !